



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

Loi de finances **2016**

**RAPPORT SUR LA SITUATION ET
LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES,
SOCIALES, ET FINANCIERES
DE LA NATION**

EXERCICE 2015

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

Loi de finances 2016

**RAPPORT SUR LA SITUATION
ET LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES,
SOCIALES, ET FINANCIERES DE LA NATION**

EXERCICE 2015

Novembre 2015

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE	1
1.1 Environnement économique international	1
1.2 Evolution récente de l'économie camerounaise	5
1.2.1 Croissance et prix	5
1.2.2 Relations avec le reste du monde	6
1.2.3 Monnaie et financement de l'économie	8
1.2.4 Finances publiques	10
1.2.5 Secteurs sociaux	13
1.2.6 Réformes structurelles et institutionnelles	15
1.3 Perspectives macroéconomiques et budgétaires 2015-2018	18
1.3.1 Perspectives macroéconomiques	18
1.3.2 Projections budgétaires 2016	22
1.3.3 Mesures nouvelles	25
CHAPITRE 2 : PRODUCTION	27
2.1 Secteur primaire	27
2.1.1 Sous-secteur agricole	27
2.1.2 Elevage et pêche	32
2.1.3 Sous-secteur forestier et faunique	35
2.2 Secteur secondaire	38
2.2.1 Industries manufacturières	38
2.2.2 Industries extractives	39
2.2.3 Eau, gaz et Electricité	42
2.2.4 Bâtiments et Travaux Publics	43
2.3 Secteur tertiaire	44
2.3.1 Commerce	44
2.3.2 Tourisme	44
2.3.3 Transports	46
2.3.4 Télécommunications	49
2.3.5 PME, économie sociale et artisanat	49
CHAPITRE 3 : DEMANDE	51
3.1 Demande intérieure	52
3.1.1 Consommation finale	52
3.1.2 Investissement	53
3.2 Demande extérieure nette	56
3.2.1 Demande extérieure nette des biens	56
3.2.2 Demande extérieure nette des services	58

CHAPITRE 4 : PRIX ET COMPETITIVITE	61
4.1 Prix	61
4.1.1 Déflateur du PIB	61
4.1.2 Prix à la consommation finale des ménages	62
4.1.3 Prix des consommations intermédiaires	64
4.1.4 Salaires	65
4.2 Compétitivité	66
4.2.1 Compétitivité globale	66
4.2.2 Environnement des affaires	66
CHAPITRE 5 : FINANCEMENT DE L'ECONOMIE	69
5.1 Politique monétaire	69
5.1.1 Politique de refinancement	69
5.2 Situation monétaire	72
5.2.1 Contreparties de la masse monétaire	72
5.2.2 Agrégats monétaires	73
5.3 Secteur bancaire et financier	74
5.3.1 Secteur bancaire	74
5.3.2 Microfinance	77
5.3.3 Assurances	78
5.3.4 Marché financier	79
5.4 Stratégie de Financement de l'économie	80
CHAPITRE 6 : SECTEUR EXTERIEUR	83
6.1 Balance des paiements	83
6.1.1 Balance des transactions courantes	84
6.1.2 Financements extérieurs	87
6.1.3 Balances des paiements sectorielles	88
6.1.4 Balances des paiements bilatérales	91
6.1.5 Balances des règlements mensuelles au premier semestre 2015	94
6.2 Commerce extérieur	96
6.2.1 Balance commerciale	96
6.2.2 Evolution des échanges	98
6.2.3 Orientation géographique des échanges	101
CHAPITRE 7 : SECTEURS SOCIAUX	107
7.1 Education	107
7.1.1 Enseignements maternel et primaire	107
7.1.2 Enseignement secondaire	110
7.1.3 Enseignement supérieur	114
7.2 Santé	116
7.2.1 Santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent	116

7.2.2	Lutte contre la maladie et promotion de la santé	117
7.2.3	Viabilisation des districts de santé	120
7.3	Emploi	120
7.3.1	Situation de l'emploi	120
7.3.2	Promotion de l'emploi	121
7.4	Habitat et assainissement	122
7.4.1	Développement de l'habitat	122
7.4.2	Développement des infrastructures de transport urbain	122
7.4.3	Assainissement	122
7.5	Affaires sociales, promotion du genre, de la famille et de la jeunesse	123
7.5.1	Affaires sociales	123
7.5.2	Promotion de la femme et de la famille	124
7.5.3	Encadrement de la Jeunesse et Intégration Nationale	125
CHAPITRE 8 : EXECUTION DU BUDGET 2015		127
ET PROJET DE BUDGET 2016		
8.1	Mise en œuvre du premier triennat (2013-2015) et perspectives du second triennat (2016-2018)	127
8.2	Exécution du budget 2015	128
8.2.1	Ressources budgétaires	128
8.2.2	Exécution des dépenses budgétaires	132
8.3	Exposé de motif des mesures nouvelles	135
8.3.1	Mesures fiscales nouvelles	135
8.3.2	Mesures douanières nouvelles	137
GLOSSAIRE DES SIGLES		141

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale	4
Tableau 2 : Evolution du taux de prélèvements obligatoires, du taux de pression fiscale, et du taux de croissance économique sur la période 2008-2014	12
Tableau 3 : Décomposition croissance et inégalité entre 2001 et 2014	17
Tableau 4 : Ventilation sectorielle du PIB (2012-2015)	19
Tableau 5 : Indicateurs clés	21
Tableau 6 : Projections budgétaires pour l'exercice 2016 (en milliards)	24
Tableau 7 : Produits de l'agriculture industrielle d'exportation	30
Tableau 8 : Production des principales cultures vivrières (en tonnes)	32
Tableau 9 : Evolution du cheptel et des quantités de viande issues des abattages	34
Tableau 10 : Evolution des produits dérivés de l'élevage (en tonnes)	34
Tableau 11 : Production et exportations dans le secteur forestier (en milliers de m3)	36
Tableau 12 : Evolution du PIB dans le secteur secondaire (en milliards)	39
Tableau 13 : Production de pétrole brut (en millions de barils)	40
Tableau 14 : Production et exportation des produits pétroliers blancs (en tonnes métriques)	41
Tableau 15 : Mise en consommation des produits pétroliers (en m3)	41
Tableau 16 : Production d'eau potable (en milliers de m3)	42
Tableau 17 : Production d'électricité (en GWH)	43
Tableau 18 : Nombre d'hôtels par région et par catégorie en 2014	46
Tableau 19 : Evolution du trafic ferroviaire	47
Tableau 20 : Evolution du trafic maritime	48
Tableau 21 : Evolution du trafic aérien	49
Tableau 22 : Statistiques du sous-secteur des télécommunications	49
Tableau 23 : Nombre des PME créées dans les CFCE de 2010 à 2014	50
Tableau 24 : Investissement par principaux produits à prix constant (en milliards)	54
Tableau 25 : Exportations en volume par grands groupes de produits en milliards (année de base 2000)	56
Tableau 26 : Importations en volume par grands groupes de produits (en milliards aux prix constant de 2000)	58
Tableau 27 : Déflateurs des emplois du PIB (variations en %)	62
Tableau 28 : Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages	63
Tableau 29 : Evolution des taux de croissance du TCER et du TCEN (en %)	66
Tableau 30 : Taux directeurs de la BEAC et conditions de banque (en %)	71
Tableau 31 : Situation monétaire consolidée (en milliards)	72

Tableau 32: Dépôts par type de clientèle (en milliards)	75
Tableau 33: Dépôts de la clientèle par nature (en milliards)	76
Tableau 34 : Répartition des crédits par type de clientèle (en milliards)	77
Tableau 35: Evolution du chiffre d'affaires (en milliards)	78
Tableau 36: Evolution du volume et des valeurs des titres échangés	79
Tableau 37 : Calendrier indicatif révisé des émissions des titres publics en 2015 (en milliards)	80
Tableau 38 : Evolution du financement bancaire par domaines (en milliards)	81
Tableau 39: Balance des paiements globale (en milliards)	84
Tableau 40: Balance des services résumée 2011-2014 (en milliards)	85
Tableau 41 : Balances des paiements des secteurs primaires et secondaire (en milliards)	89
Tableau 42: Balances des paiements des secteurs du tertiaire (en milliards)	91
Tableau 43: Balances des paiements avec le Nigeria, la France et les Etats-Unis (en milliards)	92
Tableau 44: Balances des paiements avec la Chine, la CEMAC et les autres pays (en milliards)	93
Tableau 45: Balances des règlements mensuelles au premier semestre 2015 (en milliards)	94
Tableau 46: Balance des paiements (en milliards)	95
Tableau 47: Commerce extérieur (en milliards)	98
Tableau 48: Exportations (Q : quantité en milliers de tonnes, V : valeur en milliards)	99
Tableau 49: Evolution des importations (Q : en milliers de tonnes, V : en milliards)	100
Tableau 50 : Evolution du commerce des biens par zone géoéconomique	104
Tableau 51 : Principaux clients bilatéraux du Cameroun	105
Tableau 52: Principaux fournisseurs bilatéraux du Cameroun	106
Tableau 53 : Evolution du nombre d'écoles	109
Tableau 54 : Nombre de salles de classe fonctionnelles et effectifs des élèves et enseignants	109
Tableau 55: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe	110
Tableau 56 : Evolution du nombre d'établissements	110
Tableau 57: Evolution des effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement secondaire	112
Tableau 58: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe	112
Tableau 59: Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement secondaire (en %)	113
Tableau 60: Répartition des étudiants et enseignants	115
Tableau 61: Evolution de la couverture vaccinale (en %)	117
Tableau 62 : Cartographie des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes	126
Tableau 63 : Ressources budgétaires de l'exercice 2015 (en milliards)	131
Tableau 64 : Dépenses budgétaires de l'exercice 2015 (en milliards)	134
Tableau 65: Ventilation des recettes (en millions)	135
Tableau 66 : Structure des dépenses de l'Etat (en milliards)	137
Tableau 67 : Propositions de crédits ouverts pour l'exercice 2016 (en millions)	139

LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Répartition des prélèvements obligatoires sur la période 2008-2014 (en % du total)</i>	13
<i>Graphique 2: Contributions à la croissance du PIB (en points de %)</i>	51
<i>Graphique 3: Evolution comparée de la consommation finale et du PIB réel (en milliards)</i>	52
<i>Graphique 4 : Structure de la consommation finale des ménages (en %)</i>	53
<i>Graphique 5 : Evolution de l'investissement et ses composantes (en %)</i>	54
<i>Graphique 6 : Contributions de la demande extérieure nette des biens à la croissance du PIB (en %)</i>	56
<i>Graphique 7 : Parts des exportations et des importations des biens (en % du PIB)</i>	57
<i>Graphique 8 : Exportations en volume* des services par grands groupes de produits en 2013 et 2014</i>	58
<i>Graphique 9: Importations en volume* des services par grands groupes de produits en 2013 et 2014</i>	59
<i>Graphique 10: Evolution des prix de quelques postes de 2013 à 2015</i>	63
<i>Graphique 11: Variations des indices des prix des consommations intermédiaires (en %)</i>	65
<i>Graphique 12: Evolution de l'indice des termes de l'échange</i>	66
<i>Graphique 13: Composante des avoirs extérieurs nets du système monétaire (en %)</i>	73
<i>Graphique 14: Composantes de la masse monétaire (en %)</i>	77
<i>Graphique 15 : Quelques Agrégats du secteur de Microfinance (en milliards)</i>	78
<i>Graphique 16 : Principaux soldes du compte courant (en milliards)</i>	84
<i>Graphique 17: Répartition des recettes de voyages par provenance en 2014</i>	86
<i>Graphique 18 : Répartition des transferts reçus de migrants en 2014</i>	87
<i>Graphique 19 : Balance commerciale sur la période 2002-2014 (en milliards)</i>	97
<i>Graphique 20 : Le poids des principales zones d'échange en 2014</i>	101
<i>Graphique 21 : Les 17 principaux partenaires bilatéraux du Cameroun (en % du total des échanges)</i>	105
<i>Graphique 22: Ratios d'encadrement (étudiants/enseignant) par université</i>	115
<i>Graphique 23: Evolution de la file active des malades sous traitement ARV</i>	118
<i>Graphique 24 : Prévisions et réalisations des recettes internes de 2010 à 2015 (en milliards)</i>	129
<i>Graphique 25: Evolution des principales composantes des recettes internes de 2010 à 2015 (en milliards)</i>	129
<i>Graphique 26 : Prévisions et réalisations des impôts et taxes de 2010 à 2015 (en milliards)</i>	130
<i>Graphique 27 : Prévisions et réalisations des recettes douanières de 2010 à 2015 (en milliards)</i>	130
<i>Graphique 28 : Parts du budget de fonctionnement, du BIP et de la dette publique dans le budget de l'Etat</i>	132
<i>Graphique 29: Répartition du BIP de l'exercice 2015 par secteurs (en %)</i>	133
<i>Graphique 30: Evolution du taux d'exécution du BIP (en %)</i>	134

LISTE DES ENCADRES

<i>Encadré 1 : Efficacité socio-économique des prélèvements obligatoires au Cameroun</i>	10
<i>Encadré 2: Croissance et réduction de la pauvreté</i>	16
<i>Encadré 3: Programme Agropoles</i>	35

CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE

Conformément à la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, le présent Rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières de la Nation, accompagne le projet de loi de finances 2016. Au plan international il présente les faits économiques et financiers qui impactent l'économie nationale. Ensuite il fait le point, en matière socio-économique et financière, de la conjoncture nationale à fin juin voire septembre 2015. Après l'estimation des réalisations de l'exercice 2015, les prévisions pour 2016 sont faites dans le cadre du budget-programme. Le Rapport est complété par la présentation du projet de budget 2016.

1.1 Environnement économique international

Selon le FMI (*Perspectives de l'économie mondiale (PEM)*, octobre 2015), «les pays exportateurs de produits de base sont confrontés à une situation difficile. Les cours mondiaux de ces produits ont rapidement diminué au cours des trois dernières années, et la production potentielle a considérablement ralenti dans les pays émergents et les pays en développement qui exportent ces produits ».

Analysant les données de plus de 40 pays exportateurs sur plus de 50 ans, le FMI poursuit : « les perspectives moroses des cours des produits de base pourraient amputer de près de 1 point par an le taux de croissance des pays exportateurs de ces produits durant la période 2015–2017 par rapport à 2012–2014. Ce frein devrait être plus marqué dans les pays exportateurs d'énergie - environ 2¼ points en moyenne sur la même période, en raison de la forte chute des cours du pétrole au cours de l'année écoulée ».

Au premier semestre 2015 et d'après le FMI, outre la baisse des cours mondiaux des produits de base, la croissance et l'inflation ont été modérées dans les pays avancés. Les pays émergents et en développement ont connu un ralentissement de la croissance, une dépréciation de leurs monnaies et une diminution des flux de capitaux.

En 2015, le FMI révisé à la baisse l'estimation de croissance de l'économie mondiale à 3,1% contre 3,4% en 2014. Cette évolution résulte d'un fléchissement dans les pays émergents et d'un modeste redressement dans les pays avancés. En 2016, la croissance de l'économie mondiale devrait s'accélérer avec un taux de 3,6%, tirée à la fois par les pays avancés (qui connaîtront un raffermissement) et les pays émergents (malgré le ralentissement de la Chine).

Aux Etats-Unis en particulier, la croissance a été faible en début d'année 2015 à cause, entre autres, de l'appréciation du dollar. Elle s'est ensuite redressée grâce notamment à la baisse des prix de l'énergie, pour se situer à 0,9% au second trimestre contre 0,2% au premier. En 2015, le taux de croissance devrait s'établir à 2,6% après 2,4% en 2014, et atteindre 2,8% en 2016.

La zone euro tire avantage de la baisse des cours du pétrole, de la dépréciation de l'euro et de la politique monétaire accommodante. Sa croissance passerait de 0,9% en 2014 à 1,5% en 2015 et 1,6% en 2016. En effet, la baisse des cours du pétrole a fortement réduit sa facture énergétique et soutenu la consommation à travers le pouvoir d'achat donné aux ménages. La baisse des cours et la dépréciation de l'euro donnent aussi de la compétitivité aux entreprises. En même temps, le taux d'inflation en baisse autour de zéro fait planer la menace de la déflation sur la zone.

Au Japon, la croissance passerait de -0,1% en 2014 à 0,6% en 2015 et à 1% en 2016. Cette reprise progressive est liée à : (i) l'amélioration des revenus réels ; (ii) la hausse des cours des actions consécutivement à l'assouplissement opéré par la Banque du Japon ; (iii) la baisse des cours des matières premières.

En Chine, la croissance continuerait à ralentir en passant de 7,3% en 2014 à 6,8% en 2015 et 6,3% en 2016, à cause principalement de la baisse de l'investissement dans l'immobilier et dans les industries lourdes en surcapacité à l'instar de celle de l'aluminium. En Inde, grâce à une réglementation plus favorable à l'investissement tant étranger que local, la croissance se consoliderait en passant de 7,3% en 2015 comme en 2014, à 7,5% en 2016.

Il est à relever que dans les pays émergents d'Asie d'où le Cameroun importe notamment du riz, la dépréciation des monnaies nationales a accru le risque de détresse sur le service de la dette libellée en devises, déprimant l'investissement et la croissance. Un relèvement du taux directeur de la Réserve Fédérale américaine sera encore préjudiciable à ces économies.

Estimée à 5% en 2014, la croissance de l'Afrique subsaharienne ralentirait à

3,8% en 2015 puis rebondirait à 4,3% en 2016. Le ralentissement de 2015 est essentiellement dû : (i) à la baisse des prix des produits de base en particulier du pétrole ; (ii) au recul de la demande de la Chine, son principal partenaire commercial ; (iii) au durcissement des conditions financières mondiales pour les pays pré émergents de la zone. En Afrique du Sud en particulier, le taux de croissance passerait de 1,5% en 2014 à 1,4% en 2015 et à 1,3% en 2016.

La République Démocratique du Congo a eu une croissance de 9,2% en 2014, l'une des plus élevées au monde (10,3% en Ethiopie). Cette performance se consoliderait en 2015 et 2016 aux taux respectifs de 8,4% et 7,3%. Etant donné l'important potentiel minier du pays et des niches fiscales pouvant être exploitées pour financer l'éducation, la santé et les infrastructures de base, et réduire ainsi la pauvreté, les perspectives restent très favorables.

Au Nigeria où le secteur pétrolier et gazier rapportait 95% des recettes d'exportations et 70% des recettes budgétaires, la croissance est hypothéquée par la chute des cours du pétrole, le climat d'insécurité entretenue par la secte BOKO HARAM et la volatilité du taux de change. La baisse drastique des recettes pétrolières comprimerait les investissements et entraverait les efforts de lutte contre la pauvreté. Le FMI estime que la croissance déclinerait de 6,3% en 2014 à 4% en 2015 puis s'établirait à 4,3% en 2016.

Pour la zone CEMAC, la BEAC table en 2015 sur un ralentissement de l'activité, causé par la baisse des cours des matières premières exportées, la baisse de la production pétrolière et le fléchissement des investissements publics. La croissance de la sous-région déclinerait donc de 4,6% en 2014 à 2,5% en 2015 puis remonterait à 5,6% en 2016.

S'agissant des cours des matières premières exportés par la CEMAC, l'indice composite de leurs cours en dollars, calculé par la BEAC, recule de 49,4% entre août 2014 et août 2015. Etant donné l'appréciation du dollar par rapport au franc CFA de 18,7% sur la même période, l'indice enregistre une baisse de 39,9%. L'indice composite des seuls produits agricoles s'est replié de 7,4% en août 2015 aux prix exprimés en dollars et augmente de 9,9% aux prix en francs CFA. A fin août 2015 et par rapport à fin août 2014, tous les cours en dollars des produits agricoles se sont orientés à la baisse, à l'exception de la banane ; sur l'ensemble de l'année 2015, le cours du cacao en dollars devrait aussi augmenter.

Pour ce qui est de l'inflation mondiale, elle devrait fléchir à 0,3% en 2015 après 1,4% en 2014 dans les pays avancés, en raison essentiellement de la baisse des prix des produits de base, notamment du pétrole. Elle serait de 0,1% aux Etats-Unis, 0,2% dans la zone euro et 0,7% au Japon. En 2016, l'inflation est prévue à 1,2% dans l'ensemble des pays avancés.

Dans les pays émergents et en développement, l'inflation a été de 5,1% en 2014 et est estimée à 5,6% en 2015 avec un pic de 159,1% au Venezuela et 50% en

Ukraine. Elle serait de 1,5% en Chine et 5,4% en Inde. En Afrique subsaharienne, l'inflation se situerait à 6,9% en 2015, dont 1% en République Démocratique du Congo et 9,1% au Nigeria.

Dans la CEMAC où la norme communautaire le plafonne à 3%, le taux d'inflation est prévu par la BEAC à 2,8% en 2015 et à 2,6% en 2016.

Tableau 1 : Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale

	Historiques		Estimations	Projections
	2013	2014	2015	2016
Croissance du PIB (en %)				
Economie mondiale	3,3	3,4	3,1	3,6
Etats-Unis	1,5	2,4	2,6	2,8
Zone euro	-0,3	0,9	1,5	1,6
Japon	1,6	-0,1	0,6	1,0
Chine	7,7	7,3	6,8	6,3
Inde	6,9	7,3	7,3	7,5
Afrique subsaharienne	5,2	5,0	3,8	4,3
Nigeria	5,4	6,3	4,0	4,3
CEMAC*	1,7	4,6	2,5	5,6
Inflation (en %)				
Etats-Unis	1,5	2,0	0,1	1,1
Zone euro	1,3	0,5	0,2	1,0
Afrique subsaharienne	6,6	6,4	6,9	7,3
Nigeria	8,5	8,1	9,1	9,7
CEMAC (en moyenne mensuelle)	2,0	3,2	2,8	2,6

Sources : FMI (PEM, Octobre 2015), *BEAC

L'environnement international qui vient d'être présenté au plan conjoncturel, évolue aussi au plan analytique. La répartition du revenu est à nouveau étudiée¹ (FMI, PEM, *chapter 4 : Globalization and Inequality, October 2007*). Le 21 octobre 2015, la Banque Mondiale a publié le rapport, « *Inégalités, soulèvements et conflits dans le monde arabe* » selon lequel les indicateurs économiques n'ont pas prévu le Printemps arabe. Aujourd'hui la Banque poursuit un double objectif : mettre fin à la pauvreté extrême en 2030 et promouvoir une prospérité partagée au profit des 40 % les plus pauvres de la population dans les pays en développement. Elle souligne qu'un grand niveau d'inégalité peut freiner la croissance, plaide en faveur d'un système fiscal plus juste au lieu que parfois les pauvres soient les plus imposés. La quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4) introduit le sujet au Cameroun.

¹ En 1977, Hollis Chenery, vice-président Politique et Développement à la Banque Mondiale, était coauteur du livre « *Redistribution with Growth*, Oxford University Press » qui relevait qu'« au cours des dix dernières années, de nombreux pays en développement ont obtenu des taux élevés de croissance économique, mais dans bien des cas les pauvres n'en ont guère profité ». Le sujet a été un moment occulté par les programmes d'ajustement structurel qui postulaient que la croissance réduirait automatiquement la pauvreté.

1.2 Evolution récente de l'économie camerounaise

1.2.1 Croissance et prix

La croissance économique du Cameroun se raffermi en passant de 5,6% en 2013 à 5,9% en 2014. Cette progression s'observe tant au niveau du PIB pétrolier qui passe de 8,5% à 13,9% qu'au niveau du PIB non-pétrolier qui passe de 5,5% à 5,6%. Par secteur d'activité, les évolutions sont présentées ci-dessous.

La croissance du secteur primaire est de 4,7% en 2014 contre 3,7% en 2013. Elle est tirée par la reprise dans la sylviculture et l'exploitation forestière qui progresse de 9,9% contre -1,8% en 2013, et le dynamisme des branches «élevage et chasse» et «agriculture des produits vivriers » qui s'accroissent respectivement de 5,7% et 4,2%. Par contre, la branche «agriculture industrielle et d'exportation » ralentit à +2,9% après 6,9% en 2013.

Le secteur secondaire est en hausse de 6,8% contre 5,7% en 2013. Cette accélération fait suite à l'accroissement des industries extractives de 13,9% après 8,7% en 2013, consécutivement à la mise en exploitation des nouveaux champs et à l'amélioration de l'extraction d'autres champs anciens. Le dynamisme des BTP (+10,9%), avec l'accélération des grands travaux routiers, participe également de l'embellie du secteur.

Le secteur tertiaire progresse de 5,6%, grâce au dynamisme des branches : (i) «transports, entrepôts et communication» (+6,5%) où l'embellie des télécommunications se poursuit, avec l'entrée d'un nouvel opérateur sur le marché et l'expansion des services à forte valeur ajoutée ; (ii) « commerce, restaurants et hôtels » (+5,2%) ; (iii) «banques et organismes financiers» (+13,7%), qui bénéficie de la hausse des crédits à l'économie et des opérations de change ; (iv) « services non marchands des administrations publiques » (+6,7%) du fait des recrutements dans la fonction publique et dans les forces de défense et de sécurité.

Suivant ses emplois, le PIB reste dominé par la consommation finale avec un poids de 88,7%. Cette composante progresse de 5,9% après 5,6% en 2013 et sa contribution à la croissance s'établit à 5,1 points. Ce dynamisme s'observe tant au niveau de la consommation privée (+5,7%) que de la consommation publique (+7,2%).

L'investissement connaît aussi un regain avec une croissance de 13,5% après 5,1% en 2013 et une contribution de 3 points à la croissance. La formation brute de capital fixe (FBCF) dans le secteur privé s'est accrue de 13,6% après 5,6%, en liaison avec le dynamisme des BTP et l'augmentation des acquisitions d'équipements et de matériels de transport. Dans le secteur public, la FBCF progresse de 7,5% après 2,5% en 2013, consécutivement à une hausse, à la fois de la dotation et du taux d'exécution du BIP.

S'agissant des exportations nettes, elles grèvent la croissance de 2,2 points.

Ce résultat traduit la décélération plus accentuée des exportations des biens et services que celles des importations : les exportations progressent de 10% après une hausse de 26,1% ; les importations augmentent de 14,4% après un accroissement de 18,3%.

Concernant l'inflation, la hausse des prix à la consommation finale des ménages décélère (+1,9% après +2,1% en 2013). Cette décélération est perceptible à tous les principaux postes de consommation, à l'exception de « transports » et « restaurants et hôtels » qui s'accroissent respectivement de 5,8 points et de 1,7 point. En particulier, l'on observe un ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires (+1% contre +3,6% en 2013), des « boissons alcoolisées et tabac » (+0,4% contre +2,1%) et de l'« enseignement » (+1,1% contre +3%).

1.2.2 Relations avec le reste du monde

1.2.2.1 Compétitivité

En 2014 le taux de change effectif réel (TCER) s'apprécie de 1,4%, traduisant la détérioration de la compétitivité globale de l'économie camerounaise.

S'agissant du climat des affaires, le Cameroun améliore son rang concernant la protection des investisseurs minoritaires mais recule de 10 places pour ce qui est de la facilité à faire des affaires. Il occupe la 158ème place sur 189 économies notées dans Doing business 2015. Dans celui de 2016, il perd 4 places et occupe la 172ème place sur 189. Cette évolution est imputable notamment à l'obtention des prêts, aux procédures administratives imposées aux opérateurs économiques jugées longues, aux raccordements à l'électricité.

Afin d'améliorer l'environnement des affaires et conformément aux recommandations du Cameroon Business Forum, plusieurs actions ont été menées en 2014 et au premier semestre 2015. Il s'agit, entre autres, de :

- l'introduction du paiement électronique au niveau de la CNPS ;
- la réduction du taux d'imposition des sociétés de 35% à 30% ;
- la mise en œuvre du manuel pour l'accomplissement des procédures foncières, domaniales et cadastrales ;
- la signature d'un arrêté conjoint MINJUSTICE/MINCOM fixant à 42 le nombre de journaux et quotidiens habilités à recevoir les annonces légales et judiciaires ;
- l'introduction du « mobile tax » pour la simplification du paiement des impôts (convention signée entre le MINFI et les sociétés MTN et ORANGE) ;
- la suppression du dépôt requis de 10% à la consignation relatif au contentieux fiscal.

1.2.2.2 Echanges

Dans ses échanges avec le reste du monde, le Cameroun continue à diversifier les produits exportés et les partenaires commerciaux. Le commerce avec les autres pays de la CEMAC apparaît de plus en plus dynamique et excédentaire en faveur du pays.

En 2014, la balance commerciale est déficitaire de 1 187,3 milliards et se détériore de 132,9 milliards par rapport à 2013. Le taux de couverture des importations par les exportations s'améliore en se situant à 68,3% contre 67,9% en 2013.

Les exportations progressent de 14,7% par rapport à 2013 pour s'établir à 2 558 milliards, en liaison avec la hausse des ventes de cacao brut en fèves (+24,9%), des bois en grume (+21,6%), de l'aluminium brut (+130,4%), du café robusta (+59,8%) et des huiles brutes de pétrole (+12,5%). A contrario, les ventes de coton brut, des bananes fraîches et plantains et du caoutchouc diminuent respectivement de 7,1%, 7,3% et 24,5%.

La structure des exportations montre que le pétrole demeure le premier produit exporté avec 47,8% des recettes totales d'exportations, suivi par : le cacao brut en fèves (10,9%), les carburants et lubrifiants (6,2%), les bois sciés (5,8%), les bois en grume (3,4%), le coton brut (3,1%), l'aluminium brut (2,9%), le caoutchouc brut (1,8%) et les bananes (1,5%).

Les importations s'accroissent de 14% et se chiffrent à 3 745,3 milliards. Cette hausse résulte de celle des achats des hydrocarbures (+35,8%), du matériel de transport (+48,2%) et des machines et appareils électriques (+24,5%). A l'inverse, les importations des produits du règne végétal baissent de 21,6% ; celles des produits alimentaires industriels de 7,4%.

Suivant les zones géographiques, le Cameroun enregistre des excédents commerciaux avec l'Union européenne (+303 milliards), la CEMAC (+76,6 milliards) et l'Asie du Sud-est (+31,2 milliards). Par contre, les échanges commerciaux sont déficitaires avec principalement l'Afrique de l'Ouest (-806,1 milliards du fait surtout des importations de pétrole du Nigéria), l'Asie orientale (-413,2 milliards) et l'Amérique du Nord (-82,6 milliards).

Au plan bilatéral, les principaux clients du Cameroun sont l'Espagne (où sont destinées 17% des exportations), la Chine (15%), les Pays-Bas (10,6%), l'Inde (9,9%) et l'Italie (9,3%). Les principaux fournisseurs sont la Chine (18% des importations), le Nigéria (17,9%), la France (10,2%), la Thaïlande (3,9%) et les Etats-Unis (3,5%).

Au premier semestre 2015, le déficit commercial se creuse de 63,1 milliards par rapport à la même période de 2014 pour se situer à 706,3 milliards. Cette détérioration résulte d'une baisse de 5,3% des exportations et d'une quasi-stabilité des importations. La baisse des exportations s'explique par celle des ventes de pétrole brut (-10%) du fait de la chute des cours mondiaux.

En 2014, le déficit du compte courant de la balance des paiements se détériore de 135 milliards par rapport à 2013 pour se situer à 692,2 milliards, soit l'équivalent de 4,3% du PIB. Il est induit par les soldes des comptes de biens (- 221,9 milliards), des services (-310,2 milliards) et des revenus (-337,5 milliards). Par contre, le solde des transferts courants est excédentaire de 177,4 milliards.

Le déficit du compte courant a été essentiellement financé par les IDE dont le flux net se situe à 364,2 milliards et les tirages nets des administrations publiques (+554,5 milliards).

Au final, le solde global de la balance des paiements est excédentaire de 28,9 milliards, correspondant à une hausse du même montant des avoirs de réserves. Ces avoirs de réserves sont fournis par le secteur pétrolier, l'agriculture, l'exploitation forestière et les transports dont les soldes globaux se chiffrent respectivement à 948,4 milliards, 656,3 milliards, 226 milliards et 116,9 milliards. Par contre, les industries (-1591,2 milliards), le commerce (-881,4 milliards), les télécommunications (-168,4 milliards) et les activités financières (-72,3 milliards) ont été les principaux postes de ponction de ces avoirs.

Le solde global de la balance des paiements est déficitaire avec le Nigeria (- 570,7 milliards), la France (-195,3 milliards), la Chine (-15,5 milliards) et les Etats-Unis (-114,4 milliards), mais excédentaire avec la CEMAC (+744,4 milliards) et les autres pays (+180,4 milliards).

Au terme des six premiers mois de 2015, la balance des règlements révèle que le déficit du solde courant s'établit à 358,2 milliards, tiré par le solde du compte des services (-344,5 milliards). Ce déficit est financé par les flux nets d'IDE (+24 milliards), les tirages nets des administrations publiques (+120,1 milliards) et les tirages nets du secteur privé non bancaire (+61,8). Le solde global est déficitaire de 232,8 milliards.

1.2.3 Monnaie et financement de l'économie

Dans le cadre d'une politique monétaire accommodante, le plafond des concours de la BEAC aux Trésors nationaux a été fixé à 35% des recettes budgétaires internes constatées au cours de l'exercice précédent. Le Cameroun a tiré 150 milliards sur un plafond de 335 milliards et a remboursé 90 milliards au 30 juin 2015. L'objectif de refinancement des banques a été porté à 80 milliards en mars 2015 contre 10 milliards en 2014. L'encours moyen des concours aux banques est passé en un an de 3,5 milliards à 53 milliards en juin 2015.

Le coefficient des réserves obligatoires appliqué aux banques camerounaises est de 11,75% pour les dépôts à vue et 9,25% pour les dépôts à terme. Rémunéré au taux de 0,05%, l'encours des réserves obligatoires se situe à 315,6 milliards à fin 2014, contre 290 milliards à fin 2013.

La situation monétaire s'équilibre en ressources et en emplois à 3 943,1

milliards à fin 2014, en hausse de 11% par rapport à fin décembre 2013. Les avoirs extérieurs nets sont en hausse de 7,6% et le crédit intérieur de 13,6%. Représentant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire progresse de 11,1% et s'établit à 3 646 milliards. Elle se compose en 17,5% de monnaie fiduciaire, 46,5% de monnaie scripturale et 36% de quasi-monnaie.

Dans le secteur bancaire, les dépôts de la clientèle s'élèvent à 3 329,1 milliards, en hausse de 9% par rapport à fin décembre 2013. Ces dépôts proviennent essentiellement des particuliers et des entreprises privées. Les crédits à la clientèle se chiffrent à 2 581,5 milliards, en hausse de 11,5%. Par catégorie, 60,7% des crédits sont octroyés aux entreprises privées, 16,1% aux particuliers, 7,4% aux entreprises publiques et 3,9% à l'administration publique centrale.

Dans le secteur de la microfinance, les dépôts s'élèvent à 519 milliards après 456,1 milliards à fin décembre 2013. L'encours des crédits se situe à 309 milliards, en augmentation de 8% par rapport à 2013. L'assainissement se poursuit dans ce secteur. Après les pertes successives enregistrées sur les années 2011 à 2013, le secteur a renoué avec les résultats positifs en 2014 et le résultat net global a été de 195 millions.

Le secteur des assurances est animé par 24 compagnies dont 16 dans la branche « Incendie, Assurances, Risques Divers et Transports » (IARDT) et 8 dans la branche « VIE ». En 2014, ce secteur a réalisé un chiffre d'affaires de 161,2 milliards, en augmentation de 0,3% par rapport à 2013. La branche IARDT a réalisé 72,5% de ce montant.

Pour ce qui est du marché financier, la capitalisation boursière de la Douala Stock exchange se situe à 347,1 milliards à fin décembre 2014, dont 158,6 milliards pour les actions et 188,4 milliards pour les obligations.

Sur le marché domestique de la dette, l'Etat a émis des titres publics. Il s'agit notamment des obligations du Trésor (OT) de maturité moyenne de cinq (5) ans, au taux d'intérêt moyen de 5,6 % ; des obligations du Trésor assimilables (OTA) de deux (2) ans de maturité, au taux d'intérêt moyen de 4% ; des bons du Trésor assimilables (BTA), mobilisables à court terme et servant aux besoins immédiats de trésorerie, au taux d'intérêt moyen de 2%. La stratégie d'endettement du gouvernement est de pourvoir aux besoins de financement de l'Etat en réduisant les coûts et en limitant les risques à moyen et long termes. En 2015, le niveau d'endettement public représenterait 22,6% du PIB, inférieur au seuil de 70% retenu comme critère de convergence de la CEMAC.

Dans le cadre du Plan d'urgence triennal, des financements supplémentaires d'un montant global de 925 milliards sont mobilisés. Le financement provient de quatre banques et de l'émission de l'eurobond. Il servira à développer entre autres, les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, de l'eau et de l'électricité, des infrastructures routières et de la santé.

1.2.4 Finances publiques

Le budget 2015 s'exécute dans un contexte marqué par : (i) une consolidation de la croissance économique ; (ii) la chute des cours mondiaux du pétrole ; (iii) le début de la mise en œuvre du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance ; (iv) la poursuite de la lutte contre la secte BOKO HARAM.

Au terme des sept premiers mois de l'exercice 2015, la situation des finances publiques présente une bonne tenue des recettes non pétrolières et une contre-performance en recettes pétrolières. Les crédits annuels sont consommés à 62,3% pour les dépenses courantes, 45,5% pour le service de la dette publique et 42,4% pour les dépenses d'investissement.

Les recettes internes se chiffrent à 1 773,5 milliards, en hausse de 7,9% par rapport à la même période de 2014. Elles se composent de 318,5 milliards de recettes pétrolières et 1 455 milliards de recettes non pétrolières. La baisse de 9,8% des recettes pétrolières fait suite à la chute des cours mondiaux de pétrole malgré l'augmentation de la production. La hausse de 12,7% des recettes non pétrolières est consécutive à l'accroissement des recettes des impôts et taxes intérieures (+11%), des recettes douanières (+6%) et des recettes non fiscales (+28,7%). Par ailleurs, l'Etat a procédé au renouvellement des concessions aux opérateurs de téléphonie mobile MTN et ORANGE à travers la cession des licences 3G et 4G. Cette opération va générer des recettes exceptionnelles d'un montant total de 150 milliards.

Au terme de l'exercice 2015, les estimations situent les ressources budgétaires à 3 832,8 milliards, dont 502,1 milliards de recettes pétrolières, 1 453,8 milliards d'impôts et taxes, 683,7 milliards de recettes douanières, 140,4 milliards de recettes non fiscales, 30 milliards de recettes exceptionnelles et 1 022,8 milliards d'emprunts et dons.

Les dépenses à fin juillet 2015 cumulent à 2 032,9 milliards, en hausse de 2,7% en glissement annuel. Cette hausse est tirée par celle des dépenses courantes (+13,7%) et du service de la dette publique (+23,8%). Les dépenses d'investissement reculent de 23,1% consécutivement à la diminution de 45,5% des dépenses d'investissements sur ressources extérieures.

A fin décembre 2015, les dépenses budgétaires sont estimées à 3 778,1 milliards, réparties en 2 015,6 milliards de dépenses courantes (hors intérêts), 1 185,8 milliards d'investissement et 576,7 milliards de service de la dette dont 467,2 milliards pour la dette intérieure.

Encadré 1 : Efficacité socio-économique des prélèvements obligatoires au Cameroun

Personne ne souhaite payer plus que ce qui est nécessaire. Il arrive parfois, et ce n'est pas souhaitable, que les citoyens aient le sentiment de payer trop d'impôts ou de payer des impôts pour rien. Dans leur raisonnement, qui est

généralement basé sur les effets des dépenses collectives (ou dépenses publiques) dans leur vie, ils prennent en compte tous les prélèvements obligatoires. Ces derniers sont en effet la principale source de financement de ces dépenses. Il est donc légitime et même souhaitable que les prélèvements obligatoires soient évalués et, que les politiques publiques y afférentes soient éventuellement réorientées, dans l'optique de l'amélioration du bien-être des populations. Cela est d'autant plus nécessaire que, ceux qui participent au financement des politiques publiques (les contribuables), sont de plus en plus exigeants en matière de résultats.

Le niveau des prélèvements obligatoires ne garantissant en rien la croissance économique, le progrès social, ou la justice sociale, la véritable problématique est de s'assurer de l'utilité, de l'efficacité, et de l'efficience des actions et des prestations que ces prélèvements servent à financer. C'est dans cette optique que le Ministère des Finances, à travers la Direction des Affaires Economiques, a mené au cours de l'année 2015 une étude intitulée « Efficacité socio-économique des prélèvements obligatoires au Cameroun », avec pour but principal d'avoir une meilleure visibilité sur la mise en œuvre des mesures prises dans le cadre des politiques fiscales, parafiscales et budgétaires. L'étude porte sur la période 2008-2014, bon nombre de communautés urbaines et de communes d'arrondissement ayant été créées en 2007.

Les prélèvements obligatoires sont définis comme l'ensemble des impôts, taxes, et cotisations sociales prélevés par les administrations publiques (au sens de la comptabilité nationale) et les institutions sous-régionales, déduction faite des impôts, taxes, et cotisations dus non recouvrés. En rapportant les prélèvements obligatoires au PIB, l'on obtient le Taux de Prélèvements Obligatoires (TPO).

L'efficacité socio-économique fait référence aux modifications induites par les actions des administrations publiques sur l'environnement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel, etc. Elle indique non pas les réalisations effectuées par les administrations avec les ressources budgétaires, mais plutôt l'impact de ces réalisations sur le bien-être des populations.

Cette étude a été réalisé sur la base d'un échantillon représentatif de 108 structures comprenant : (i) la DGI et la DGD pour l'administration centrale ; (ii) deux organismes de sécurité sociale et d'appui aux communes : CNPS et FEICOM ; et (iii) pour les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) : les 14 communautés urbaines et 90 communes parmi les 360 que compte le pays. Ces communes ont été choisies en fonction du poids économique et de la nécessité de prendre en compte les 58 départements. Les CTD de l'échantillon concentrent plus de 85% du volume d'activités de toutes les CTD.

Les premiers résultats de l'étude montrent que le TPO est de 15,6% en moyenne sur la période 2008-2014, dont 13,1% pour l'Etat central, 1,4% pour les CTD, 0,7% pour la sécurité sociale, et 0,3% pour les autres organismes de l'Etat

central (Cameroon Radio Television (CRTV) et Crédit Foncier du Cameroun (CFC)). En 2014, le TPO est estimé à 16,6%, dont 14% pour l'Administration centrale, 1,6% pour les CTD, 0,7% pour la sécurité sociale et 0,3% pour les autres organismes de l'Etat central.

S'agissant de l'efficacité socio-économique, elle s'apprécie à travers l'évolution des indicateurs économiques et sociaux. Il s'agit notamment du taux de croissance économique, du taux de pauvreté, de la proportion de la population souffrant de la faim, du taux de scolarisation, des taux de mortalité infanto-juvénile et infantile, du taux de couverture vaccinale, et de la mortalité maternelle. Seule la croissance économique est analysée dans les premiers résultats de l'étude.

Tableau 2 : Evolution du taux de prélèvements obligatoires, du taux de pression fiscale, et du taux de croissance économique sur la période 2008-2014

(en milliards FCFA)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014*	Moyenne 2008-2014
Taux de prélèvements obligatoires (TPO) (en % du PIB)	15,81	15,30	14,44	15,25	15,82	16,06	16,55	15,61
- Etat central	13,33	13,17	12,06	12,76	13,18	13,42	13,95	13,12
- CTD	01,16	01,15	01,41	01,50	01,64	01,60	01,56	01,43
- Caisses de sécurité sociale	00,89	00,70	00,69	00,70	00,70	00,73	00,72	00,73
<i>dont Cotisations retraite fonction publique</i>	<i>00,28</i>	<i>00,29</i>	<i>00,28</i>	<i>00,28</i>	<i>00,25</i>	<i>00,25</i>	<i>00,26</i>	<i>00,27</i>
- Autres organismes de l'Etat central	00,42	00,29	00,29	00,29	00,30	00,31	00,32	00,32
Taux de pression fiscale (en % du PIB)	13,59	13,43	12,37	13,01	13,39	13,67	14,10	13,37
Ecart entre TPO et Taux de pression fiscale	02,49	02,16	02,35	02,52	02,69	02,64	02,71	02,51
Taux de croissance du PIB en%	02,90	01,90	03,30	04,10	04,59	05,56	05,93	04,04

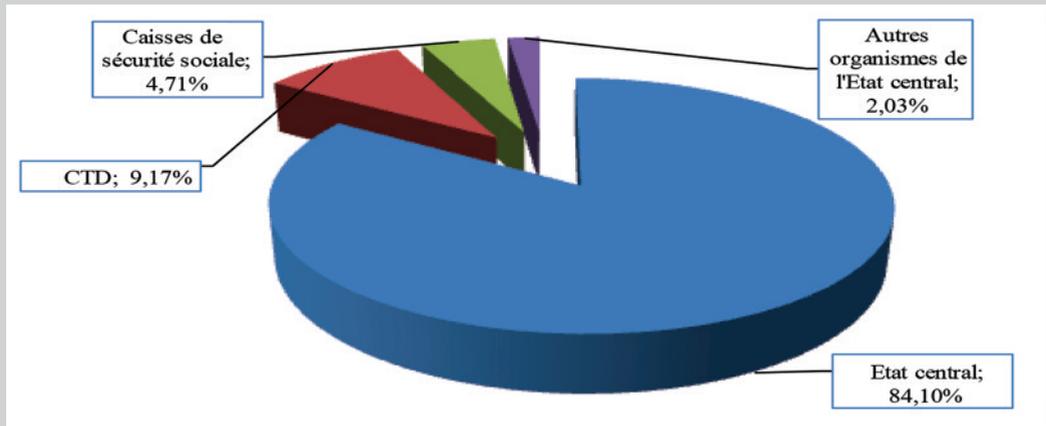
Sources : MINFI/DAE ; DSCE

*Estimations

Après un ralentissement de la croissance en 2008 et 2009, du fait de la crise financière internationale, l'économie camerounaise est entrée dans une dynamique de croissance économique continue et accélérée. Dans le même temps, le TPO a augmenté de façon légère. En effet, le taux de croissance économique a progressé de 3 points, passant de 1,9% en 2009 à 5,9% en 2014. Le TPO a quant à lui connu une hausse de 1,3 point, passant de 15,3% en 2009 à 16,6% en 2014.

Graphique 1 : Répartition des prélèvements obligatoires sur la période 2008-2014 (en % du total)

Source : MINFI/DAE



Au regard de la structure des prélèvements obligatoires au Cameroun, l'administration centrale concentre en moyenne 84,1% de l'ensemble des prélèvements obligatoires. Elle est suivie des CTD avec 9,2%, et de la sécurité sociale qui représente 4,71%. Cette structure montre que c'est l'Etat central qui effectue en grande partie toutes les actions ou activités relatives au progrès économique et social, y compris les activités liées aux dépenses de proximité et de sécurité sociale (activités génératrices de revenus, lutte contre la pauvreté, encadrement des populations vulnérables, etc.). Ces dernières font généralement partie des domaines d'intervention des CTD. Les transferts de compétences et de ressources engagés au Cameroun depuis 2012 dans le cadre de la décentralisation devraient permettre d'améliorer la part des prélèvements destinés aux CTD.

1.2.5 Secteurs sociaux

En 2015, les secteurs sociaux bénéficient d'une dotation de 763,1 milliards, représentant 20,4% du budget de l'Etat. Cette enveloppe sert à financer les activités relatives à : (i) l'éducation ; (ii) la santé ; (iii) l'encadrement de la femme et des jeunes ; (iv) la protection sociale des couches défavorisées ; (v) la promotion de l'emploi et de l'habitat social.

Le budget alloué au secteur éducatif s'élève à 492 milliards, en augmentation de 7,8% par rapport à 2014. Celle-ci permet de poursuivre les actions visant l'universalisation de l'éducation et le renforcement de la professionnalisation. La construction des salles de classe, l'acquisition de tables-bancs, l'équipement des salles informatiques et l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie des personnels se sont poursuivis.

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, le ratio élèves/salle de classe s'est situé à 49 dans le primaire, 54 dans le secondaire et 53 dans l'enseignement technique et

professionnel. Quant au ratio élèves/enseignant, il a été de 39 dans l'enseignement primaire, 54 dans le secondaire et 53 dans l'enseignement technique et professionnel.

Dans l'enseignement supérieur, les actions menées portent sur : (i) la professionnalisation des enseignements à travers l'accroissement des opportunités de formation technologique et professionnelle et le renforcement de la structuration de la recherche ; (ii) l'amélioration des infrastructures universitaires ; (iii) le contrôle de la qualité de la formation.

Quant à l'amélioration du cadre de travail dans ce niveau d'enseignement, le Gouvernement a poursuivi la construction des blocs administratifs, des blocs pédagogiques, des salles de cours, ainsi que l'équipement des laboratoires et des salles informatiques.

L'enveloppe de 207,1 milliards allouée à la santé permet de poursuivre : (i) l'amélioration de la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent ; (ii) la lutte contre la maladie et la promotion de la santé ; (iii) la viabilisation des districts de santé.

S'agissant du développement des infrastructures, les projets en cours de réalisation en 2015 concernent principalement la construction, la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires en matériel médical. Il s'agit notamment de : (i) la mise en service de l'hôpital de référence de Sangmélina, du Centre des urgences de Yaoundé et de l'Hôpital gynéco- obstétrique et pédiatrique de Douala ; (ii) l'acquisition des appareils de radiologie à l'hôpital de district de Bangangté et d'hématologie à l'hôpital régional de Limbe ; (iii) la construction de la banque de sang à l'Hôpital régional de Ngaoundéré ; (iv) la réhabilitation du service de radiologie de l'hôpital de district de Nguemendouka.

Pour ce qui est de l'emploi, le taux d'activité des personnes âgées de 15 ans ou plus au sens du BIT, a baissé pour se situer à 72,1% en 2014 contre 76,2% en 2010. Le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail est de 15,7% en 2014 contre 17,7% en 2010 ; le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle est de 5,9% contre 6,6%. Le taux composite de chômage qui combine le chômage, le sous-emploi lié au temps de travail et la main d'œuvre potentielle a reculé de 2 points passant de 19,8% en 2010 à 17,8% en 2014. Cette évolution traduit une amélioration de l'utilisation de la main d'œuvre. Le taux de sous-emploi global pour les personnes âgées de 15 ans et plus, se situe à 77,6% et le taux des emplois informels à 88,6%.

Les différentes actions menées en 2014 et au premier semestre 2015 ont permis la création d'emplois notamment dans : les transports, les bâtiments et travaux publics, l'éducation et la santé, la formation, la forêt, l'environnement, les collectivités territoriales décentralisées et, les autres programmes et projets gouvernementaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de promotion du logement

social et du développement urbain, les actions du gouvernement concernent : (i) le développement de l'habitat avec la poursuite de la construction des logements sociaux et l'aménagement des terrains ; (ii) l'entretien et la réhabilitation des voiries urbaines et, (iii) l'assainissement, notamment la construction de drains, la réalisation des points d'éclairage public et l'aménagement d'espaces verts, et l'amélioration de l'accès aux services de base.

S'agissant de la prévention et de la protection sociales, les prises en charge des déficiences ont porté sur la prévention du handicap, des incapacités, des risques et fléaux sociaux ainsi que la poursuite de la construction du centre multifonctionnel pour handicapés de Bépanda.

Concernant la promotion économique de la femme et du genre, les activités menées sont : (i) la formation des femmes rurales et groupes de femmes aux techniques modernes de production, de transformation et de conservation ; l'appui à la mise en place de 176 coopératives, la construction des Centres de promotion de la femme et de la famille. S'agissant de la lutte contre les violences faites aux femmes, plusieurs personnes ont été sensibilisées sur les violences basées sur le genre et les mutilations génitales féminines.

Pour ce qui est de l'encadrement de la jeunesse, les actions menées ont porté notamment sur : l'organisation des sessions de formation par l'Agence du service civique national de participation au développement ; la formation des jeunes et adultes aux valeurs d'intégration ; le financement de 363 projets et l'accompagnement de 4 106 jeunes ou groupes de jeunes à travers le PAJER U, et la formation dans divers métiers dans les centres multifonctionnels de promotion des jeunes.

1.2.6 Réformes structurelles et institutionnelles

Dans le cadre de la politique de croissance inclusive, les autorités ont entrepris d'améliorer les conditions de vie des populations à travers l'implémentation du Projet Filets Sociaux qui va permettre pendant 24 mois, d'aider les ménages qui sont vulnérables et qui vivent dans la pauvreté chronique. Ces ménages seront choisis dans 29 communes choisies à partir de la carte de la pauvreté dans les cinq régions les plus pauvres du pays (l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua, l'Est et le Nord-Ouest) et dans les villes de Douala et de Yaoundé.

La mise en œuvre de ce projet se fait en deux étapes, à savoir : l'expérimentation d'un Projet Pilote Filets Sociaux de transferts monétaires, entièrement financé par le Gouvernement, puis la mise en place d'un Projet de Filets Sociaux, avec le concours financier de la Banque mondiale à travers les fonds IDA.

Le Projet pilote de transfert monétaire a permis depuis novembre 2013, de faire 9 transferts monétaires d'un montant global de 480 millions envers 2 000 ménages (dont 1 500 dans 15 villages de la commune de Souledé-Roua dans la région de l'Extrême-Nord et 500 dans 7 quartiers de la commune de Ndop dans la

région du Nord-Ouest).

A la suite du Projet pilote, le Gouvernement a signé avec la Banque mondiale en avril 2014, la réalisation d'un projet plus grand d'un montant de 25 milliards, qui va permettre de soutenir, pendant cinq ans, environ 70 000 ménages à travers des transferts monétaires non contributifs et les travaux publics à haute intensité de main d'œuvre.

Le programme de transferts monétaires se réalisera en deux cycles de 20 000 ménages bénéficiaires chacun. Le premier cycle se fera en deux phases. Dans la première phase, 5 000 ménages choisis dans la région de l'Extrême-Nord et dans les villes de Yaoundé et Douala bénéficieront du Projet. Dans la deuxième phase, les 15 000 autres ménages seront choisis dans toutes les régions retenues et les villes de Yaoundé et Douala ; ils bénéficieront également des transferts environ six mois après le début de la première phase.

Le deuxième cycle, pour les 20 000 ménages restants, qui porte sur l'ensemble des régions sélectionnées et dans les zones urbaines de Yaoundé et Douala, commencera environ deux ans et demi après le lancement du premier cycle.

La conception et la mise en œuvre du programme pilote de travaux publics à forte intensité de main d'œuvre destiné à 30 000 ménages se feront progressivement après la mise en place des transferts monétaires afin de faciliter la coordination entre les deux programmes.

S'agissant de la première phase de 5 000 ménages, les communes de Mokolo (2 000), de Maga (1 000), de Kar-Hay (1 000), de Douala II (500) et de Yaoundé VII (500) ont été choisies sur la base de la carte de la pauvreté. Les premiers transferts monétaires de cette phase sont prévus en octobre 2015 ; ceux de la deuxième phase de 15 000 sont prévus en avril 2016.

La conception des travaux à forte intensité de main d'œuvre qui va bénéficier à 30 000 ménages pauvres et l'identification des communes bénéficiaires ont commencé. Sa mise en œuvre est prévue pour premier trimestre 2016.

Les politiques et programmes ci-haut visent à rendre la croissance inclusive afin de réduire la pauvreté. L'encadré ci-après tiré de l'ECAM IV (enquête camerounaise auprès des ménages IV) confirme la nécessité de leur renforcement.

Encadré 2 : Croissance et réduction de la pauvreté

En raison de la forte contribution de la croissance à la réduction de la pauvreté, le Cameroun s'est fixé pour objectif dans le DSCE, de réaliser un taux de croissance moyen de 5,5% par an sur la période 2010-2020. Cette croissance devrait permettre de ramener le taux de pauvreté monétaire à 28,7% à l'horizon 2020.

En réalité, le taux de croissance réel du PIB a été en moyenne de 4% par an.

L'écart entre ce taux de croissance et le taux moyen annuel d'accroissement démographique qui se situe à 2,6%, est de 1,4 point, moins que l'écart de 1,9 point projeté dans le DSCE, pour une réduction de la pauvreté monétaire à 28,7% à l'horizon 2020. Ainsi, l'écart relatif entre l'objectif de croissance du PIB et sa réalisation laisse entrevoir que l'objectif de parvenir à un taux de pauvreté monétaire de 28,7% à l'horizon 2020 sera difficilement atteint.

La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est de 37,5% en 2014 contre 39,9% en 2007. Le tableau ci-après présente la contribution de la croissance et de l'inégalité aux évolutions de la pauvreté au cours des sous-périodes 2001-2007 et 2007-2014.

Au cours de la première sous-période 2001-2007, la croissance économique a été modeste ; l'inégalité a reculé quelque peu. L'incidence de la pauvreté est restée quasi-stable, ne reculant que d'un quart de point de pourcentage. La croissance et l'inégalité sont allées dans le même sens ; la croissance contribue pour 0,124 point et l'inégalité pour 0,160 point ; ce qui justifie le passage de l'incidence de 40,2% en 2001 à 39,9% en 2007.

La sous-période 2007-2014 montre une amélioration en termes de réduction de la pauvreté de près de 2,5 points de pourcentage. La décomposition croissance et inégalité montre que la croissance, telle que mesurée par la consommation finale dans le cadre des enquêtes auprès des ménages, a été assez forte pour engendrer un recul de la pauvreté de 18,06%. Autrement dit, si la croissance entre 2007 et 2014 s'était accompagnée d'une stabilité de l'inégalité, l'incidence de la pauvreté serait passée de près de 39,9% à près de 21,8%. A contrario, l'inégalité semble s'être accentuée et contribuerait à une augmentation de près de 15,66% de l'incidence de la pauvreté ; la résultante est une baisse de la pauvreté de 2,5 points environ correspondant au passage de l'incidence de 39,9% en 2007 à 37,5% en 2014.

Ces résultats montrent que la croissance a davantage bénéficié aux ménages les plus aisés et très peu aux ménages pauvres.

Tableau 3 : Décomposition croissance et inégalité entre 2001 et 2014

	National			Urbain			Rural		
	2001	2007	Effet moyen	2001	2007	Effet moyen	2001	2007	Effet moyen
2001-2007									
Taux de pauvreté	40,2	39,9		17,9	12,2		52,1	55	
Différence	-0,283	-0,283	-0,283	-5,709	-5,709	-5,709	2,954	2,954	2,954
Effet croissance	-0,114	-0,134	-0,124	-1,184	-0,916	-1,050	2,077	1,932	2,004
Effet redistribution	-0,150	-0,170	-0,160	-4,793	-4,524	-4,659	1,022	0,877	0,950
Résidu	-0,020	0,020	0,000	0,268	-0,268	0,000	-0,145	0,145	0,000

2007-2014	National			Urbain			Rural		
	2007	2014	Effet moyen	2007	2014	Effet moyen	2007	2014	Effet moyen
Taux de pauvreté	39,9	37,5		12,2	8,9		55,0	56,8	
Différence	-2,403	-2,403	-2,403	-3,221	-3,221	-3,221	1,761	1,761	1,761
Effet croissance	-19,602	-16,526	-18,064	-8,598	-15,349	-11,974	-18,143	-12,662	-15,402
Effet redistribution	14,123	17,199	15,661	12,128	5,377	8,753	14,423	19,903	17,163
Résidu	3,076	-3,076	0,000	-6,751	6,751	0,000	5,481	-5,481	0,000

Sources: INS: ECAM 2, 3 & 4

1.3 Perspectives macroéconomiques et budgétaires 2015-2018

1.3.1 Perspectives macroéconomiques

Dans un environnement international peu propice et la persistance des poches d'insécurité, la croissance économique se consoliderait au taux de 5,9% en 2015, tirée par la hausse substantielle de la production pétrolière et par la sylviculture et l'exploitation forestière. En 2016, elle ralentirait à 5,3% à cause du recul du PIB pétrolier malgré 5,7% de croissance du PIB non pétrolier. De 2016 à 2018, le PIB croîtrait en de 5,1% l'an, ou plus étant donnée la croissance potentielle apportée par les projets structurants et les infrastructures. Par secteurs, les évolutions restent contrastées.

Dans le secteur primaire, la croissance est estimée à 4,9% en 2015, tirée par les branches « sylviculture et exploitation forestière » et « élevage et pêche ». En 2016, le secteur croîtrait de 4,5%, malgré la décélération de la sylviculture.

L'agriculture vivrière devrait bénéficier des efforts d'encadrement des agriculteurs et de la distribution du matériel végétal et des engrais. Les cultures de rentes seraient soutenues par les programmes d'encadrement des producteurs et l'introduction de plants et semences à haut rendement, ainsi que des financements pour le développement de la culture du coton.

Dans les sous-secteurs de l'élevage et de la pêche, la mise en œuvre des projets agropastoraux du PLANUT, notamment la construction des entrepôts frigorifiques et l'aménagement de 1 200 hectares des terres cultivables, permettent d'entrevoir des perspectives favorables. Par ailleurs, l'exploitation programmée des réserves d'eau des barrages en cours de construction (Lom Pangar, Memve'ele, Mekin) devrait booster la production halieutique.

Dans le secteur secondaire, le dynamisme observé depuis 2012 se poursuit en 2015, avec une progression estimée à 8,4% en 2015, en liaison avec la hausse de la production pétrolière (+28,3%) et du dynamisme des BTP (+7,3%).

En 2016, ce secteur enregistrerait un ralentissement des activités et sa croissance s'établirait à 4,7%, du fait d'une baisse de la production pétrolière de 2,2%. Sur la période 2016-2018, la croissance moyenne du secteur secondaire est

prévue à 4%. La progression du secteur serait portée principalement par l'offre accrue d'énergie et la vigueur des BTP. La vigueur des BTP est liée à la poursuite des grands projets mais aussi à la mise en œuvre du PLANUT et des travaux relatifs à l'organisation des CAN 2016 et 2019 ; l'offre d'énergie elle, devrait s'améliorer grâce au début d'exploitation du barrage hydroélectrique de Lom Pangar.

Le secteur tertiaire reste dynamique avec une hausse estimée à 5% en 2015, en lien avec la bonne évolution des secteurs primaire et secondaire. Mais l'insécurité dans les régions de l'Extrême Nord et de l'Est, est préjudiciable aux activités de transports et de tourisme. En 2016, la valeur ajoutée de ce secteur est projetée à 6,1% grâce au renforcement des services de télécommunications (téléphonie : passage à la technologie 3G, point d'atterrissage), à la vigueur du commerce, des services financiers et des activités immobilières. L'organisation de la CAN féminine devrait contribuer à renforcer ces domaines.

Pour ce qui est des services financiers, la vigueur des activités bancaires est favorisée par le dynamisme du crédit bancaire et les nouveaux instruments financiers (affacturation, mobile money) mais également par les besoins de financement de l'Etat. Entre 2016 et 2018, le secteur tertiaire progresserait de 6%.

Tableau 4 : Ventilation sectorielle du PIB (2012-2018)

	Historiques			Estimations	Projections		
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Secteur primaire	2,7	3,7	4,7	4,9	4,5	4,4	4,5
Agriculture des produits vivriers	3,8	3,9	4,2	4,0	4,3	4,4	4,6
Agriculture industrielle et d'exportation	-3,7	6,9	2,9	4,7	4,5	4,7	4,6
Elevage et chasse	2,6	4,8	5,7	5,7	5,0	5,1	5,2
Pêche	1,8	2,8	2,7	3,0	3,0	3,0	3,0
Sylviculture et exploitation forestière	-0,2	-1,8	9,9	12,0	6,1	4,3	3,4
Secteur secondaire	4,9	5,7	6,8	8,4	4,7	2,9	4,5
Industries extractives	3,7	8,7	13,7	28,1	-2,2	-18,1	-10,6
Dont : hydrocarbures	3,5	8,5	13,9	28,3	-2,2	-21,9	-10,6
Industries agro-alimentaires	5,4	3,7	5,2	3,4	5,4	6,1	6,6
Autres industries manufacturières	4,9	3,6	3,6	3,9	4,6	6,3	5,3
Electricité, gaz et eau	-0,1	8,7	10,6	4,4	5,8	7,7	5,3
BTP	6,7	12,9	10,8	7,3	14,1	14,9	13,5
Secteur tertiaire	5,5	6,1	5,6	5,0	6,1	5,9	6,0
Commerce, restaurants et hôtels	5,4	5,7	5,2	5,4	5,8	5,3	5,3
Transports, entrepôts, communications	8,1	7,9	6,5	6,2	7,3	8,0	8,1
Banques et organismes financiers	6,7	13,3	13,7	9,1	11,1	8,9	5,4
Autres services marchands	2,3	5,0	2,6	3,0	5,8	5,2	4,2
SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés)	6,7	7,9	8,9	8,2	7,6	7,3	7,1
Services non marchands des APU	6,1	5,0	6,7	4,1	4,7	4,7	6,5
Autres services non marchands	4,0	5,2	5,8	4,1	4,2	4,8	4,7
PIB aux coûts des facteurs	4,7	5,4	5,7	5,9	5,3	4,8	5,3
PIB	4,6	5,6	5,9	5,9	5,3	4,8	5,3

Source : MINFI/DAE

Du côté des emplois du PIB, la demande intérieure tire la croissance avec une contribution estimée à 7 points dont 5,8 points pour la consommation et 1,2 point pour l'investissement. La consommation privée dont la croissance est estimée à 6,7% bénéficie de la maîtrise de l'inflation et de l'amélioration des revenus des ménages, en liaison avec la poursuite des recrutements dans la fonction publique, dans les entreprises et dans divers chantiers/projets. Entre 2016 et 2018, la consommation privée progresserait en moyenne de 4%.

Quant à l'investissement, sa croissance est estimée à 5,1% en 2015, tirée par sa composante privée avec la création de nouvelles cimenteries et le renouvellement des outils de production de plusieurs entreprises. Sur la période 2016-2018, la croissance de l'investissement devrait être plus vigoureuse, avec une moyenne de 8,5%, en liaison avec l'accélération des travaux du plan d'urgence et des Coupes d'Afrique des Nations.

La demande extérieure nette grève la croissance de 0,9 point en 2015, consécutivement à une hausse des importations (+6,7%) plus importante que celle des exportations (+5,8%). Mais entre 2016 et 2018, l'impact devrait s'inverser grâce à la bonne tenue des exportations qui bénéficieraient d'une évolution favorable de la demande extérieure.

En ce qui concerne les prix, bien qu'ayant atteint 3,4% au premier semestre 2015, l'inflation ne devrait pas excéder le seuil de 3% sur l'ensemble de l'année, en raison de la récente révision à la baisse des droits d'accises et de l'atténuation des effets mécaniques de la hausse des prix des carburants.

Tableau 5 : Indicateurs clés

	Historiques			Estimations		Projections		
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
PPIB à prix courant (milliards de FCFA)	12546	13515	14607	15846	16901	18001	19416	21066
PIB pétrolier	941	1075	1060	1086	920	702	609	668
PIB non pétrolier	11605	12440	13547	14761	15980	17299	18806	20398
PIB à prix constant	9536	9973	10528	11152	11805	12437	13029	13713
PIB pétrolier	342	354	384	437	560	548	428	383
PIB non pétrolier	9194	9620	10144	10715	11245	11889	12601	13331
Croissance annuelle (en %)								
PPIB à prix constant	4,1	4,6	5,6	5,9	5,9	5,3	4,8	5,3
PIB pétrolier	-7,3	3,5	8,5	13,9	28,3	-2,2	-21,9	-10,6
PIB non pétrolier	4,6	4,6	5,5	5,6	4,9	5,7	6,0	5,8
Déflateur du PIB	3,1	3,1	2,5	2,6	0,8	1,2	3,1	3,2
Déflateur du PIB pétrolier	34,0	10,3	-9,0	-10,1	-33,9	-22,1	11,2	22,7
Déflateur du PIB non pétrolier	1,4	2,5	3,3	3,2	3,2	2,4	2,6	2,5
Prix à la consommation	2,9	2,4	2,1	1,9	3,0	3,0	3,0	3,0
Prix des exportations	24,3	1,6	-7,1	-7,5	-9,2	-5,1	1,0	1,0
<i>dont prix du pétrole camerounais</i>	<i>27,0</i>	<i>9,1</i>	<i>-4,1</i>	<i>-7,5</i>	<i>-27,0</i>	<i>-2,8</i>	<i>8,9</i>	<i>8,9</i>
Prix des importations	2,2	10,3	-1,4	0,8	15,2	1,7	3,0	3,0
Termes de l'échange	22,1	-8,6	-5,6	-8,2	-24,4	-6,8	-2,0	-2,0
Consommation	5,3	5,4	5,6	5,9	6,7	3,2	3,4	5,0
<i>Privée</i>	<i>5,3</i>	<i>5,4</i>	<i>5,5</i>	<i>5,7</i>	<i>7,3</i>	<i>3,0</i>	<i>3,4</i>	<i>5,5</i>
<i>Publique</i>	<i>4,5</i>	<i>1,6</i>	<i>6,5</i>	<i>7,2</i>	<i>2,6</i>	<i>4,7</i>	<i>3,6</i>	<i>1,1</i>
FBCF	12,1	1,4	5,2	12,9	5,1	8,6	9,9	6,8
<i>Privée</i>	<i>6,5</i>	<i>4,4</i>	<i>6</i>	<i>13,6</i>	<i>5,3</i>	<i>8,1</i>	<i>8,5</i>	<i>7,5</i>
<i>Publique</i>	<i>74,6</i>	<i>-3,5</i>	<i>2,5</i>	<i>7,5</i>	<i>3,5</i>	<i>12,8</i>	<i>20,9</i>	<i>2,5</i>
Exportations B&S	7,8	2,2	26,0	10,0	5,8	4,0	3,0	3,9
Importations B&S	15,7	13,2	1,2	18,3	6,7	1,0	3,8	4,8
En pourcentage du PIB								
Répartition sectorielle								
Secteur Primaire	21,7	21,4	21,1	20,4	20,7	20,7	20,4	20,1
Secteur Secondaire	27,3	27,9	27,6	27,6	26,5	25,5	25,7	26,2
<i>dont pétrole</i>	<i>7,5</i>	<i>8,0</i>	<i>7,3</i>	<i>6,9</i>	<i>5,4</i>	<i>3,9</i>	<i>3,1</i>	<i>3,2</i>
Secteur Tertiaire	43,2	43,0	43,7	43,9	45,3	46,2	46,3	46,1
Les composantes de la demande								
Consommation	87,5	88,4	88,7	88,7	87,5	87,9	87,7	89,3
<i>Privée</i>	<i>75,9</i>	<i>77,0</i>	<i>77,2</i>	<i>76,9</i>	<i>76,2</i>	<i>76,0</i>	<i>76,0</i>	<i>78,2</i>
<i>Publique</i>	<i>11,6</i>	<i>11,5</i>	<i>11,6</i>	<i>11,8</i>	<i>11,3</i>	<i>11,8</i>	<i>11,7</i>	<i>11,1</i>
FBCF	20,6	19,2	19,4	20,5	20,5	20,7	22,3	21,9
<i>Privée</i>	<i>18,2</i>	<i>16,9</i>	<i>17,1</i>	<i>18,2</i>	<i>18,6</i>	<i>18,6</i>	<i>19,3</i>	<i>19,0</i>
<i>Publique</i>	<i>2,4</i>	<i>2,3</i>	<i>2,3</i>	<i>2,3</i>	<i>1,9</i>	<i>2,2</i>	<i>3,0</i>	<i>2,9</i>
Exportations B&S	18,4	18,8	20,7	21,7	22,7	21,7	19,9	17,9
Importations B&S	26,5	26,6	28,9	31,2	30,7	30,2	29,9	29,1
Gouvernement								
Recettes hors Dons	16,9	16,8	17,2	17,2	16,2	15,1	14,7	15,0
<i>pétrolières</i>	<i>5,1</i>	<i>4,9</i>	<i>4,8</i>	<i>4,3</i>	<i>3,0</i>	<i>2,7</i>	<i>2,1</i>	<i>2,0</i>
<i>non pétrolières</i>	<i>11,8</i>	<i>11,9</i>	<i>12,4</i>	<i>13,0</i>	<i>13,2</i>	<i>12,4</i>	<i>12,6</i>	<i>13,0</i>
Dépenses	19,7	18,8	21,9	20,5	19,5	21,5	19,2	21,1
<i>courantes</i>	<i>14,1</i>	<i>13,3</i>	<i>14,6</i>	<i>13,8</i>	<i>12,3</i>	<i>12,8</i>	<i>10,6</i>	<i>10,8</i>
<i>en capital</i>	<i>5,5</i>	<i>5,5</i>	<i>7,3</i>	<i>6,6</i>	<i>7,2</i>	<i>8,7</i>	<i>8,6</i>	<i>10,3</i>
Solde budgétaire global	-2,2	-1,6	-4,3	-2,9	-2,7	-5,8	-3,9	-5,5
Balance commerciale	-2,2	-1,0	-0,7	-1,4	-1,9	-2,7	-4,6	-7,0
Solde compte courant	-2,8	-3,6	-3,8	-4,4	-2,6	-3,7	-4,0	-6,0

Source : MINFI/DAE

1.3.2 Projections budgétaires 2016

L'objectif majeur du budget de l'année 2016 est la poursuite de l'accélération de la croissance économique pour la rendre plus forte, durable, inclusive et génératrice d'emplois, à travers notamment la modernisation de l'appareil de production, l'amélioration de la productivité, de la compétitivité, du climat des affaires et de l'accès au financement, ainsi que la promotion de l'émergence des industries locales et de la diversification de l'économie et de nos partenaires commerciaux. Cette préoccupation se décline en objectifs spécifiques en recettes et dépenses.

Pour ce qui est des recettes internes, l'objectif principal demeure la mobilisation optimale des recettes non pétrolières afin de soutenir la relance économique. A cet effet, la sécurisation des recettes par la rationalisation et la maîtrise des régimes fiscaux incitatifs sera poursuivie. S'agissant des d'impôts et taxes, sans entraver les efforts de relance, l'accent sera mis sur l'élargissement de l'assiette, la rationalisation et le suivi-évaluation des dépenses fiscales. Quant aux recettes douanières, leur accroissement se fera à travers notamment : (i) la rationalisation des exonérations ; (ii) l'optimisation du régime de vignette sur certains produits manufacturés ; (iii) le renforcement de la lutte contre les mauvaises pratiques.

Les ressources budgétaires englobent les recettes internes, les emprunts et dons et, le financement bancaire. Les recettes internes regroupent les recettes pétrolières, les recettes non pétrolières et les recettes de privatisation.

Les recettes pétrolières comprennent la redevance SNH et l'impôt sur les sociétés pétrolières. La redevance SNH résulte : (i) d'une production pétrolière de 34,6 millions de barils projetée par la SNH ; (ii) un cours du baril de Brent projeté à 50,4 dollars, desquels on enlève 3 dollars de décote, soit en définitive un prix du baril camerounais de 47,4 dollars ; (iii) un cours du dollar de 586,4 francs CFA. Sur cette base et compte tenu des charges associatives de la SNH, la redevance est prévue à 247,2 milliards. Assis sur les bénéfices de l'exercice 2015 et des paiements contemporains, le montant attendu de l'impôt sur les sociétés pétrolières est de 150 milliards. La projection consolidée des recettes pétrolières est de 397,2 milliards en baisse de 47,1% par rapport à l'exercice 2015.

La croissance des recettes non pétrolières est présumée être la même que celle du PIB non pétrolier nominal, majorée de l'impact des mesures nouvelles législatives et administratives. Le PIB non pétrolier nominal croîtrait de 8,1%. L'impact des mesures administratives est évalué à 31 milliards dont 20 milliards pour la douane et 11 milliards pour les impôts. Mais, le relèvement de 1% à 2% du minimum des acomptes mensuels et du minimum de perception pour les entreprises relevant du régime du réel par la loi de finances 2015, impactera négativement les soldes d'impôts sur les sociétés en 2016. Au final, les recettes non pétrolières sont projetées à 2 469,3 milliards dont 1 565 milliards d'impôts et taxes,

752,1 milliards de recettes douanières, et 152,2 milliards de recettes non fiscales.

Les recettes de privatisations issues de la cession par l'Etat des licences 3G et 4 G aux opérateurs de téléphonie mobile ORANGE et MTN s'élèvent à 120 milliards.

Les emprunts et dons sont prévus à 948,2 milliards contre 1 022,8 milliards estimés à fin 2015. Ils se répartissent en 505 milliards de prêts projets, 58,2 milliards de dons, 300 milliards d'émission des titres publics, et 85 milliards des ressources d'emprunts sous forme d'appui budgétaire à obtenir auprès des bailleurs de fonds. Le financement bancaire de 300 milliards à raison de 50 milliards de réserves sur les ressources issues de l'Eurobond et 250 milliards d'emprunt bancaire.

Les choix des dépenses budgétaires restent guidés par la recherche d'une plus grande efficacité socio-économique et l'amélioration du service public, à travers une allocation et une gestion efficaces des fonds publics. Les dépenses budgétaires comprennent : les dépenses courantes, les dépenses en capital et la dette publique.

Les dépenses courantes sont projetées à 1 981,2 milliards et se composent de 955,2 milliards de dépenses de personnel, 667 milliards d'achats de biens et services, et 359 milliards de transferts et subventions dont 194 milliards de pensions. Elles sont en baisse de 8,3% par rapport aux 2 015,6 milliards estimés à fin 2015, traduisant d'une part la réduction du train de vie de l'Etat à travers la baisse des dépenses en biens et services, et d'autre part la prise en compte de la baisse des cours mondiaux du pétrole qui entraîne la disparition de la subvention résultant du blocage des prix à la pompe.

Les dépenses en capital sont budgétisées à 1 525,8 milliards dont 945,8 milliards sur ressources propres, 525 milliards sur financements extérieurs, et 55 milliards pour les dépenses de restructurations.

Dans les dépenses sur ressources propres, deux nouvelles composantes font leur apparition à savoir : les dépenses dans le cadre du plan d'urgence pour un montant de 275 milliards, et celles relatives aux préparatifs des CAN 2016 et 2019 pour un montant de 120 milliards.

Le service de la dette publique passe de 436,7 milliards en 2015 à 727,7 milliards dans le projet de budget 2016, dont 335 milliards pour la dette extérieure, et 392,8 milliards pour la dette intérieure. La hausse observée résulte de la prise en compte des charges en intérêts liées aux nouveaux emprunts.

En définitive, le projet de budget 2016 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 4 234,7 milliards, en augmentation de 13% par rapport à la loi de finances de 2015.

Tableau 6 : Projections budgétaires pour l'exercice 2016 (en milliards)

RUBRIQUES	2015	2015	Ecart	Ecart en %	2016	Ecart	Variation
	L.F.	Estimations	Est./L.F	Est./L.F	Prévisions	2016/2015	en %
	(a)	(b)	2015	2015	(e)	(f)=(e)-(a)	2016/2015
			(c)=(b)-(a)	(d)=(c)/(a)		(g)=(f)/(a)	
A- RECETTES TOTALES (I+II+III)	3746,6	3832,8	86,2	2,3	4234,7	488,1	13,0
I- RECETTES INTERNES (1+2+3)	2963,4	2810,0	-153,4	-5,2	2986,5	23,1	0,8
1- Recettes pétrolières	751,2	502,1	-249,1	-33,2	397,2	-354,0	-47,1
- Redevance SNH	549,9	331,1	-218,8	-39,8	247,2	-302,7	-55,0
- Impôts s/sociétés pétrolières	201,3	171,0	-30,3	-15,1	150,0	-51,3	-25,5
2- Recettes non pétrolières	2212,2	2277,9	65,7	3,0	2469,3	257,1	11,6
- Impôts et taxes	1403,8	1453,8	50,0	3,6	1565,0	161,2	11,5
- Recettes douanières	692,7	683,7	-9,0	-1,3	752,1	59,4	8,6
- Recettes non fiscales	115,7	140,4	24,7	21,3	152,2	36,5	31,5
3- Recettes de privatisations	0,0	30,0	30,0		120,0	120,0	0,0
II- EMPRUNTS & DONTS	783,2	1022,8	-40,4	-30,6	948,2	165,0	21,1
- Prêts projets	405,0	405,0	0,0	0,0	505,0	100,0	24,7
- Dons	58,2	17,8	-40,4	-69,4	58,2	0,0	0,0
dont : dons du C2D	40,4	0,0	-40,4	-100,0	40,4	0,0	0,0
- Emission titres publics	320,0	600,0	280,0	87,5	300,0	-20,0	-6,3
- Autres emprunts (appui budgétaire)	0,0	0,0	0,0		85,0	85,0	
III- FINANCEMENT BANCAIRE	0,0	0,0	0,0		300,0	300,0	
- Réserves sur Eurobond	0,0	0,0	0,0		50,0	50,0	
- Emprunt bancaire	0,0	0,0	0,0		250,0	250,0	
B- DEPENSES TOTALES (I+II+III)	3746,6	3778,1	31,5	0,8	4234,7	488,1	13,0
I- DEPENSES COURANTES (1+2+3)	2159,9	2015,6	-144,3	-6,7	1981,2	-178,7	-8,3
1- Dépenses de personnel	900,0	917,0	17,0	1,9	955,2	55,2	6,1
- Salaires	840,0	857,0	17,0	2,0	890,2	50,2	6,0
- Autres dépens. personnel	60,0	60,0	0,0	0,0	65,0	5,0	8,3
2- Achats de biens et services	715,6	685,6	-30,0	-4,2	667,0	-48,6	-6,8
- dépenses ordinaires	703,0	673,0	-30,0	-4,3	654,4	-48,6	-6,9
- dépenses du C2D	12,6	12,6	0,0	0,0	12,6	0,0	0,0
3- Transferts et subventions	544,3	413,0	-131,3	-24,1	359,0	-185,3	-34,0
- Pensions	183,0	183,0	0,0	0,0	194,0	11,0	6,0
- Subventions SONARA	201,3	60,0	-141,3	-70,2	0,0	-201,3	-100,0
- Autres transferts & subventions	160,0	170,0	10,0	6,3	165,0	5,0	3,1
II- DEPENSES EN CAPITAL	1150,0	1185,8	35,8	3,1	1525,8	375,8	32,7
* Dépenses sur FINEX	425,0	425,0	0,0	0,0	525,0	100,0	23,5
* Dépenses sur ressources intérieures	650,0	695,8	45,8	7,0	945,8	295,8	45,5
- dépenses ordinaires	622,2	572,0	-50,2	-8,1	523,0	-99,2	-15,9
- dépenses du C2D	27,8	27,8	0,0	0,0	27,8	0,0	0,0
- dépenses Plan d'urgence	0,0	66,0	66,0		275,0	275,0	
- dépenses CAN	0,0	30,0	30,0		120,0	120,0	
* Dépenses de restructuration	75,0	65,0	-10,0	-13,3	55,0	-20,0	-26,7
III- DETTE PUBLIQUE	436,7	576,7	140,0	32,1	727,7	291,0	66,6
* Dette extérieure	109,5	109,5	0,0	0,0	335,0	225,5	205,9
- Intérêts	30,5	30,5	0,0	0,0	212,3	181,8	596,1
dont : Eurobonds	0,0	0,0	0,0		45,0	45,0	
: Primes d'assurance	0,0	0,0	0,0		50,0	50,0	
: Emprunts liés aux CAN	0,0	0,0	0,0		46,3	46,3	
- Principal	79,0	79,0	0,0	0,0	122,7	43,7	55,3
* Dette intérieure	327,2	467,2	140,0	42,8	392,7	65,5	20,0
- Intérêts	14,5	14,5	0,0	0,0	30,2	15,7	107,9
- Principal	96,6	96,6	0,0	0,0	202,5	105,9	109,6
dont : Rembrst emprunts obligataires	70,0	70,0	0,0	0,0	57,5	-12,5	-17,9
: Rembrst BTA & OTA	0,0	0,0	0,0	0,0	95,0	95,0	
- Arriérés intérieurs	116,1	106,1	-10,0	-8,6	10,0	-106,1	-91,4
- Remboursmts crédits TVA	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
- Remboursmts dette SONARA	0,0	150,0	150,0		50,0	50,0	
C- BESOIN DE FINANCEMENT (B-A)	0,0	-54,7	-54,7		0,0	0,0	0,0

Source : MINFI/DAE

Le budget même voté, reste une prévision qui invite à l'action. Il faut éviter que ne survienne ce qui n'est pas souhaité, et tout faire pour atteindre voire dépasser les objectifs fixés.

La contreperformance en recettes à la suite de la chute des cours du pétrole

en 2015, rappelle la dépendance des économies vis-à-vis de la conjoncture internationale. Si on est désarmé face aux chocs externes, l'économie camerounaise pourrait se hisser à un sentier de croissance plus élevé grâce à une amélioration et une accélération de l'exécution du budget et des projets. C'est un travail de longue haleine. Dans l'immédiat, il est question d'accompagner le vote du budget par celui des mesures qui faciliteraient son exécution.

1.3.3 Mesures nouvelles

En douane, les mesures nouvelles sont relatives à la taxation de certains produits défiscalisés à la faveur des Ordonnances N°2008/001 et 2008/002 du 07 mars 2008 ratifiées par la Loi N°2008/006 du 16 juillet 2008, elle-même modifiée par la Loi N°2008/012/ du 29 décembre 2008 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2009. Plusieurs produits de grande consommation avaient été totalement ou partiellement défiscalisés. Les produits totalement défiscalisés sont le riz, le poisson et le blé. Les produits partiellement défiscalisés sont tous les ciments produits finis et les ciments non pulvérisés dits « clinkers ».

Près de huit ans après l'édition desdites mesures, le contexte ayant présidé leur mise en œuvre a évolué. L'objectif d'approvisionnement du marché camerounais dans le cadre de la politique du Gouvernement de lutte contre la vie chère pour le cas du riz demeure mitigé, au regard de la tiédeur de la répercussion des mesures de défiscalisation sur le panier de la ménagère et des activités de réexportation en contrebande.

S'agissant des ciments et du clinker, la défiscalisation visait à renforcer l'approvisionnement national, par la réduction du droit de douane exigible sur les ciments produits finis importés et sur la matière première, clinker, destinée à l'industrie locale. Avec la diversification de l'offre nationale des ciments liée à la multiplication des unités de production, la pérennité de la mesure, de nature à créer des distorsions de concurrence, n'apparaît plus fondée.

En conséquence, le projet de loi de finances propose le rétablissement des droits et taxes de douane exigibles sur lesdits produits. Ladite taxation ne constitue qu'un retour à l'application du Tarif Extérieur Commun de la CEMAC.

Au plan fiscal, les mesures nouvelles proposées sont en conformité avec les orientations définies par le Président de la République dans la Circulaire relative à la préparation du budget 2016. Elles touchent ainsi à :

- l'amélioration de l'environnement fiscal des affaires et à la promotion sociale (I) ;
- la simplification des procédures fiscales et la rationalisation des taux d'imposition (II) ;
- le renforcement des garanties et droits du contribuable (III) ;
- l'élargissement de l'assiette fiscale (IV) ;
- la lutte contre la fraude et à la sécurisation des recettes de l'Etat (V).

CHAPITRE 2 : PRODUCTION

Dans un environnement défavorable, l'économie camerounaise en 2014 a fait preuve de résilience grâce à la diversité de sa base productive. Les perturbations provoquées par la secte Boko Haram étant géographiquement circonscrites, cette résilience devrait résister en 2015 - 2016 voire au-delà.

2.1 Secteur primaire

La production du secteur primaire a augmenté de 4,7% en 2014 contre 3,7% en 2013. Ce secteur a représenté 20,4% du PIB et a contribué pour 1 point à la croissance contre 0,8 point en 2013. On a observé une forte poussée des exportations des produits de rente au premier trimestre 2015 et du bois au premier semestre, ce qui serait de bon augure pour le secteur sur toute l'année.

Les politiques de développement du secteur rural restent axées entre autres sur : (i) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières ; (ii) la modernisation des infrastructures du monde rural et l'accroissement de la production ; (iii) la gestion durable des ressources naturelles.

2.1.1 Sous-secteur agricole

Le sous-secteur est éclaté en agriculture industrielle et d'exportation et, en agriculture vivrière.

2.1.1.1 Agriculture industrielle et d'exportation

La production de l'agriculture industrielle et d'exportation s'est accrue de 2,9% après 6,9% en 2013. Elle concerne essentiellement les produits de rente à savoir

: cacao, cafés, caoutchouc, coton, banane et huile de palme.

Cacao

En 2014, la production de cacao a progressé de 2,3% pour se situer à 281 196 tonnes. Les exportations sont restées quasi stables malgré la hausse de 25% des cours mondiaux. Au premier trimestre 2015 et en glissement annuel, les quantités exportées grimpent de 64% ; l'écoulement de la production de 2014 retardé par la saturation du port de Douala pourrait expliquer ce saut.

Les actions menées pour accroître la production ont concerné : (i) l'acquisition et la distribution de 5,4 millions de plants de cacaoyer ; (ii) l'appui à 938 organisations de producteurs en produits et équipements phytosanitaires pour le traitement de 46 430 ha de vergers ; (iii) la création de 380 ha de plantations dans le cadre du Projet d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs.

Cafés

En 2014, la production de café arabica a progressé de 14,6% après une chute de 30% en 2013, pour s'établir à 8 020 tonnes. Celle de café robusta, en baisse de 19,2% en 2013 a crû de 19,2% pour se situer à 37 115 tonnes.

Les actions du Projet de protection du verger cacao/café ont permis en 2014 de produire 855 000 plants de caféiers arabica et 608 000 plants de robusta, de recycler 282 acteurs de lutte phytosanitaire. Le Projet d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs a permis de produire 2,3 millions de boutures racinées de caféiers robusta ; de réhabiliter 2 ha de champ semencier de café arabica et de traiter 17 ha de plantation de café arabica.

En 2014, les quantités exportées de cafés se sont accrues par rapport à 2013 de 9,2% pour l'arabica et de 46,1% pour le robusta. Les cours sont remontés de 43,7% pour l'arabica et de 4,7% pour la variété robusta après les baisses observées il y a un an. Au premier semestre 2015 et en glissement annuel, les exportations progressent de 12,2% pour l'arabica et de 19,9% pour le robusta.

Caoutchouc naturel

En 2014, la production de caoutchouc est restée quasi stable par rapport à 2013 à 51 559 tonnes. Ce ralentissement de l'activité est attribuable aux conditions climatiques défavorables au deuxième semestre de l'année et à la chute continue du prix de vente sur le marché international où les cours sont en recul depuis 2012. En 2014, la baisse des cours a été de 29,7% contre 17,8% en 2013. Cette situation est liée à l'accroissement de l'offre et à la baisse de la demande mondiale consécutive aux stocks constitués par les principaux pays consommateurs que sont la Chine et le Japon. Les quantités exportées ont crû de 5,7%.

Pour étendre les plantations et remplacer les vieux arbres, la principale société de la filière (HEVECAM) a investi sur ressources propres près de 8,5 milliards en 2013 et 13 milliards en 2014. En 2015, la production de caoutchouc naturel croîtrait de 4,9%.

Coton

En 2014, la production de coton graine s'est accrue de 14,3% par rapport à 2013 pour s'établir à 274 286 tonnes ; celle de coton fibre a augmenté de 10,7% pour se situer à 98 375 tonnes. Cette hausse est liée à l'utilisation intensive des intrants et, au maintien des mesures incitatives dont le prix d'achat aux producteurs et les primes d'encouragement aux meilleurs planteurs. La société de Développement du Coton (SODECOTON) a réalisé des investissements de l'ordre de 3 milliards sur financement propre et une subvention de 300 millions a été octroyée par le Gouvernement à la Confédération nationale des producteurs de coton pour l'acquisition des engrais et des pesticides.

Sur le marché international, les cours ont reculé de 8,1% en 2014 après la hausse de 1,3% observée en 2013. Cette baisse est consécutive au recul de la demande chinoise, premier consommateur mondial de coton. Les exportations ont baissé de 0,7% par rapport à celles de 2013. En 2015, la production de coton fibre pourrait augmenter de 12% pour se situer à 110 195 tonnes, imputable à la poursuite des actions d'encadrement et d'encouragement des producteurs par la SODECOTON.

Banane d'exportation

En 2014, la production de la banane d'exportation a progressé de 6,8% pour s'établir à 343 616 tonnes. Cette augmentation résulte notamment de l'effet conjugué des conditions climatiques favorables et de l'amélioration des techniques culturales. Les exportations se sont accrues de 1,3% et les cours ont baissé de 2,6%. Au premier semestre 2015 et en glissement annuel, les exportations sont en hausse de 6,5%. Au terme de l'année, la production augmenterait de 8,3%.

Huile de palme brute

En 2014, la production industrielle d'huile de palme brute a augmenté de 11,7% pour s'établir à 127 321 tonnes. Cette hausse est liée entre autres aux effets positifs des traitements phytosanitaires, e, à l'entrée en production de nouvelles plantations. En 2015, la production industrielle devrait croître de 9,6% pour se situer du fait de l'amélioration du taux d'extraction des usines.

Dans les plantations villageoises, la production a augmenté de 6%. En outre, 313,5 ha de plantation ont été mis en place et 300 000 graines pré germées ont été acquises et distribuées aux pépiniéristes pour la création de 1 800 ha de plantation. Par ailleurs, SOCAPALM, la principale société de la filière a lourdement investi en 2013 et en 2014 pour l'acquisition du matériel végétal à cycle court et à haut rendement, l'extension des plantations et le renouvellement du matériel roulant.

En 2014, le déficit est estimé à 200 000 tonnes. Afin d'y remédier, le Gouvernement a autorisé l'importation de 65 000 tonnes d'huile de palme brute exonérées des taxes et droits de douanes.

Tableau 7 : Produits de l'agriculture industrielle d'exportation

LIBELLES	2009	2010	2011	2012	2013	2014*
Cacao						
Production (tonnes)	230 032	244 077	246 120	268 941	275 000	281 196
Exportation (tonnes)	193 973	193 881	190 214	173 794	192 836	192 637
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 853	1 491	1 695	1 356	1 386	1 732
Café Arabica						
Production (tonnes)	9 548	12 564	8 563	10 000	7 000	8 020
Exportation (tonnes)	3 581	3 112	2 441	5 148	2 228	2 434
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	2 010	2 850	3 993	2 748	2 070	2 975
Café robusta						
Production (tonnes)	44 935	45 231	38 256	42 000	31 127	37 115
Exportation (tonnes)	32 984	44 830	28 383	36 436	19 280	28 171
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 091	1 234	1 702	1 622	1 483	1 553
Caoutchouc						
Production (tonnes)	52 497	50 215	50 983	46 318	51 510	51 559
Exportation (tonnes)	37 613	38 292	36 792	42 851	54 068	57 150
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 174	1 804	2 125	1 479	1 216	812
Coton graine						
Production (tonnes)	115 734	114 592	185 000	227 000	240 000	274 286
Coton fibre						
Production (tonnes)	53 514	52 985	61 392	82 124	88 854	98 375
Exportation (tonnes)	57 176	53 601	55 742	76 173	91 532	90 854
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	890	1 023	1 528	878	868	799
Banane d'exportation						
Production (tonnes)	259 100	277 774	296 110	256 789	321 814	343 616
Exportation (tonnes)	254 610	237 942	237 278	231 802	261 808	265 276
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	437	487	539	553	569	554
Huile de palme						
Production industrielle (tonnes)	109 041	116 172	135 215	99 238	113 940	127 321
Production artisanale (tonnes)	275 130	326 940	354 076	265 570	199 187	211 138

Sources : MINADER, MINFI/DAE, FMI,

*=*estimations sur la production*

2.1.1.2 Agriculture des produits vivriers

En 2014, l'agriculture vivrière a enregistré une croissance de 4,2%. Les projets et programmes mettent l'accent sur l'encadrement des agriculteurs et la distribution du matériel végétal et des engrais afin d'accroître la production.

Céréales

Maïs

La production de maïs s'établit à 2 062 952 tonnes en 2014, en hausse de 5,9% par rapport à 2013. Cette spéculation a bénéficié de la mise à la disposition de 8 920 tonnes de semences souches aux multiplicateurs de semences, de 12 214 tonnes de semences de base et de 952,3 tonnes de semences de composites aux producteurs

de maïs. Par ailleurs, 8 346 ha de champs semenciers et 1 504 ha de plantations ont été créés, de même que 30 tonnes de semences hybrides ont été distribuées.

Riz paddy

La production de riz paddy a progressé de 5,9% pour atteindre 201 090 tonnes en 2014. Concernant la riziculture de bas-fonds, 251 tonnes de semences certifiées ont été produites, 249 ha de champs semenciers créés, 90 ha de bas-fonds mis en place et 20 magasins de stockage construits. S'agissant de la riziculture pluviale, le Projet de développement de la riziculture pluviale a permis de produire et de distribuer 361 kg de semences de pré-base, 2 236 tonnes de semences de base et 7,7 tonnes de semences certifiées. Le projet a formé et sensibilisé 12 274 producteurs sur les techniques de production du riz et les principes de gestion et d'éducation financière.

Racines et tubercules

En 2014, la production de manioc s'est située à 4 600 707 tonnes, en hausse de 2,2% par rapport à 2013. L'accompagnement des producteurs se poursuit pour une meilleure appropriation des techniques culturales. Par ailleurs, 50 ha de parcs à bois de manioc ont été mis en place.

La production de pomme de terre est restée quasi stable par rapport à 2013. Toutefois, les projets et programmes ont permis d'acquérir 200 tonnes de semences de base, de produire et de distribuer 225 tonnes de semences de qualité, de créer 100 ha de plantations et de former 1 758 agriculteurs aux itinéraires techniques de production intensive.

Bananes, fruits et légumes

En 2014, la production de la banane plantain a augmenté de 3,1% et celle de la banane douce de 7,3%. Le Programme de relance de la filière plantain a permis de produire et de distribuer 1 650 000 plants, de mettre en place 15 ha de champs semenciers et 1 167 ha de plantation.

Les productions des cultures maraîchères notamment le piment, la tomate et la pastèque ont progressé respectivement de 9%, 2,4% et 1,9%. Près de 1 569 ha de cultures maraîchères ont été créés et 2 820 jardiniers recyclés pour les traitements phytosanitaires. S'agissant des fruits, 100 000 plants greffés de mangues et 100 000 plants greffés de citrus ont été produits.

Tableau 8 : Production des principales cultures vivrières (en tonnes)

LIBELLES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014*
Céréales							
Maïs	1 394 832	1 625 213	1 670 321	1 572 067	1 749 976	1 948 019	2 062 952
Riz paddy	72 009	123 211	153 078	174 089	181 818	189 890	201 090
Mil/Sorgho	1 006 478	1 055 530	1 187 531	1 240 970	1 425 895	1 638 377	1 735 040
Racines et tubercules							
Manioc	2 882 734	2 941 367	3 808 239	4 082 903	4 287 177	4 501 671	4 600 707
Macabo/taro	1 481 750	1 490 875	1 632 004	1 568 804	1 614 103	1 660 710	1 697 245
Igname	399 615	399 808	499 564	517 069	537 802	559 366	571 672
Patate douce	235 926	266 078	288 970	307 955	327 126	347 490	355 135
Pomme de terre	145 018	147 509	188 452	196 687	210 015	224 246	224 562
Bananes, fruits et légumes							
Banane plantain	2 500 639	2 550 320	3 182 184	3 425 757	3 569 318	3 718 895	3 834 180
Banane douce	916 869	933 435	1 333 851	1 394 675	1 471 007	1 551 517	1 664 777
Oignon	112 441	113 721	165 409	184 032	198 024	213 080	212 360
Tomate	572 219	573 610	795 327	853 060	889 794	928 110	950 385
Piment	22 061	25 987	29 910	33 310	37 307	41 784	45 543
Pastèque	38 413	40 486	44 527	46 113	50 108	54 449	55 466
Mangue	-	-	3 808 239	4 082 902	4 368 705	4 674 514	5 001 730

Source : MINADER

*données provisoires

2.1.2 Elevage et pêche

En 2014, la valeur ajoutée du sous-secteur élevage croît de 5,7% tandis que celle du sous-secteur pêche augmente de 2,7% par rapport à 2013.

2.1.2.1 Elevage

Bovins

En 2014, avec un taux de croît de 8,7%, le cheptel bovin s'est situé à 6,3 millions de têtes. La quantité de viande issue de l'abattage est passée de 92 163 tonnes en 2013 à 102 572 tonnes. Les actions d'amélioration de la production ont essentiellement porté sur : (i) l'intensification des campagnes de vaccination contre les grandes épizooties notamment, la phase expérimentale de la vaccination contre la fièvre aphteuse ; (ii) le renforcement des capacités en pratique d'insémination artificielle ; (iii) l'intensification des activités de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA) et des stations d'élevage érigées depuis 2013 en fermes semencières ; (iv) le développement de la culture fourragère. Au premier semestre 2015, la production de la viande bovine est estimée à 31 132 tonnes, soit une baisse de 38% par rapport à la même période de l'année dernière.

Petits ruminants

Le cheptel de petits ruminants a connu en 2014 un accroissement de 3,3% du nombre d'ovins et un recul de 1,7% de l'effectif de caprins. Les quantités de viande

produites sont respectivement de 25 341 tonnes et de 12 833 tonnes. Les actions engagées dans cette filière sont entre autres : (i) la poursuite de la lutte contre les maladies animales avec l'acquisition de 1,8 millions de doses de vaccins pour la prévention de la peste dans les élevages encadrés ; (ii) l'installation à Yaoundé d'un abattoir mobile pour les petits ruminants ; (iii) l'accompagnement des organisations de producteurs à travers des formations en techniques de conduite d'élevage ; (iv) l'appui en équipement de production et la facilitation à l'accès du matériel animal performant. Au premier semestre 2015, la production de viande de petits ruminants connaît une baisse de 13,6% par rapport à la même période il y a un an.

Porcins

En 2014, le cheptel porcin est estimé à 3,2 millions de têtes, en hausse de 3,2% par rapport à 2013. Cette augmentation est imputable entre autres à l'intensification de la lutte contre la peste porcine africaine et la mise à disposition des porcelets à haut rendement aux groupements de producteurs des régions de l'Ouest, du Centre, du Littoral, du Nord-ouest et du Sud, suite à l'importation et l'installation en 2013 par le PACA de 73 grands parentaux (géniteurs porcins de race pure) à la station zootechnique de Kounden. Par ailleurs, 70 producteurs ont été formés sur la structuration des élevages de porcs et un nombre important d'organisations des producteurs a été appuyé par les programmes et projets ACEFA, PACA et AGROPOLES.

Malgré l'installation en 2014 d'un abattoir mobile pour porc à Yaoundé, la production de viande porcine a baissé d'environ 20% par rapport à 2013. Cette évolution est imputable au coût élevé de l'investissement, à la jeunesse des élevages après les abattages massifs observés en 2012 suite à la résurgence de la peste porcine africaine et aux inondations qui ont affecté les élevages dans l'Extrême-nord.

En 2015, la production de viande porcine remonterait. En effet, au premier semestre de l'année en cours, la quantité de viande de porc produite se situe à 23 168 tonnes, soit 1,6 fois son niveau à la même période de l'année dernière.

Volailles

Le cheptel s'est accru de 2,2% en 2014 pour s'établir à 74,3 millions de têtes. Les quantités de viande produites ont progressé de 6,2%. Ces évolutions s'expliquent par: (i) l'intensification de la production de poulet de chair avec l'appui des projets et programmes tels que ACEFA, PACA et AGROPOLES ; (ii) l'acquisition de 300 poulaillers améliorés pour habitat des volailles au profit des organisations de producteurs pour la promotion de l'aviculture familiale ; (iii) la formation de 232 femmes aux techniques de production des poulets villageois à Yaoundé, Ngaoundéré, Bertoua, Maroua et Garoua. Le renouvellement du matériel génétique et l'intensification de la protection sanitaire se sont poursuivis. Au premier semestre 2015 et en glissement annuel, la production de viandes de volailles a augmenté de 28,2% pour se situer à 79 358 tonnes.

Tableau 9 : Evolution du cheptel et des quantités de viande issues des abattages

LIBELLES	2013		2014		Variations (en %)	
	Nombre de tête (a)	Tonnes de viande (b)	Nombre de tête (c)	Tonnes de viande (d)	(c/a)	(d/b)
Bovins	5 805 297	92 163	6 310 358	102 572	8,7	11,3
Ovins	2 952 624	4 715	3 050 061	12 833	3,3	172,2
Caprins	6 298 059	14 706	6 190 992	25 341	-1,7	72,3
Porcins	3 112 973	35 180	3 212 588	28 150	3,2	-20,0
Volailles	72 758 691	119 053	74 336 054	126 378	2,2	6,2

Source : MINEPIA

Autres produits d'élevage

En 2014, la production des œufs s'est accrue de 8,8% par rapport à 2013, en raison notamment des actions menées dans le cadre du programme Agropoles. Par contre, la production laitière a chuté de 43,4% pour s'établir à 139 341 tonnes du fait de l'insécurité aux frontières. Le Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole a permis de : (i) former 135 éleveurs sur les techniques modernes de production laitière ; (ii) structurer les acteurs de la filière en 20 coopératives spécialisées en production de lait, en collecte, en sélection et insémination, en transformation et utilisation de matériels agricoles ; (iii) construire 07 centres de collecte de lait et 04 mini-laiteries ; (iv) mettre à la disposition des éleveurs du matériel (motopompes, motofaucheuses, tricycles, kits d'insémination artificielle et broyeurs des tiges).

S'agissant de la filière apicole, des équipements de production (tenues, enfumoirs, maturateurs, ruches) ont été acquis pour un montant de 20 millions, et des formations en faveur des apiculteurs sur les techniques modernes de production et de transformation des produits de la ruche ont été réalisées. Deux centres de collecte de miel ont été construits à Meiganga et Ngaoundal. Ces actions ont permis de porter la production de miel à 1 800 tonnes, celle de la cire à 170 tonnes et d'exporter près de 900 tonnes de miel.

Tableau 10 : Evolution des produits dérivés de l'élevage (en tonnes)

LIBELLES	2012	2013	2014	Variations (en %)
Œufs de table	63 382	65 116	70 846	8,8
Lait	118 888	235 779	139 341	-43,4

Source : MINEPIA

Dans le cadre de la couverture sanitaire et la lutte contre les zoonoses, les actions suivantes ont été menées : (i) la construction de 39 centres zootechniques vétérinaires dont 21 équipés et de 15 parcs vaccinogènes ; (ii) l'équipement de 05 postes d'inspection sanitaire vétérinaires. Afin de lutter contre les abattages clandestins et instaurer la traçabilité des produits, l'opération d'estampillage entamée en 2013 s'est poursuivie. L'assainissement du circuit de commercialisation, de distribution et de vente des médicaments vétérinaires et des produits à usage

vétérinaire a permis de saisir des stocks importants de médicaments frauduleux.

Encadré 3 : Programme Agropoles

Lancé en 2012, le programme Agropoles dont la phase pilote s'est achevée en 2014 a pour objectif d'apporter des solutions aux contraintes structurelles qui entravent le développement des filières agricoles, halieutiques et pastorales. Sur les 16 agropoles fonctionnels, 14 ont bénéficié des financements du Gouvernement pour un montant de 3,7 milliards en 2014. Les résultats se présentent ainsi qu'il suit par spéculation :

- **maïs** : 9 175 tonnes pour un objectif annuel de 16 343 tonnes (Mbandjock, Lembe-Yezoum, Ouro-Dolé, Sirdjam, et Karéwa) ;
- **soja** : 8 500 tonnes pour un objectif annuel de 8 000 tonnes (Mokolo) ;
- **riz** : 210 tonnes de riz paddy pour un objectif annuel de 2 310 tonnes (Galim) ;
- **ananas** : 14 000 tonnes pour un objectif annuel de 26 000 tonnes (Awae) ;
- **porcs** : 20 660 têtes pour un objectif annuel de 42 100 têtes (Yaoundé, Bafoussam et Kribi) ;
- **œufs** : 306 525 000 œufs pour un objectif annuel de 251 250 000 œufs (Baleng) ;
- **poulets** : 2 218 200 têtes pour un objectif annuel de 2 400 000 (Bomono à Douala) ;
- **poisson** : 2 923 tonnes pour un objectif annuel de 1 800 tonnes (Bankim).

2.1.2.2 Pêche et aquaculture

En 2014, la production halieutique (industrielle, maritime artisanale et continentale) est estimée à 184 000 tonnes contre 94 718 en 2013. Cette évolution s'explique par : (i) l'amélioration du système de collecte des données dans les différents points de débarquement (ii) l'appui en équipements et matériels de pêche ; (iii) la mise au repos biologique et la cogestion des ressources halieutiques dans les retenues d'eau de Maga, Lagdo, Mbakaou et Mapé ; (iv) la mise en œuvre de la convention de collaboration MINEPIA-MINDEF relative à la lutte contre la pêche illicite.

S'agissant de l'aquaculture, 5 000 tonnes de poissons ont été produites dans les unités suivies. Ce résultat découle notamment de : (i) la vulgarisation des nouvelles techniques de production (élevage en cage, élevage en circuit fermé...) ; (ii) la mise à disposition des kits de pisciculture à certaines écloseries modernes ; (iii) la réhabilitation de certaines stations aquacoles, la construction de 03 écloseries modernes de production des semences de qualité et la création de 04 unités pilotes de production de poissons ; (iv) le renforcement des capacités d'environ 200 acteurs.

2.1.3 Sous-secteur forestier et faunique

En 2014, la superficie forestière exploitable a été de 17,5 millions d'ha contre 19,7 millions en 2013. Ce recul fait suite au déclassement des superficies au profit des projets agricoles et des projets structurants et miniers, aux effets des

changements climatiques, à l'avancée du désert dans la zone septentrionale où le taux de déforestation relevé par la FAO est de 0,7%. Les actions du Gouvernement se poursuivent à travers : (i) l'aménagement et l'exploitation forestière ; (ii) le reboisement ; (iii) la valorisation des ressources fauniques.

2.1.3.1 Aménagement des forêts, exploitation et valorisation des ressources forestières

En 2014, la superficie des forêts sous aménagement est de 5,8 millions d'ha, en hausse de 8,4% par rapport à 2013. Cet accroissement est attribuable entre autres au classement de 02 forêts communales d'une superficie de 50 889 ha (Ebolowa I et II, Ndemnam).

La valeur ajoutée de la sylviculture et de l'exploitation forestière a crû de 9,9% en 2014, contre une baisse de 1,8% en 2013. Le volume de bois grume coupé est évalué à 2 747 380 m³, en hausse de 16,8%. Cette évolution découle de : l'augmentation des essences commercialisables exploitées, l'ouverture des nouveaux marchés, l'attribution de 49 ventes de coupe portant leur nombre à 151.

Les exportations des grumes et des débités ont progressé respectivement de 30,1% et de 12,7%, en raison des facilitations des procédures du commerce extérieur mises en place au Port Autonome de Douala. Les quantités des produits spéciaux exportés (Ebène, Pygeum, Yohimbe et Voacanga) sont évaluées à 6 475 tonnes, consécutivement à l'amélioration du système de collecte des données des produits issus de ce secteur.

Les actions menées concernent : (i) le renforcement de la traçabilité et de la certification; (ii) l'élargissement de la gamme des essences exploitées ; (iii) l'organisation et la formation des acteurs de la filière des produits non ligneux. Les recettes d'exportation des bois et ouvrages ont progressé de 8,6% et le montant des ventes aux enchères et des amendes recouvrées s'est élevé à 1,4 milliard. Les exportations des produits forestiers non ligneux ont généré 7,5 milliards.

Tableau 11 : Production et exportations dans le secteur forestier (en milliers de m³)

LIBELLES	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} sem	1 ^{er} sem	Variations (en %)	
					2014	2015	(b/a)	(d/c)
			(a)	(b)	(c)	(d)		
Grumes	2 356	2 316	2 351	2 747	nd -	nd -	16,8	-nc
Exportations								
Grumes	575	519	617	803	380	495	30,1	30,1
Sciages	531	544	519	585	272	299	12,7	9,7
Contre-plaqués	11	12	12	5	2,1	2,3	-58,3	11,5
Placages	31	23	20	19	9	11	-5,0	30,2
Produits spéciaux (en tonnes)	872	1 543	1 932	6 475	-nd	nd-	-	-nc

Sources : DGD, MINFOF ;

nd= non disponible, nc= non calculé

A fin 2014, les recettes de l'exploitation forestière (redevance forestière annuelle, taxe d'abattage), ont été de 22,9 milliards, en augmentation de 21,2% par rapport à 2013. La redevance forestière annuelle (RFA) qui représente 74,6% des recettes s'est accrue de 50,2% avec l'augmentation des enchères pendant les adjudications des titres d'exploitation et la poursuite des opérations de recouvrement. Les populations et les communes riveraines ont bénéficié d'un transfert de 5,1 milliards dont 70% destinés aux actions de développement.

2.1.3.2 Reboisement des ressources forestières

En 2014, une superficie de 2 000 ha a été reboisée dont 1 382,5 ha par les communes, 117,5 ha par les ONG/GIC/Associations et 500 ha par l'ANAFOR. Ces acteurs ont bénéficié des appuis financiers du Gouvernement d'un montant de 870 millions pour le reboisement et de 70 millions pour l'entretien des anciennes plantations.

2.1.3.3 Valorisation des ressources fauniques et des aires protégées

En 2014, les recettes fauniques recouvrées sont évaluées à 930 millions, en baisse de 6,3% par rapport à 2013. Cette baisse est liée à l'insécurité et au braconnage transfrontalier. Les opérations coup de poing organisées de concert avec le Ministère de la Défense ont permis de saisir des armes et munitions, des cargaisons de viandes de brousse fumées, des trophées d'éléphants (pointes d'ivoire, queues) et de détruire des campements d'orpailleurs illégaux et des braconniers.

Environnement et protection de la nature

Les actions en faveur de la protection de l'environnement se sont poursuivies à travers la lutte contre la désertification, les pollutions, les nuisances et les substances chimiques nocives.

Lutte contre la désertification et les changements climatiques

L'«Opération Sahel Vert» s'est poursuivie dans les zones septentrionales et a permis de reboiser une superficie de 2 500 ha avec 300 000 arbres et, de distribuer 18 000 foyers améliorés aux populations afin de réduire la consommation du bois de chauffe. L'aménagement de la rive droite du bassin versant de la Bénoué a permis la mise en défense de 37,5 ha avec la plantation de 15 000 plants pour la stabilisation de 14 kilomètres de berge. Par ailleurs, 03 sites ont été restaurés dans le cadre de la lutte contre la jacinthe d'eau et les autres plantes aquatiques envahissantes, portant à 12 le nombre de sites restaurés.

Lutte contre les pollutions, nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses

Les inspections des installations industrielles et commerciales et l'appui

technique aux communes dans l'assainissement urbain se sont poursuivis ; 263 amendes ont été notifiées sur 656 structures inspectées. Les recouvrements des amendes se sont chiffrés à 147 millions, en hausse de 31,3% par rapport à 2013. Par ailleurs, 326 tonnes d'emballages plastiques non conformes ont été saisies.

2.2 Secteur secondaire

En 2014, le secteur secondaire poursuit son expansion. Son taux de croissance s'établit à 6,8% contre 5,7% en 2013. Cette croissance est tirée par les branches « industries extractives », « BTP » et « électricité, gaz et eau ». Au premier semestre 2015, l'activité des industries extractives est bien orientée selon la SNH, tout comme celle des BTP à la faveur de la concurrence avec l'entrée en service de nouvelles cimenteries.

2.2.1 Industries manufacturières

Les industries manufacturières comprennent les industries agroalimentaires et les autres industries manufacturières. En 2014, la valeur ajoutée des « industries manufacturières » progresse de 4,2% après 3,6% en 2013. Cette progression est essentiellement imputable à la bonne tenue des activités dans les industries agroalimentaires dont la valeur ajoutée a crû de 5,2% contre 3,7% en 2013. La croissance des « autres industries manufacturières » est de 3,6%.

Dans les industries agroalimentaires, les branches qui ont soutenu la croissance du sous-secteur sont notamment : (i) le « travail de grains » (+1,3 point) avec une production de farine en hausse de 8,4%; (ii) les « industries de boisson » (+1,3 point) où la production de bières et boissons gazeuses a progressé de 5,8% ; (iii) la « fabrication des produits à base de céréales » (+1,1 point) où la production de provende a crû de 40,9%.

Dans les autres industries manufacturières, la croissance a été portée par les « industries de bois sauf fabrication de meubles » (+1,5 point) où la production de contreplaqués s'est accrue de 6,9% et les « industries de textile et de confection » (+1,1 point) avec une production de tissus en kilomètre en augmentation de 21,2%.

Au premier trimestre 2015 et en glissement annuel, la valeur ajoutée des « autres industries manufacturières » progresse de 6,6% et celle des « industries agroalimentaires » de 2,6%.

Tableau 12 : Evolution du PIB dans le secteur secondaire (en milliards)

LIBELLES	2013	2014	1 ^{er} trim 2014	1 ^{er} trim 2015	Variations (en %)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(2/1)	(4/3)
Secteur secondaire	2497,7	2667,4	647	694	6,8	7,3
Industries extractives	402,6	457,7	111,1	124,5	13,7	12,1
dont extraction d'hydrocarbures	383,6	436,7	106	118,6	13,9	11,9
Industries manufacturières	1698	1767,7	434,7	457,2	4,2	5,2
dont Industries agro-alimentaires	623,1	655,7	158,9	163	5,2	2,6
Autres industries manufacturières	1074,9	1114	275,8	294,2	3,6	6,6
Electricité, gaz et eau	78,2	86,5	21,5	22,8	10,6	6,2
BTP	319	353,6	79,7	89,5	10,8	12,3

Sources : INS, MINFI/DAE

2.2.2 Industries extractives

En 2014, la croissance des industries extractives s'est établie à 13,7% contre 8,7% en 2013. Cette évolution est principalement attribuable aux hydrocarbures qui ont cru de 13,9% sur la période considérée.

2.2.2.1 Mines

En 2014, le Cameroun comptait 6 500 autorisations d'exploitations minières artisanales. Afin d'améliorer la transformation locale de la production minière, 08 unités de fusion des métaux ou de taille de pierres ont été installées.

Le Secrétariat National Permanent du Processus de Kimberley a certifié 3 621,2 carats de diamants bruts contre 2 420,3 en 2013. Cette hausse est attribuable à l'amélioration du contrôle dans les localités de production et les aéroports. Le diamant certifié a été exporté pour une valeur de 294, 8 millions permettant ainsi à l'Etat de percevoir 37,3 millions au titre des taxes et droits de sortie.

En 2014, la production d'or formelle est évaluée à 257,4 kg. Chargé d'organiser et de promouvoir le développement de l'artisanat minier, superviser et encadrer la négociation des termes de contrats entre les nationaux et les partenaires techniques et financiers, le Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier a permis de : (i) prélever 36,6 kg d'or auprès des sociétés d'exploitation artisanale soit environ 15% de la production totale ; (ii) identifier et géo-référencier 115 sites d'exploitation artisanale ; (iii) canaliser 14,1 kg dans le circuit formel. Les contrôles techniques et administratifs effectués auprès de 69 opérateurs ont permis de relever les infractions ci-après : la non-conformité des déclarations de production par rapport à la production réelle ; la non restauration des sites après exploitation ; l'exploitation en dehors des périmètres autorisés ; l'inexistence dans certains cas, de contrats de partenariat avec les artisans locaux ; l'utilisation des produits chimiques interdits notamment, le mercure et l'arsenic pour le traitement des concentrés.

La mise en œuvre du *Projet de renforcement des capacités dans le secteur minier* s’est poursuivie à travers la formation des responsables et cadres du MINMIDT aux techniques des levés géophysiques aéroportées et à la négociation des conventions minières.

Au premier semestre 2015, le Gouvernement a attribué 194 autorisations d’exploitation artisanale. Un total de 1 939,95 carats de diamant a été certifié et exporté pour une valeur de 111,9 millions permettant ainsi à l’Etat de percevoir 46,6 millions au titre des taxes et droits de sortie.

2.2.2.2 Hydrocarbures

Pétrole brut

En 2014, la production de pétrole brut s’est établie à 27,5 millions de barils contre 24,3 millions en 2013, soit une augmentation de 13,2% due à la mise en production des champs de Padouk et Mvia et à l’augmentation de la production du champ de Dissoni. Elle est de 16,4 millions de barils au premier semestre 2015.

Tableau 13 : Production de pétrole brut (en millions de barils)

LIBELLES	2010	2011	2012	2013	2014	1^{er} sem. 2015*
Production	23,31	21,61	22,5	24,3	27,5	16,4
Variation (en %)	-12,6	-7,3	3,5	8,0	13,2	

Source : SNH,

* estimation

Gaz naturel

En 2014, la production de gaz s’est établie à 10,8 milliards de pieds cube contre 5,4 milliards en 2013. Cette hausse s’explique par l’accroissement de la demande de la centrale thermique à gaz de Kribi. Au premier semestre 2015, la production est de 7,1 milliards de pieds cube.

Produits pétroliers

En 2014, la production des produits pétroliers blancs est de 1 302 419 tonnes métriques contre 1 104 465 en 2013, soit une hausse de 17,9% dont 15,6% pour le gasoil, 12,4% pour le super et 32,5% pour le kérosène. Cette évolution est attribuable au renouvellement progressif des équipements productifs de la SONARA. La production du butane croît de 46,6% pour se situer à 20 528 tonnes métriques du fait de l’installation d’une unité de production supplémentaire. Au premier semestre 2015 et en glissement annuel, la production des produits pétroliers blancs recule de 8,6%, par contre celle du butane augmente de 20,7%. La baisse des produits blancs résulte de la panne survenue entre mars et avril dans la chaîne de production de la SONARA. Au terme de l’année, la production des produits pétroliers blancs croîtrait de 10,1% par rapport à 2014, par contre, celle du butane baisserait de 20,7%.

Tableau 14 : Production et exportation des produits pétroliers blancs (en tonnes métriques)

LIBELLES	2013	1 ^{er} sem	2014	1 ^{er} sem	Estimations 2015	Variations (en %)		
	(a)	2014 (b)	(c)	2015 (d)		(e)	(c/a)	(d/b)
Production								
Super	319 680	168 758	359 453	157 756	362 212	12,4	-6,5	0,8
Gasoil	574 363	344 921	664 211	314 374	714 953	15,6	-8,8	7,6
Kérosène	210 422	140 620	278 755	140 960	356 650	32,5	0,2	27,9
Butane	14 001	6 468	20 528	7 808	16 275	46,6	20,7	-20,7
Exportations								
Super	6 088	5 070	25 627	25 967	-	320,9	412,2	-
Gasoil	67 336	77 081	141 836	90 812	-	110,6	17,8	-
Kérosène	53 713	58 921	115 711	25 375	-	115,4	-56,9	-

Source : SONARA, MINFI/DGD

En 2014, la distribution des produits pétroliers est assurée par 682 stations services contre 601 en 2013. Les quantités de super, gasoil et jet A1 mises à la consommation augmentent respectivement de 6,6%, 0,5% et 18,9% par rapport à celles de 2013. La hausse des quantités consommées de jet A1 résulte du bon comportement de l'activité dans le transport aérien. Les quantités consommées du Fuel 1500 et Fuel 3500 sont en baisse respectivement de 21,7% et 26%, du fait de la migration de certaines entreprises de Douala du fuel lourd vers le gaz. Les quantités de gaz domestique mises à la consommation sont en hausse de 9,6%.

Au premier semestre 2015 et en glissement annuel, les quantités consommées de tous les produits pétroliers sont en hausse. Cette évolution s'explique par le dynamisme observé dans le transport et les BTP.

Depuis juillet 2014, les prix à la pompe des produits pétroliers sont restés inchangés. Le prix du litre est de 650 francs pour le super, 600 francs pour le gasoil, 350 francs pour le pétrole lampant. La bouteille de gaz domestique de 12,5 kg est vendue à 6 500 francs.

Tableau 15 : Mise en consommation des produits pétroliers (en m³)

LIBELLES	2012	2013	2014	1 ^{er} semestre	1 ^{er} semestre	Variations (en %)	
		(a)	(b)	2014 (c)	2015 (d)	(b/a)	(d/c)
Super	571 381	612 683	653 187	323 154	329 294	6,6	1,9
Gasoil	771 308	856 459	861 172	442 865	456 795	0,5	3,1
Jet A1	86 690	103 084	122 545	58 600	60 856	18,9	3,8
Fuel 1500	62 453	51 155	40 068	18 458	23 605	-21,7	27,9
Fuel 3500	119 998	74 356	54 990	26 323	40 492	-26,0	53,8
Pétrole lampant	125 059	113 578	108 157	50 594	55 672	-4,8	10,0
GPL*	72 031	79 817	87 471	40 923	43 832	9,6	7,1

Source : SCDP

* données en tonnes métriques

2.2.3 Eau, gaz et électricité

La croissance de ce sous-secteur est de 10,6% en 2014 contre 8,7% en 2013. Cette évolution est attribuable au bon comportement des activités dans les branches « eau » « électricité » et « gaz ».

Eau

En 2014, la production d'eau est de 137,3 millions de m³, en hausse de 8,8 % par rapport à 2013. Cette évolution est attribuable à : (i) l'augmentation des capacités de production des stations de Yato, d'Akomnyada et de la Mefou ; (ii) la réhabilitation des équipements productifs et des réseaux de distribution ; (iii) la mise en service de nouveaux centres de production.

Au premier semestre 2015 et en glissement annuel, cette production progresserait de 12,6%. Au terme de l'année, elle serait de 2% par rapport à 2014.

Pour améliorer l'accès à l'eau potable, 20 mini-adductions et 363 forages à motricité humaine sont en cours de réalisation sur financement BIP. Dans le cadre de la décentralisation, la construction de 22 adductions d'eau potable et de 167 forages équipés est en cours. Le projet d'hydraulique rurale sur financement japonais et de l'UNICEF, a réceptionné 189 forages équipés de pompes à motricité humaine sur les 251 prévus. S'agissant du projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu urbain et semi-urbain financé par la BAD, 18 centres secondaires sont en cours de réalisation dans 19 communes. Sur financement BADEA-OFID, la construction de 7 adductions d'eau potable est en cours.

Tableau 16 : Production d'eau potable (en milliers de m³)

LIBELLES	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
Production	124 378	124 871	122 999	123 931	126 186	137 295	140 041
Variations (en %)	15,6	0,4	-1,5	0,7	1,8	8,8	2,0

Source : CDE, *estimations

Gaz industriel

En 2014, la production du gaz industriel est en hausse de 94,7% et se situe à 1 517 143 MMBTU². Celle du condensat croît de 75,8% et se chiffre à 3 115 985 litres. Cette évolution est due au fait qu'une vingtaine d'industries parmi les plus importantes ont substitué le fuel au gaz industriel comme source d'énergie propre et moins coûteuse. Au premier semestre 2015 et en glissement annuel, la production du gaz industriel progresse de 76,5% et celle du condensat de 38,6%.

Electricité

En 2014, le Fonds d'Investissement Actis a racheté les parts d'AES dans la société AES Sonel, rebaptisé ENEO Cameroun S.A. Actis est ainsi devenu le partenaire stratégique du Gouvernement dans le secteur de l'électricité pour la période 2015-2021.

² MMBTU, un million de british thermal units = 28,26 m³ de gaz.

La production d'électricité s'est située à 6 080 GWH en 2014, en hausse de 11,7% par rapport à 2013. Cette évolution est attribuable à l'apport des centrales thermiques et à gaz de Kribi, au renouvellement des équipements de production et à la réhabilitation des lignes de transport. Le nombre d'abonnés est passé de 888 846 à 951 501, soit 949 890 en basse tension, 1 606 en moyenne tension et 05 en haute tension (HT). La consommation des clients HT (ALUCAM, SOCATRAL, CICAM et CIMENCAM) est de 1 600 GWH en 2014 contre 1 306 en 2013.

Le taux d'accès à l'électricité est passé de 48% en 2013 à 50% en 2014. Cette évolution s'explique par l'électrification de 176 localités dont 7 en énergie solaire. Cette extension du réseau électrique a permis à la société ENEO de réaliser 76 470 nouveaux branchements. Au premier semestre 2015 et en glissement annuel, la production augmente de 3,8%.

Pour améliorer l'accès à l'énergie électrique, 86 localités sont en cours d'électrification sur financement BIP. L'Agence d'Electrification Rurale (AER) a électrifié 10 localités et 8 sont en cours sur ressources propres. Par ailleurs, l'extension par l'AER des réseaux interconnectés Sud et Nord de 143 localités est en cours dans le cadre du Fonds d'Énergie Rurale. L'électrification de 9 localités en énergie solaire par le projet d'Electrification Rurale Décentralisée est en cours.

Tableau 17 : Production d'électricité (en GWH)

LIBELLES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Production	4 503	4 451	4 824	4 983	4 963	5 442	6 080	6 531
Variations (%)	5,8	-1,2	8,4	3,3	-0,4	9,6	11,7	7,4

Source : ENEO Cameroun S.A

*estimations

2.2.4 Bâtiments et Travaux Publics

En 2014, le sous-secteur bâtiments et travaux publics a progressé de 10,8% et a représenté 3,2% du PIB. Il a contribué pour 0,3 point à la croissance. Les travaux réalisés dans ce sous-secteur concernent la construction des routes, l'entretien et la protection des infrastructures routières et, le suivi de l'exécution des travaux de construction des bâtiments et édifices publics selon les normes.

Les objectifs stratégiques visés par les travaux routiers consistent à faire passer à l'horizon 2020 la fraction des routes bitumées à 17% et celle des routes en bon état à 55% à travers l'entretien et la protection du réseau routier existant.

Infrastructures routières

En 2014, les travaux en cours concernent : (i) la construction des routes Fouban-Tibati section1 Fouban-Mankim (17 km), Bamenda-Batibo-Numba-Bachuo-Akagbe-Mamfé-Ekok (83 km), Ndop-Kumbo (60,5 km), Nkolessong-Nding et Nding Mbgaba, Zoétele-nkolyop, Djoum-Mintom (30 km); (ii) la réhabilitation des routes Yaoundé-Bafoussam-Bamenda (103 km sur 370 km), Yaoundé-Mbalmayo-Ebolowa (64 km sur 170 km), Ngaoundéré-Garoua (25 km) dans le cadre

du Programme spécial d'urgence et celle des routes Ngaoundéré-Mbé-Garoua, Figuil-Magada (72 km) ; (iii) l'aménagement des routes Numba-Bachouo-Akagbe, Garoua Boulai-Nandéke.

Les travaux d'entretien du réseau routier national réalisés en 2014 sur financement du Fonds routier portent sur 8 500 kilomètres de routes en terre effectués à près de 87%, 2 500 kilomètres de routes revêtues et 2 800 kilomètres de routes rurales avec des taux de réalisation de 96% et 75% respectivement. Dans le cadre de la décentralisation, le transfert d'un montant de 5,2 milliards aux communes a permis l'entretien de 2 000 kilomètres de routes par les populations à travers l'utilisation de la technique HIMO (haute intensité de main d'œuvre).

Les opérations de protection du patrimoine routier national se sont renforcées avec la densification du contrôle systématique des charges à l'essieu sur les routes revêtues, suite à l'acquisition des pese-essieux mobiles alimentés par rayon solaire, la modernisation des stations de pesage par leur raccordement à la fibre optique et, la réhabilitation et l'amélioration de la gestion des barrières de pluie sur les routes.

Au 30 juin 2015, les niveaux d'avancement des constructions des infrastructures routières se présentent entre autres comme suit :

- la construction du deuxième lot de la route Bachouo-Akagbe-Mamfé-Ekok, réalisée à 75% ;
- la construction de la bretelle Nkolessong-Nding (55%) de la route Obala-Batchenga-Bouam ;
- la construction de la route Zoetélé-Nkolyop (83,8%) ;
- la construction de la route Sangmelima-Bikoula, Bikoula-Djourn, Djourn-Mintom-Frontière Congo effectuée à près de 60% ;
- la construction de la route Fouban-Tibati dont les travaux du lot1 Fouban-Manki sont effectués à 86% ;
- la construction de la section Ndop-Kumbo de la Ring Road aux travaux réalisés à 97,8% ;
- le démarrage des travaux de construction de la deuxième voie d'accès à Bamenda ;
- la poursuite de la construction de l'entrée Est de la ville de Douala dont les travaux de bitumage sont effectués à 50% et de l'entrée Ouest de la même ville ;
- la construction du deuxième pont sur le Wouri dont les travaux sont réalisés à 43%.

Constructions civiles

Les actions menées portent sur : (i) la supervision et le contrôle technique des

bâtiments et édifices publics conformément aux normes de construction établies ;
(ii) la promotion de l'accès aux matériaux locaux dans les chantiers.

En 2015, les travaux de construction en cours de réalisation concernent entre autres :

- les infrastructures scolaires et universitaires;
- les stades omnisports tels que le stade de Bafoussam dont les travaux sont presque achevés et celui de Limbe où il ne reste que les voies d'accès;
- les logements sociaux;
- les barrages hydroélectriques de Lom Pangar, Mékin et Memve'ele.

2.3 Secteur tertiaire

2.3.1 Commerce

En 2014, la valeur ajoutée du commerce a crû de 6,7% contre 10,6% en 2013. L'insécurité aux frontières a contribué à cette décélération.

L'assainissement des secteurs commerciaux et la structuration des circuits de distribution des produits de grande consommation se sont poursuivies. Pour améliorer la distribution des produits de grande consommation et promouvoir les ventes de proximité, 38 marchés périodiques ont été construits. Des campagnes promotionnelles de ventes de riz, des huiles végétales et produits dérivés d'origines locales ont été organisées dans les délégations régionales et départementales du Ministère du Commerce.

Au premier semestre 2015, le Cameroun a participé aux expositions universelles de Milan et de Lagos et organisé la foire transfrontalière de la CEMAC à Kyé-ossi. Ces opérations ont permis de présenter des produits made in Cameroun à l'instar du moringa, du café moulu, du poivre de Penja, du miel blanc d'Oku, des dérivés du cacao (chocolat, poudre de cacao) et des objets d'art. Le Mincommerce a organisé 184 campagnes de ventes promotionnelles des produits de grandes consommations et la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP) 105 marchés témoins périodiques.

2.3.2 Tourisme

Selon le Bloom Consulting Brand Ranking, le Cameroun est classé 25ème destination touristique en Afrique en 2015, et 155ème dans le monde. Par rapport au classement de 2014, il a gagné 03 places. Le nombre de touristes est passé de 912 000 en 2013 à 950 000, soit une hausse de 4,2%.

Selon l'enquête de conjoncture réalisée par le MINFI, en 2014 le nombre des nuitées dans les hôtels a baissé de 1,3% et le taux moyen d'occupation des chambres a augmenté de 2,4 points pour se situer à 59,2%. Cette évolution s'explique par le nombre croissant des appartements meublés mis en location. Au premier semestre

2015 et en glissement annuel, le nombre des nuitées décroît de 2,7% tandis que le taux moyen d'occupation des chambres croît de 0,9 point et se situe à 60,2%. Les opérateurs de la filière prévoient qu'en fin 2015, le nombre de nuitées s'améliorerait de 0,7% et le taux moyen d'occupation des chambres croîtrait de 0,8 point pour se situer à 60,1%. En 2014, le Cameroun compte 605 hôtels d'une capacité de 16 208 chambres, 355 suites et 307 appartements ; 392 restaurants ; 114 établissements de loisirs et 230 agences de tourisme.

Au premier semestre 2015, la commission technique nationale des établissements de tourisme a autorisé la construction de 77 hôtels et octroyé 81 autorisations d'ouverture dont 43 pour les hôtels, 21 pour les établissements de loisir, 12 pour les établissements de restauration, et 05 pour les agences de tourisme. Elle a également accordé 04 agréments de guide de tourisme.

Tableau 18 : Nombre d'hôtels par région et par catégorie en 2014

Régions	Nombre d'hôtels	CATEGORIE							CAPACITE		
		5*	4*	3*	CE	2*	1*	NC	Chambres	Suites	Appartements
Centre	119	1	3	6	1	20	66	22	4154	145	110
Littoral	113	0	3	19	0	40	50	1	4218	74	44
Ouest	98	0	0	5	0	31	60	2	2096	41	40
Nord-Ouest	48	0	0	5	0	10	33	0	1036	29	1
Sud-ouest	37	0	0	4	0	9	24	0	812	14	61
Adamaoua	19	0	0	1	0	7	11	0	416	6	0
Nord	35	0	0	3	3	2	21	6	693	2	5
Extrême-Nord	61	0	0	3	3	3	50	2	1169	5	10
Est	24	0	0	1	0	1	21	1	422	4	0
Sud	51	0	1	8	0	12	30	0	1192	35	36
Total	605	1	7	55	7	135	366	34	16208	355	307

Source : MINTOUL

NC=non classé CE= classe exceptionnelle

2.3.3 Transports

Le sous-secteur transport est constitué des transports routier, ferroviaire, aérien et maritime. Les actions menées visent essentiellement l'amélioration du système de sûreté et de sécurité des personnes et des biens.

2.3.3.1 Transport routier

En 2014, dans le cadre du plan d'urgence de sécurité routière, des missions permanentes de contrôle, de sensibilisation et de répression ont été menées avec le concours des forces de sécurité en vue de combattre les comportements délictueux (excès de vitesse, surcharge, téléphone et alcoolémie au volant). Le nombre d'accident de circulation s'est réduit passant de 2 954 en 2013 à 2 682 en 2014. Les contrôles ont permis de constater que près de la moitié des véhicules interpellés sont en infraction ce qui a donné lieu à la suspension de plusieurs permis de conduire.

D'autres actions d'assainissement du secteur ont été menées, notamment le contrôle de conformité des conditions d'exploitation des agences de voyage, des auto-écoles et des centres de contrôle technique de véhicules automobiles et, la sécurisation du permis de conduire.

En vue de renforcer la sécurité sur les routes, les actions menées ont porté sur :

- les audits des conditions d'exploitation de 300 agences de voyage sur les 348 existantes et des centres de visite technique des automobiles ;
- la publication après audit de 442 auto-écoles d'une liste de 166 conformes, habilitées à former et présenter les candidats aux sessions de l'examen de permis de conduire ;
- l'élaboration d'un manuel de formation à la conduite automobile ;
- l'acquisition de 5 grues (2 de 20 tonnes, 2 de 10 tonnes et une de 4 tonnes) d'enlèvement des obstacles et des véhicules mal garés sur certains axes routiers ;
- le contrôle régulier de limitation de vitesse et du taux d'alcoolémie sur les axes routiers urbains et interurbains par l'utilisation des radars et des alcootests ;
- les campagnes de sensibilisation dans les localités riveraines des grands axes routiers et des établissements scolaires et universitaires ;
- la production et la diffusion des messages bilingues de prévention routière dans les médias ;
- l'identification et la résorption des points dangereux sources d'accidents de circulation.

2.3.3.2 Transport ferroviaire

En 2014 et par rapport à 2013, le chiffre d'affaires du transport ferroviaire a enregistré une baisse de 5,6% du fait de la diminution de 8,7% du trafic marchandises. Par contre, le trafic voyageurs est en augmentation de 7,4%. Au premier semestre 2015 et en glissement annuel, le chiffre d'affaires recule de 1,7%, traduisant une baisse de 9,1% du trafic marchandises atténuée par une hausse de 17,3% du trafic voyageurs.

Tableau 19 : Evolution du trafic ferroviaire

PERIODE	2013	1 ^{er} Sem. 2014	2014	1 ^{er} Sem. 2015	Estimations 2015	Variations		
LIBELLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(3)/(1)	(4)/(2)	(5)/(3)
Trafic Trafic voyageur (Voy./Km)	481	228	516,8	267,5	565,6	7,4	17,3	9,4
Trafic marchandises (Tonne/Km)	1 088	541	993	492	1 101,4	-8,7	-9,1	10,9
Chiffre d'affaires (millions)	58 504	28 282	55 224	27 792	62 186	-5,6	-1,7	12,6

Source : CAMRAIL

2.3.3.3 Transport maritime

Par rapport à l'exercice 2013, le trafic maritime a enregistré en 2014 une hausse de 3,4% liée aux augmentations de 2,6% et de 6,1% des tonnages des marchandises à l'importation et à l'exportation respectivement. Le chiffre d'affaires s'est accru de 7,2%. Au premier semestre 2015 et en glissement annuel, le trafic maritime progresse de 6,2%, découlant des accroissements respectifs de 7% et de 3,8% des tonnages de marchandises à l'importation et à l'exportation. Le chiffre d'affaires progresse de 6,8%. Cette hausse se justifie par les actions de désengorgement du port notamment la création des ports secs, l'évacuation systématique des conteneurs ayant séjourné plus de 45 jours dans la zone portuaire et l'acquisition d'un troisième portique.

Tableau 20 : Evolution du trafic maritime

LIBELLES	2013	1 ^{er} Sem.	2014	1 ^{er} Sem.	Estimations	Variations		
	(1)	2014 (2)	(3)	2015 (4)	2015 (5)	(3)/(1)	(4)/(2)	(5)/(3)
Trafic (en tonnes)	10 610 356	5 406 094	10 977 164	5 739 000	11 587 000	3,4	6,2	5,6
Importations	7 992 831	4 028 930	8 200 000	4 310 000	8 746 000	2,6	7,0	6,7
Exportations	2 617 525	1 377 164	2 777 164	1 429 000	2 841 000	6,1	3,8	2,3
Chiffre d'affaires (en millions)	41 823	23 242	44 830	24 822	47 200	7,2	6,8	5,3

Source : Port Autonome de Douala (PAD)

2.3.3.1 Transport aérien

En 2014, le nombre des passagers transportés s'est accru de 10,4% pour atteindre 1 312 126 contre 1 188 034 en 2013. Le fret et le chiffre d'affaires ont augmenté respectivement de 10,6% et 12,9%.

Au premier semestre 2015 et en glissement annuel, le nombre total de passagers transportés, le fret et le chiffre d'affaires progressent respectivement de 3,3%, 16,3% et 9,5%. Ces hausses sont liées à la modernisation des infrastructures, à l'amélioration du cadre d'accueil et du service des compagnies aériennes par la régularité des vols, et à l'ouverture de nouvelles escales.

Au terme de l'année 2015, les projections du sous-secteur tablent sur les augmentations respectives de 4,6%, 8,8% et 10,9% du trafic passagers, du fret et du chiffre d'affaires.

Tableau 21 : Evolution du trafic aérien

	2013	1 ^{er} Sem. 2014	2014	1 ^{er} Sem. 2015	Estimations 2015	Variations		
LIBELLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(3)/(1)	(4)/(2)	(5)/(3)
Passagers (nombre)	1 188 034	641 668	1 312 126	662 865	1 373 033	10,4	3,3	4,6
- Arrivée	579 714	305 023	644 795	320 106	684 895	11,2	4,9	6,2
- Départ	608 320	336 645	667 331	342 759	688 138	9,7	1,8	3,1
Bagages et Fret (en tonne)	22 602	11 984	24 994	13 933	27 195	10,6	16,3	8,8
- Arrivée	10 290	5 578	12 265	6 645	12 901	19,2	19,1	5,2
- Départ	12 312	6 406	12 729	7 288	14 294	3,4	13,8	12,3
Chiffre d'affaires (millions)	20 853	10 091	23 552	11 047	26 121	12,9	9,5	10,9

Source : ADC

2.3.4 Télécommunications

En 2014, le nombre total d'abonnés au téléphone s'est élevé à 16 861 324 contre 15 711 657 en 2013, soit une hausse de 7,3%. Cette évolution est consécutive à l'augmentation de 7,3% des abonnés du téléphone mobile et de 4,7% de ceux du téléphone fixe. Le chiffre d'affaires augmente de 8,5% et se situe à 532,7 milliards.

Au premier semestre 2015, le nombre d'abonnés s'est accru de 6,6% par rapport au premier semestre 2014. Le chiffre d'affaires a augmenté de 4,9%. Cette hausse se justifie par l'entrée en service du nouvel opérateur de téléphonie mobile NEXTTEL CAMEROUN, les investissements d'extension réalisés et la vulgarisation de nouveaux produits. Au terme de l'exercice 2015, les projections du sous-secteur tablent sur une croissance de 11% du nombre d'abonnés et de 9,4% du chiffre d'affaires.

Tableau 22 : Statistiques du sous-secteur des télécommunications

	2013	1 ^{er} Sem. 2014	2014	1 ^{er} Sem. 2015	Estimations 2015	Variations		
LIBELLES	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(c)/(a)	(d)/(b)	(e)/(c)
Nombre total d'abonnés	15 711 657	16 703 580	16 861 324	17 813 107	18 707 917	7,3	6,6	11,0
Fixe	74 513	18 890	78 031	19 183	90 931	4,7	1,6	16,5
Mobile	15 637 144	16 684 690	16 783 293	17 793 924	18 616 986	7,3	6,6	10,9
Chiffre d'affaires (en millions)	491 013	252 666	532 726	265 156	583 004	8,5	4,9	9,4
Fixe	73 379	36 168	74 513	37 562	82 562	1,5	3,9	10,8
Mobile	417 635	216 498	458 213	227 594	500 442	9,7	5,1	9,2

Sources : CAMTEL, ORANGE, MTN, NEXTTEL

2.3.5 PME, économie sociale et artisanat

En 2014, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des programmes suivants dans ce secteur : (i) amélioration de la compétitivité des PME ; (ii) promotion de l'initiative privée et amélioration du climat des affaires en faveur des PME ; (iii) promotion de l'entrepreneuriat collectif et amélioration des performances

des très petites entreprises et de l'artisanat.

S'agissant de l'amélioration de la compétitivité, 250 PME ont été enregistrées pour le reprofilage et 48 sont en cours de mise à niveau. Pour ce qui est de l'initiative privée et de l'amélioration du climat des affaires, 02 centres de formalités de création d'entreprises (CFCE) ont été construits à Bertoua et à Ngaoundéré, portant leur nombre à 10, soit un CFCE par région. Le nombre d'entreprises créées dans ces structures est de 11 498, ce qui porte leur total depuis 2010 à 32 773.

Tableau 23 : Nombre des PME créées dans les CFCE de 2010 à 2014

CFCE	PME créées	Sexes		Formes juridiques				Nationalités	
		M	F	ETS	SA	SARL	Autres	Camerounaise	Etrangère
Yaoundé	17 098	11 541	5 557	14 287	255	2 118	438	16 700	398
Douala	13 810	9 888	3 922	8 977	213	4 481	139	12 758	1 052
Bafoussam	572	386	186	487	3	69	13	572	0
Bamenda	598	386	212	297	20	279	2	585	13
Garoua	463	298	165	440	0	22	1	457	6
Ebolowa	60	20	40	58	0	2	0	60	0
Limbe	111	25	86	73	10	25	3	104	7
Maroua	61	51	10	57	1	3	0	61	0
TOTAL	32 773	22 595	10 178	24 676	502	6 999	596	31 297	1 476

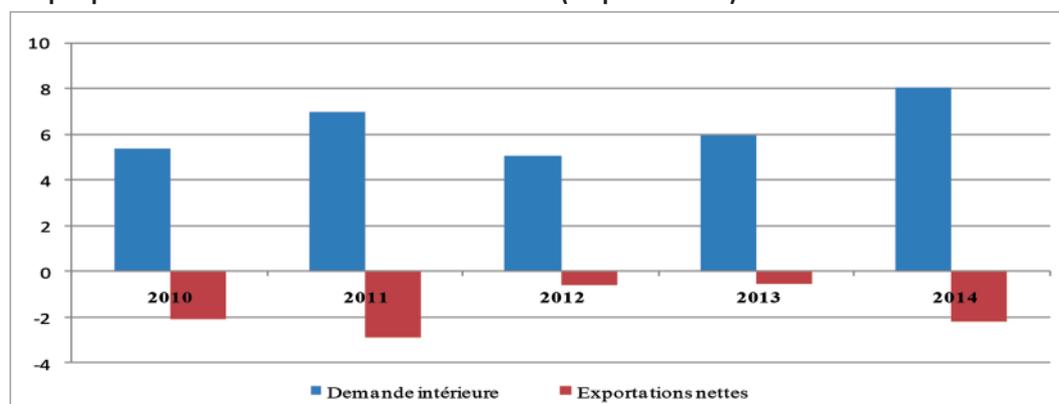
Sources : MINPMEESA

Concernant l'entrepreneuriat collectif et l'amélioration des performances des très petites entreprises et de l'artisanat, 95 coopératives ont bénéficié d'appuis financiers pour la réalisation de leurs projets de développement. Dans le cadre du dispositif institutionnel de promotion des PME, la Banque Camerounaise des PME a ouvert ses portes à Yaoundé et Douala et l'Agence de Promotion des PME a démarré ses activités à la suite de l'installation de son Directeur Général.

CHAPITRE 3 : DEMANDE

En 2014, la croissance se situe à 5,9% après 5,6% en 2013. Ce raffermissement est principalement induit par la demande intérieure, à travers la consolidation des dépenses de consommation finale (+5,9%) et l'accélération des investissements (+12,9%). En termes d'apports, la demande intérieure contribue pour 8,1 points à la croissance réelle du PIB tandis que la demande extérieure la grève de 2,2 points. En 2015, la croissance économique est estimée à 5,9%, soutenue par la demande intérieure.

Graphique 2 : Contributions à la croissance du PIB (en points de %)



Sources : INS

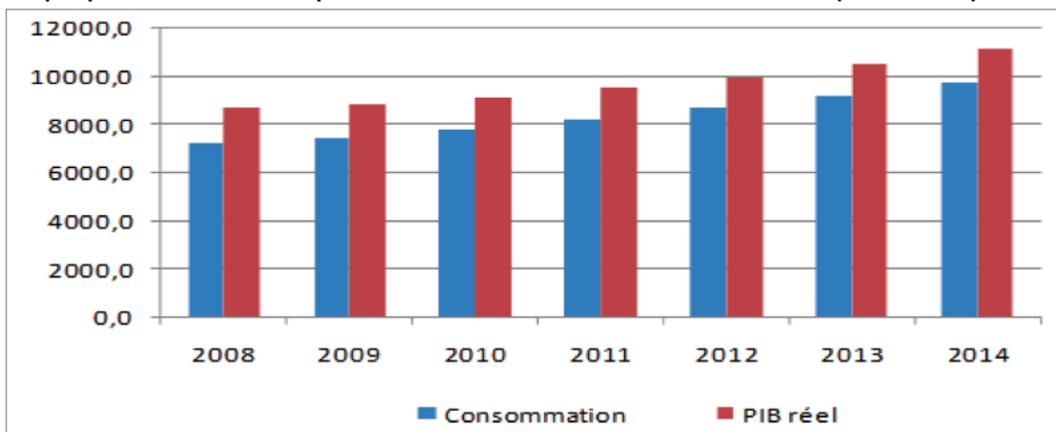
3.1 Demande intérieure

La demande intérieure s'est accrue de 7,3% en 2014, consécutivement à la hausse de la consommation finale et des investissements. Cette croissance est estimée à 6,3% en 2015.

3.1.1 Consommation finale

En 2014, la consommation finale a représenté 88,7% du PIB et contribué pour 5,1 points à la croissance. Elle a enregistré une progression de 5,9%, attribuable à chacune de ses deux composantes : la consommation privée (+5,7%) et la consommation publique (+7,2%).

Graphique 3 : Evolution comparée de la consommation finale et du PIB réel (en milliards)



Sources : INS, MINFI

3.1.1.1 Consommation privée

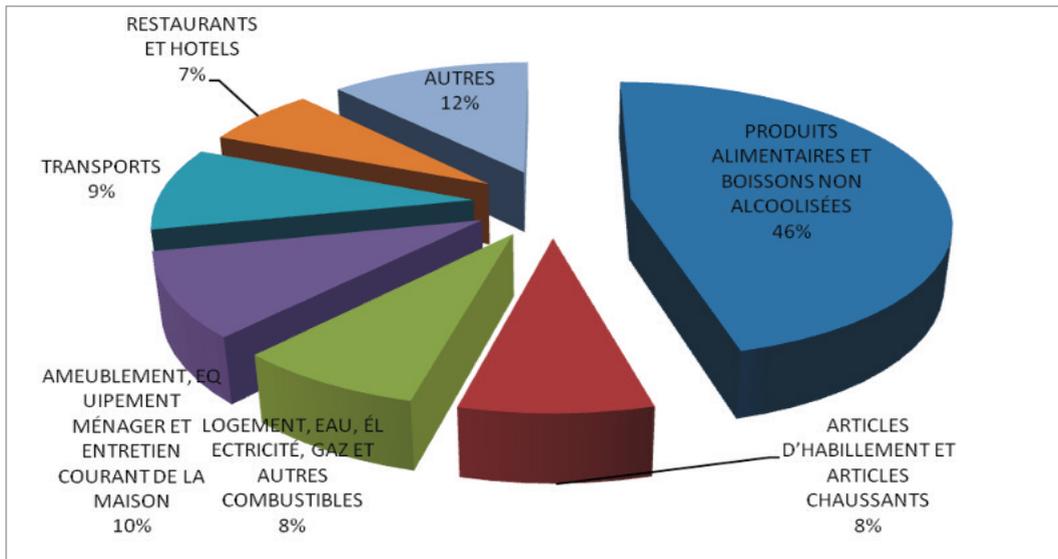
Le volume des dépenses de consommation privée progresse de 5,7% en 2014 contre 5,5% en 2013 et contribue à hauteur de 4,3 points à la croissance réelle du PIB. Deux principaux facteurs expliquent cette évolution : l'inflation modérée et l'augmentation du revenu global des ménages.

L'inflation a été maîtrisée à 1,9% après un taux de 2,1% en 2013. Cette évolution reflète la hausse modérée des prix dans certaines catégories de produits (produits alimentaires, articles de maison, loisirs et culture...) conjuguée au recul des prix des autres catégories (télécommunications).

L'augmentation des revenus des ménages s'explique par : (i) la poursuite des prises en charge des nouvelles recrues dans la Fonction publique et le recrutement dans les entreprises ; (ii) la hausse de 5% des salaires de base des agents publics à partir du 1er juillet 2014 ; (iii) le dynamisme des transferts des migrants (+24,7%) ; (iv) l'accroissement des revenus agropastoraux avec la hausse de la production. Entre 2013 et 2014, la masse salariale s'est accrue de 11,9% dans l'administration publique et de 7,9% dans le secteur privé formel.

En 2014, le principal poste de consommation de ménages demeure les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Cependant, son poids diminue, passant de 47% à 45,8%, au profit du poste « transports » dont le poids est évalué à 9,6% après 8,6% en 2013. Les autres postes importants sont : « ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison » (9,7%), « articles d’habillement et articles chaussants » (8,1%), « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (7,9%) et « restaurants et hôtels » (6,8%).

Graphique 4 : Structure de la consommation finale des ménages (en %)



Sources : INS, MINFI

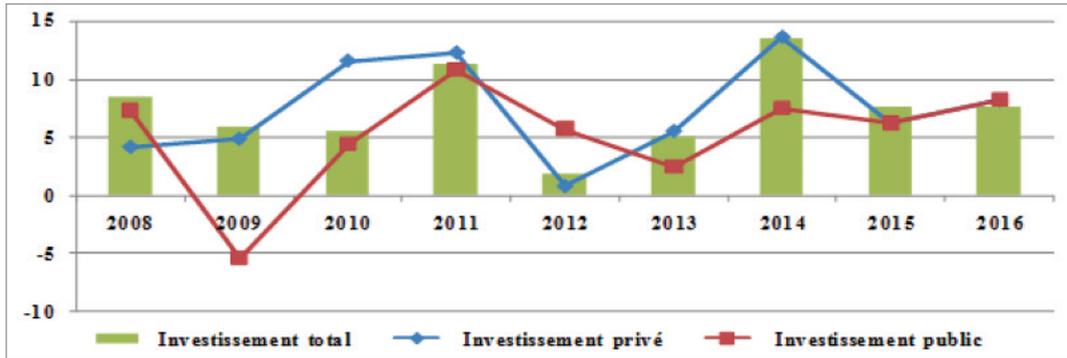
3.1.1.2 Consommation publique

En 2014, les dépenses de consommation publique se sont accrues de 7,2% contre 6,5% en 2013. Cette évolution s’explique par la hausse des dépenses du personnel (+7,4%) et des dépenses des biens et services (+13,3%). Elles contribuent pour 0,8 point à la croissance du PIB réel. A fin 2015, la consommation publique est estimée en hausse, avec une contribution de 0,3 point.

3.1.2 Investissement

L’investissement a fortement augmenté avec un taux de croissance qui passe de 5,1% en 2013 à 13,5% en 2014. Cette croissance est tirée par l’investissement privé (contribution de 2,7 points). La contribution de l’investissement à la croissance du PIB réel est de 2,9 points contre 1,1 point un an auparavant. En 2015, la croissance de l’investissement est estimée à 5,1% et sa contribution au PIB à 1,2 point. A partir de 2016, l’investissement devrait à nouveau s’accélérer, grâce aux projets structurants et aux programmes de construction des infrastructures sportives.

Graphique 5 : Evolution de l'investissement et ses composantes (en %)



Sources : MINFI/DAE

3.1.2.1 Investissement privé

L'investissement privé a considérablement augmenté au taux de 13,6% en 2014 après 5,6% en 2013. Cette progression s'explique principalement par l'acquisition d'équipements et de matériels de transport (+29,2%), des produits pour les BTP (+9,5%), d'équipements audiovisuels (+27,8%), des machines et appareils électriques (+6,6%) et des produits de l'élevage (+2,1%).

Tableau 24 : Investissement par principaux produits à prix constant (en milliards)

Libellés	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variations en % 2014/2013
Plantations	5,9	5,2	7,4	7,1	7,4	7,3	-0,7
Produits de l'élevage	19,6	20,9	26,4	31,8	49,6	50,7	2,1
Produits métalliques de base et ouvrages en métaux	0,0	41,9	61,9	32,8	30,1	27,0	-10,4
Equipements audiovisuel	20,8	16,1	26,1	67,3	134,8	172,2	27,8
Machines et appareils électriques	496,6	572,5	564,7	540,4	357,4	381,1	6,6
Matériel de transport	319,5	364,6	491,8	440,1	490,5	634,0	29,2
Meubles	123,0	118,3	127,0	153,3	156,7	149,9	-4,4
BTP	770,6	804,7	874,8	937,6	1 098,4	1 202,8	9,5
Total	1 756,0	1 944,3	2 180,1	2 210,4	2 325,0	2 625,0	12,9

Source : INS, année de base 2000

Par branche d'activité, l'évolution est contrastée. L'investissement des entreprises s'est accru dans les « industries extractives » (+20%), les « transports, entrepôts, télécommunications » (+64%), le « commerce, restaurants et hôtels » (+21%) et les « industries manufacturières » (+30%). Par contre, il a baissé dans l'« agriculture industrielle et d'exportation » (-17,5%) et les « industries agroalimentaires » (-15,7%).

L'investissement privé est tiré notamment par les investissements directs étrangers (IDE). En 2014, les flux d'IDE se sont accrus de 28,2% par rapport à 2013

et se chiffrent à 359,2 milliards. Ces IDE ont été réalisés principalement dans le secteur pétrolier pour 68,9 milliards, les industries (34,5 milliards), le secteur financier (34,3 milliards) et le transport (17,9 milliards).

En 2015, les programmes d'investissement des entreprises se poursuivent avec la construction de nouvelles cimenteries, la maintenance et le renouvellement de l'outil de production. La croissance de l'investissement privé est estimée à 5,3% et sa part dans le PIB à 18,6%.

3.1.2.2 Investissement public

L'investissement public s'est également fortement accru avec un taux de 7,5% après 2,5% en 2013. Cette progression est imputable à un meilleur taux de réalisation physique du BIP (83,2% contre 50% en 2013) dû principalement : (i) au renforcement du suivi participatif de l'exécution physico-financière de l'investissement public; (ii) à la poursuite des réformes des finances publiques et des marchés publics. En 2015, l'investissement public progresserait de 3,5%.

S'agissant particulièrement des projets structurants, leur état d'avancement se présente comme suit, à fin août 2015 :

- **Le Complexe industrialo-portuaire de Kribi** : la première phase est achevée ; les voies d'accès sont construites et l'aménagement des sites de recasement des populations se poursuit ; les travaux de déblayage du tracé de l'autoroute Kribi-Lolabé ont démarré ;

- **Le barrage Hydroélectrique de Memve'ele** : la dérivation du Ntem phase II a été réalisée avec succès. L'évacuateur de crues principal est mise en place à 100%. L'ouvrage canal d'amenée-de prise d'eau est construit à 81% et la plateforme tunnel-canal de chasse de l'ouvrage de prise à 99%. Les travaux préalables à la construction de l'usine hydroélectrique sont réalisés à 65%. Au 30 juin 2015, le niveau global d'exécution des principaux ouvrages est de 70%. La fin des travaux est prévue pour 2017.

- **Le barrage de Lom Pangar** : à fin juin 2015, le taux global de réalisation des travaux se situe aux environs de 97,5%. Les travaux de nettoyage du site de réservoir ont démarré. La mise en eau partielle est effective depuis le 26 septembre 2015 et la mise en service de l'usine de pied en septembre 2017.

- **Le barrage de Mekin** : les travaux de compactage de la digue principale sont réalisés à 90%. La ligne d'évacuation de l'énergie et la voie d'accès achevées. Les travaux de l'usine de pied sont réalisés à 90%. À fin juin 2015, le niveau global d'exécution des principaux ouvrages est de 60%. La date de livraison du barrage est prévue en avril 2016.

- **Le second pont sur le Wouri** : les travaux de la première phase sont exécutés à 40%. Ils concernent l'estacade, la pose des pieux forés de fondation et les terrassements sur la voie d'accès côté Deido. Le projet devrait toutefois faire

l'objet des réaménagements structurels pour prendre en compte l'installation de nouvelles industries lourdes. La livraison est prévue à fin 2016.

- **L'autoroute Yaoundé-Douala** : les travaux de la première phase ont démarré. Le chantier se présente ainsi qu'il suit : (i) l'aménagement des voies d'accès est réalisé sur 17,1 km ; (ii) le débroussaillage et le déforestation avec dessouchage sont achevés sur les 20 premiers kilomètres.

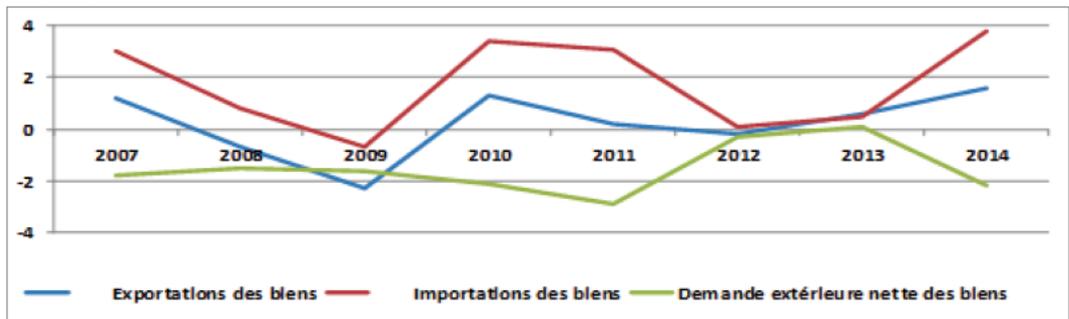
3.2 Demande extérieure nette

En 2014, la demande extérieure nette des biens et services a grevé la croissance de 2,2 points. Les exportations en volume ont décéléré avec une hausse de 10% contre 26,1% en 2013 tandis que les importations se sont accrues de 14,4% après 18,3%. En 2015, la contribution de la demande extérieure nette à la croissance s'établirait à -0,9 point.

3.2.1 Demande extérieure nette des biens

Après l'apport positif de 0,1 point observé en 2013, la demande extérieure nette des biens a négativement participé à la croissance du PIB en 2014 (-2,16 points) consécutivement à une hausse des importations (+16,6%) plus importante que celle des exportations (+11,2%).

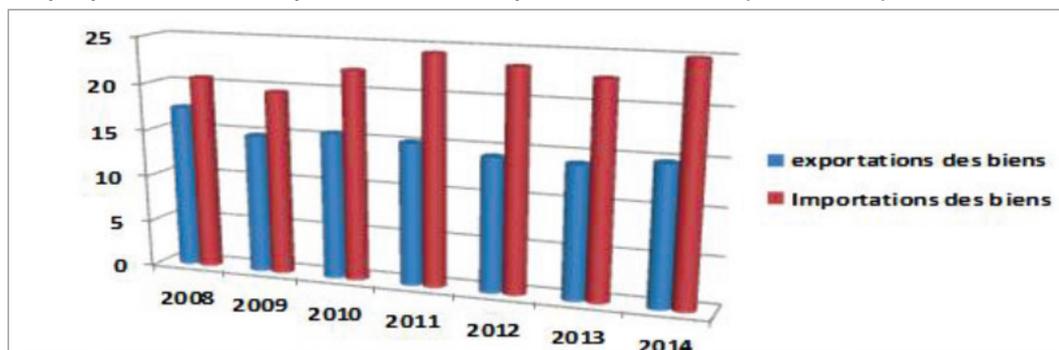
Graphique 6 : Contributions de la demande extérieure nette des biens à la croissance du PIB (en %)



Source : MINFI/DAE

La part des exportations des biens dans le PIB est passée de 14,1% en 2013 à 14,8% en 2014 et celle des importations de 22,7% à 24,9%. La structure des échanges montre que les exportations sont dominées par les produits primaires et les importations par les biens de consommation finale.

Graphique 7 : Parts des exportations et des importations des biens (en % du PIB)



Source : MINFI/DAE

3.2.1.1 Exportations des biens

En 2014, le volume des biens exportés s'est accru de 11,2% contre 4,4% un an auparavant. Ce bond est principalement attribuable aux augmentations des volumes des produits issus des branches « extraction d'hydrocarbures » (+26,1%) et « sylviculture et exploitation forestière » (+22,1%). Par contre, les produits de la branche « autres industries manufacturières », et en particulier ceux des industries du bois, diminuent de 14%. Quant aux principales cultures de rente, leurs exportations augmentent modérément.

Tableau 25 : Exportations en volume par grands groupes de produits en milliards (année de base 2000)

Libellés	2012	2013	2014	Variations 2014/2013 (en %)
Agriculture	153,0	151,1	160,8	6,4
Sylviculture et exploitation forestière	283,3	275,1	336,0	22,1
Extraction d'hydrocarbures	521,7	534,2	673,6	26,1
Industries agro-alimentaires	48,2	53,2	57,1	7,4
Autres industries manufacturières	416,7	472,6	425,0	-10,1
dont industrie du bois	245,8	277,9	239,0	-14,0
Total exportation des biens	1 422,9	1 486,1	1 652,5	11,2

Source : INS

3.2.1.2 Importations des biens

En 2014, la croissance en volume des importations de biens s'est accélérée, passant de 2,2% en 2013 à 16,6%. Cette évolution résulte de l'augmentation des achats des huiles brutes de pétrole (+47,6%), du matériel de transport (+36,8%) et des machines et appareils électriques (+15%). A contrario, les importations des produits des industries agroalimentaires, et celles de l'industrie du textile sont en baisse, respectivement de 12,2% et 5,6%

Tableau 26 : Importations en volume par groupes de produits (en milliards aux prix constants de 2000)

Libellés	2012	2013	2014	Variations 2014/2013 (en %)
Extraction d'hydrocarbures	311,6	282,8	417,4	47,6
Industries agroalimentaires	365,2	419,2	368,2	-12,2
Autres Industries manufacturières	1 653,6	1 680,7	1 992,4	18,6
dont industries textiles	115,0	110,5	104,3	-5,6
industries chimiques	197,8	252,0	265,6	5,4
produits métallurgiques	224,2	191,1	197,9	3,6
machines et appareils électriques	371,5	252,0	289,9	15,0
matériel de transport	406,0	440,1	602,0	36,8
Total importations de biens	2 330,4	2 382,7	2778	16,6

Source : INS

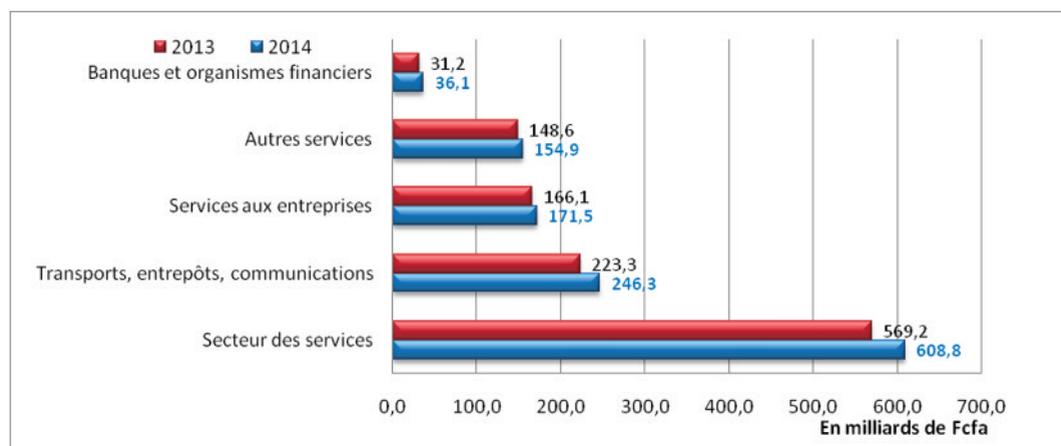
3.2.2 Demande extérieure nette des services

En 2014, les exportations nettes de services grèvent la croissance de 0,04 point. Cette situation résulte d'une contribution de -0,42 point des importations et de 0,38 point des exportations.

3.2.2.1 Exportations des services

En 2014, les exportations de services se sont accrues de 7% par rapport à 2013. Cette augmentation est tirée par les branches « banques et organismes financiers » (+15,5%) et « transports, entrepôts, communications » (+10,3%).

Graphique 8 : Exportations en volume* des services par grands groupes de produits en 2013 et 2014



Source : INS

* année de base = 2000

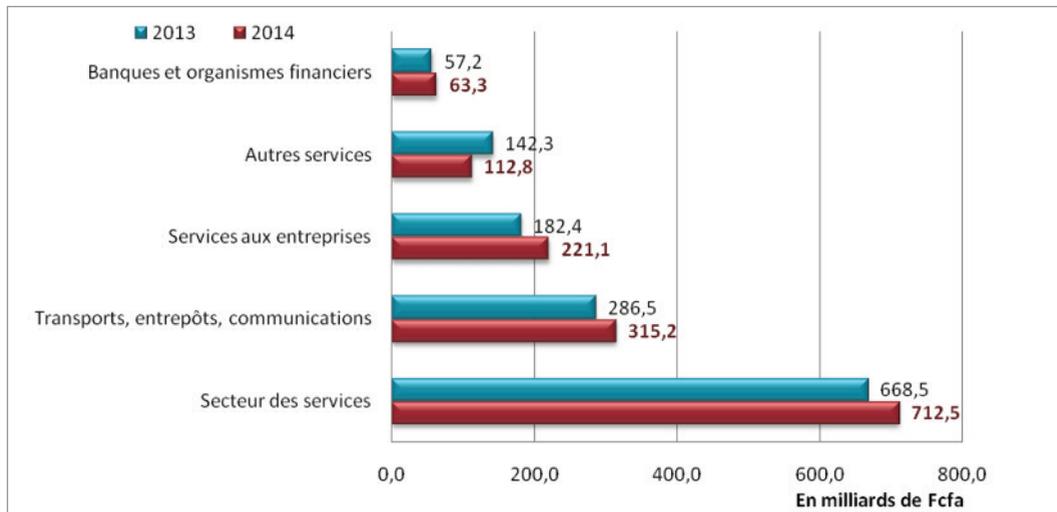
3.2.2.2 Importations des services

En 2014, les importations de services ont augmenté de 6,6% par rapport à 2013. Cette évolution s'explique par la progression des postes « services aux

entreprises » (+21,2%) et « transports, entrepôts, communications » (+10%), atténuée par la baisse des « autres services » (-20,7%).

La branche « transports, entrepôts, communications » reste le principal poste d'importation des services avec 44,2% du total. Elle est suivie par les « services aux entreprises » (31%), les « autres services » (15,8%) et les « banques et organismes financiers » (8,9%).

Graphique 9 : Importations en volume* des services par grands groupes de produits en 2013 et 2014



Source : INS, * année de base = 2000

CHAPITRE 4 : PRIX ET COMPETITIVITE

4.1 Prix

4.1.1 Déflateur du PIB

En 2014, le déflateur du PIB s'est situé à 1,42, soit une hausse de 2,4% par rapport à 2013. Suivant les secteurs d'activités, cette hausse est principalement tirée par le secteur tertiaire où les prix ont évolué de 3,5%, notamment au niveau des branches « autres services marchands » (+6,3%) et « transports, entrepôts et communications » (+4,9%). Dans le secteur primaire, les prix sont restés quasi stables. Dans le secteur secondaire, les prix ont connu une progression modérée (+1,7%), résultant d'une part, de l'augmentation des prix des BTP (+6,6%) et des industries manufacturières (+3,7%) et d'autre part, de la baisse des prix des industries extractives (-9,7%) en liaison avec la baisse des cours mondiaux de pétrole brut.

La hausse du déflateur est aussi perceptible au niveau des emplois du PIB. Ainsi, la consommation finale, la formation brute de capital fixe et les exportations se sont renchéries respectivement de 2,4% ; 1,6% et 3,7%. La hausse des prix des exportations est tirée par celle des prix des services (+9,5%). Quant aux importations, leurs prix se sont accrus de 2,2% consécutivement à l'accroissement des prix des importations de biens (+1,6%) et des services (+5,7%).

Tableau 27 : Déflateurs des emplois du PIB (variations en %)

Libellés	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Consommation Finale	3,1	1,1	2,8	3,3	2,7	2,4
dont privée	2,7	1,1	3,0	3,7	2,7	2,2
publique	5,4	0,8	1,7	0,7	2,6	3,3
FBCF	3,1	2,0	3,8	-0,7	3,6	1,6
dont privée	3,1	2,0	3,9	-0,9	3,6	1,6
publique	3,1	2,0	2,5	0,5	3,6	1,6
Exportations	-19,7	6,4	11,2	11,5	-5,7	3,7
Exportations des biens	-21,5	7,2	12,0	13,7	-9,3	1,6
Exportations des services	-5,4	0,6	5,4	-4,0	17,8	9,5
Importations	-19,5	0,2	9,0	6,9	-0,7	2,2
Importations des biens	-20,2	0,8	10,3	8,0	-5,5	1,6
Importations des services	-18,8	1,2	2,2	-1,9	2,8	5,7
PIB	3,7	2,6	3,0	3,0	2,4	2,4

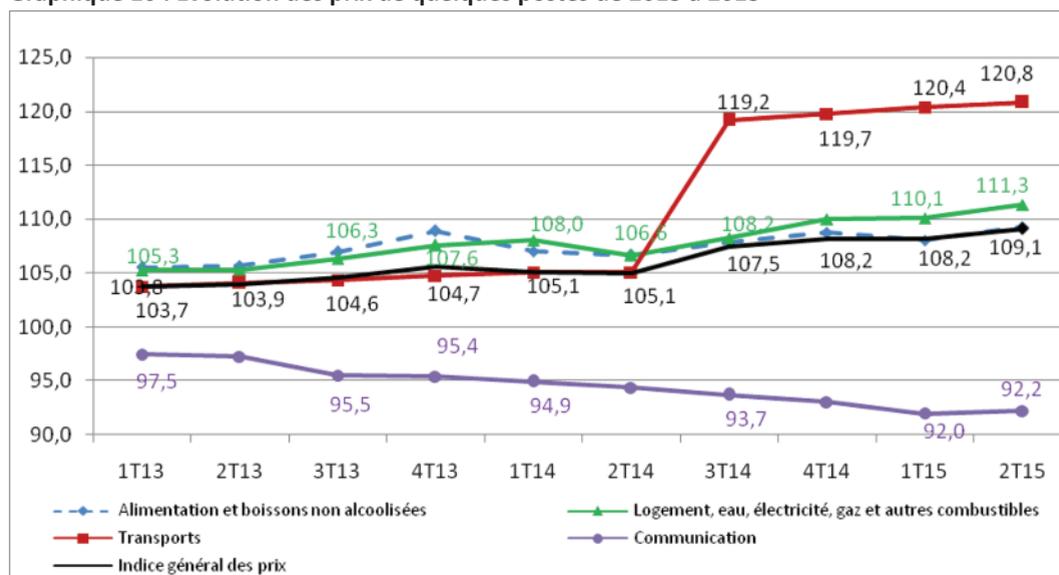
Source : INS

4.1.2 Prix à la consommation finale des ménages

En 2014, l'inflation a été maîtrisée à 1,9% contre 2,1% en 2013 malgré l'augmentation des prix des carburants, du gaz et du service de transport, en raison des mesures d'accompagnement prises par le Gouvernement pour contenir la hausse des prix. Les postes où la maîtrise des prix a été observée sont : les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,8% en 2014 contre +3,3% en 2013), les « services d'enseignement » (+1,1% contre +3%), les « dépenses de communication » (-2,5% contre -2,9%) et les « services de logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+2% contre +2,8%). La hausse des prix des « services de transports » (+7,7% contre 1,9%) ne s'est pas répercutée comme attendu par effet d'entraînement.

Les prix des produits alimentaires ont été freinés par la baisse des prix des « huiles et graisses » (-4,3%) et des « sucres, confiture, miel, chocolat et confiserie » (-4,3%). La disponibilité des sardines, poissons frais et congelés a contribué à freiner l'évolution du prix du poste « poissons et fruits de mer » qui a progressé de 3,8% contre 7,4% en 2013. Le prix de l'huile brute de palme a reculé de 6,2%.

Graphique 10 : Evolution des prix de quelques postes de 2013 à 2015



Sources : INS, MINFI/DAE

S'agissant des « services de transports », à la suite de l'augmentation des prix du taxi, le coût du transport routier de passagers s'est accru de 9,7%, les entreprises de transport inter-urbain ayant ajusté leur prix à la hausse. Du fait de l'insécurité à la frontière avec le Nigeria, le coût d'entretien et de réparation des véhicules s'est également accru.

Tableau 28 : Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages

LIBELLES	2013	1 ^{er} Sem. 2014	2014	1 ^{er} Sem. 2015	Variations (en %)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c)/(a)	(d)/(b)
I - Evolution suivant les fonctions de consommation						
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	106,8	106,8	107,6	108,3	0,8	1,3
<i>Produits alimentaires</i>	107,2	107,4	108,3	109	1	1,4
<i>Boissons et tabacs</i>	104,2	104,4	104,4	104,5	0,2	0,1
Boissons alcoolisées et tabacs	105,7	107	107,2	107,4	1,4	0,5
Articles d'habillement et chaussures	103,5	104,5	105,1	105,6	1,6	1,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	106,1	107,3	108,2	109,2	2,0	1,7
Meubles, article de ménage et entretien courant du foyer	103,5	103,7	103,9	104,2	0,4	0,4
Santé	100,8	101,5	101,6	101,6	0,7	0,1
Transports	104,2	105,1	112,3	118,4	7,7	12,7
Communication	96,4	94,6	94,0	93,3	-2,5	-1,4
Loisirs et culture	100,3	100,8	101	101,2	0,7	0,4
Enseignement	106,4	106,8	107,5	108,3	1,1	1,3
Restaurants et hôtels	104,6	106,7	108,3	109,8	3,6	2,9
Biens et services divers	102,6	103,1	103,5	104,0	0,9	0,9
Indice Général	104,5	105	106,4	107,7	1,9	2,5

LIBELLES	2013	1 ^{er} Sem. 2014	2014	1 ^{er} Sem. 2015	Variations (en %)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c)/(a)	(d)/(b)
II - Evolution suivant les groupes						
Produits locaux	104,9	105,5	107,1	108,6	2,1	3,0
Produits importés	103,7	104,4	105	105,6	1,3	1,2
Energie	103,5	103,2	106	108,2	2,3	4,9
Produits frais	107,8	108,6	110,2	111,6	2,2	2,8
Hors produits frais et énergie	103,8	104,4	105,6	106,7	1,7	2,3
Produits issus du secteur primaire	107,5	108,1	109,3	110,5	1,6	2,2
Secondaire	102,4	102,7	103,3	103,8	0,8	1,1
Tertiaire	103,9	104,7	107,2	109,3	3,1	4,3
Biens durables	101,9	102,8	103	103,2	1,1	0,4
Biens semi durables	105,3	105,6	106,6	107,6	1,3	1,9
Biens non durables	103	103,7	104,1	104,4	1,0	0,7
Services	103,9	104,7	107,2	109,3	3,1	4,4

Sources : INS, MINFI/DAE

En 2014, l'inflation a été plus d'origine locale (+2,1%) qu'importée (+1,3%). L'accroissement des prix des produits du secteur primaire a été de 1,6% et celui du secteur secondaire de 0,8%. Dans le secteur tertiaire, la hausse des prix des services de transports a contribué à accroître le niveau général des prix de 3,1% contre 1,7% en 2013.

Sur le plan spatial, les prix à la consommation ont progressé de 2,9% à Douala, 2,5% à Bertoua, 2% à Buea et 1,9% à Yaoundé et Garoua. Dans les autres chefs-lieux de régions, l'inflation a été modérée et s'est situé à 1,7% à Ngaoundéré et Ebolowa, 0,9% à Maroua, 0,6% à Bafoussam et 0,5% à Bamenda.

Au premier semestre 2015 et en glissement annuel, l'inflation s'accélère de 1,1% à 2,5%. Cette hausse est en grande partie liée à la flambée des prix des transports (+12,7%) et à l'augmentation des services de restaurants et hôtels (+2,9%). L'accroissement des prix des transports découle de la révision à la hausse des prix à la pompe des carburants en juillet 2014.

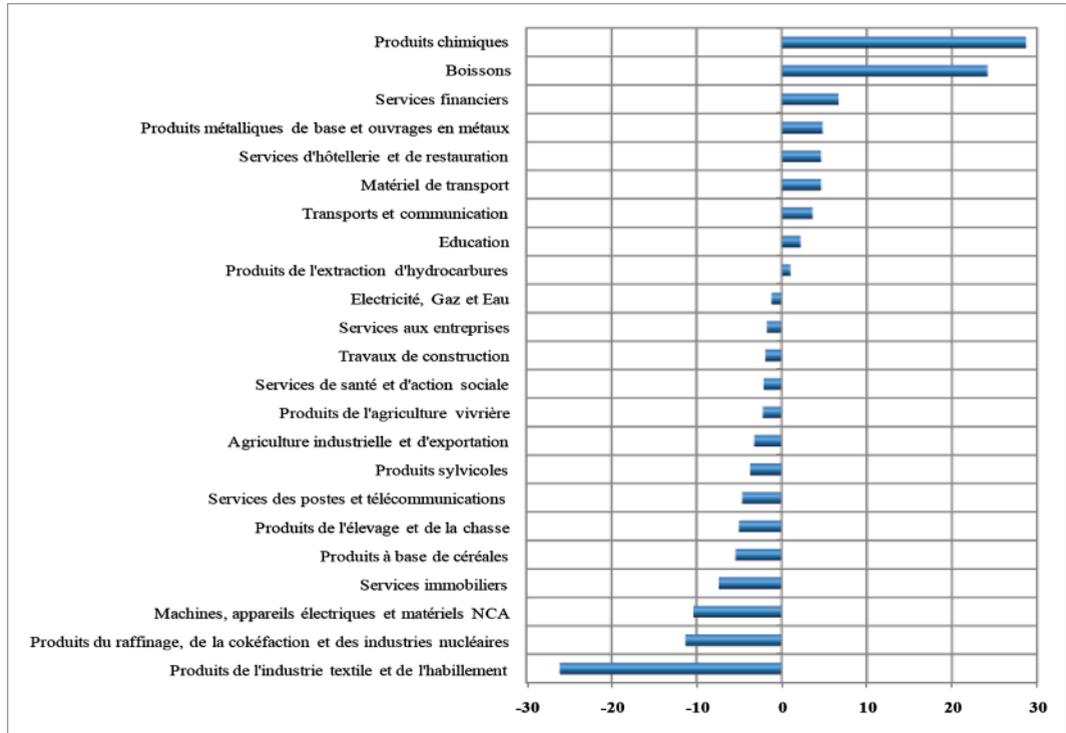
Sur le plan spatial, les prix à la consommation ont augmenté dans toutes les villes. La ville de Douala enregistre la plus forte hausse (+3,5%), suivie de Bertoua (+3%), Buea (+2,8%), Ebolowa (+2,8%), Garoua (+2,5%) et Yaoundé (+2%). Les villes de Bafoussam (+0,1%), Bamenda (+0,8%) et Maroua (+0,8%) présentent les taux les plus faibles.

4.1.3 Prix des consommations intermédiaires

En 2014, l'indice des prix des consommations intermédiaires diminue de

1,8%. Cette diminution s'observe principalement au niveau des produits de l'industrie textile et d'habillement (-26,4%), des produits de raffinage (-11,3%), des machines et appareils (-10,4%), des services immobiliers (-7,4%), des produits de l'agriculture industrielle et d'exportation (-3,2%) et des produits de l'agriculture vivrière (-2,2%). Par contre, une hausse est observée dans les prix des produits chimiques (+28,7%) ; des boissons (+24,2%) ; des meubles (+15,4%) ; des services financiers (+6,7%) et des transports et communications (+3,6%).

Graphique 11 : Variations des indices des prix des consommations intermédiaires (en %)



Source : INS-année de base 2000

Les prix des consommations intermédiaires pour l'extraction d'hydrocarbures » enregistrent une hausse de 1%, malgré la baisse des cours mondiaux du pétrole brut (-8,9%). Cette hausse se justifie par celle des charges liées à l'approvisionnement, notamment le fret et les coûts portuaires.

4.1.4 Salaires

En 2014, le salaire moyen s'est accru de 2,4%, tiré par les hausses dans l'agroalimentaire (+3,5%) et l'administration publique (+4,6%). A contrario, le salaire moyen est en baisse dans les services de santé et d'éducation du secteur privé (-1,4%), et dans les transports (-0,4%).

Entre 2013 et 2014, la masse salariale dans l'administration publique s'est

accrue de 11,9%. Dans le secteur privé, elle est en hausse de 7,9% dans le privé formel et de 18,6% dans l'informel.

4.2 Compétitivité

La compétitivité est analysée à travers la compétitivité globale et l'environnement des affaires.

4.2.1 Compétitivité globale

La compétitivité globale de l'économie est appréciée à travers l'évolution du taux de change effectif réel (TCER), qui résulte du taux de change effectif nominal (TCEN) et des termes de l'échange. Le TCER croît de 1,4% en 2014, traduisant une détérioration de la compétitivité, dans une proportion moindre qu'en 2013 (2,8%).

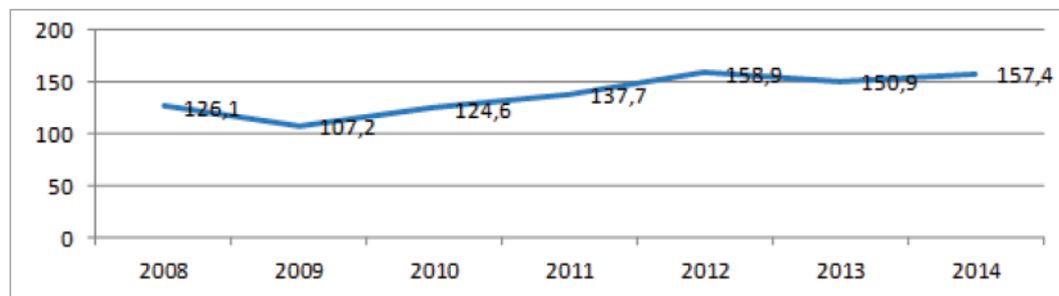
Tableau 29 : Evolution des taux de croissance du TCER et du TCEN (en %)

LIBELLES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
TCER	0,9	2,7	2,6	-6,0	0	-3,7	2,8	1,4
TCEN	2,8	2,7	0,9	-4,3	1,8	-3,5	3,5	1,5

Source : FMI, Avril 2015, base 100 en 2000

La position concurrentielle du Cameroun vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux s'explique par le niveau du TCEN (1,5%). Par contre les termes de l'échange se sont améliorés de 4,2% par rapport à 2013, indiquant une hausse plus que proportionnelle des prix des exportations par rapport à ceux des importations.

Graphique 12 : Evolution de l'indice des termes de l'échange



Source : FMI, Avril 2015, (base 100 en 2000)

4.2.2 Environnement des affaires

D'après le rapport Doing Business 2015, le classement du Cameroun relativement à l'indicateur de « facilité à faire des affaires » s'est dégradé. Il a reculé de dix places par rapport à 2014 et occupe le 158e rang sur 189 économies notées. Cette évolution est imputable notamment à l'obtention de permis de construire, la création d'entreprises, l'accès aux crédits, le paiement des impôts et taxes.

Toutefois le pays s'améliore en matière de protection des investisseurs minoritaires.

Afin d'attirer les opérateurs économiques et sécuriser les investissements, plusieurs actions ont été menées en 2014 et au premier semestre 2015, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Cameroon Business Forum. Il s'agit notamment de :

- l'introduction du paiement électronique au niveau de la CNPS ;
- la réduction du taux d'imposition des sociétés de 35% à 30% ;
- la mise en œuvre du manuel pour l'accomplissement des procédures foncières, domaniales et cadastrales ;
- la signature d'un arrêté conjoint MINJUSTICE/MINCOM fixant à 42 le nombre de journaux et quotidiens habilités à recevoir les annonces légales et judiciaires ;
- l'introduction du « mobile tax » pour la simplification du paiement des impôts ;
- la suppression du dépôt requis de 10% à la consignation relatif au contentieux fiscal.

CHAPITRE 5 : FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

L'Etat consolide sa stratégie de financement de l'économie par la diversification des instruments à travers l'émission des titres publics sur le marché domestique et à l'international. Cette stratégie est adossée sur la dynamisation et l'assainissement du secteur bancaire et financier, et une politique monétaire plus accommodante de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

5.1 Politique monétaire

La BEAC définit et met en œuvre la politique monétaire commune à tous les Etats membres de la CEMAC. Elle émet la monnaie, en garantit la stabilité et, apporte son soutien aux politiques économiques élaborées par les Etats membres. Le franc CFA a une parité fixe avec l'euro. La stabilité monétaire se décline par la maîtrise de l'inflation et le maintien du taux de couverture de la monnaie à un niveau supérieur à 20%. Pour mener à bien ses missions, la BEAC dispose de deux instruments : la politique de refinancement et la politique des réserves obligatoires.

5.1.1 Politique de refinancement

Pour mettre en œuvre la politique de refinancement, la BEAC utilise deux instruments : la politique des taux d'intérêt et les objectifs de refinancement.

5.1.1.1 La politique des taux d'intérêt

Le 09 juillet 2015, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC a revu à la baisse les principaux taux d'intervention sur le marché monétaire. Il a réduit le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) de 50 points de base pour le ramener à 2,45%.

Le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP) a baissé, passant de 4,70% à 4,20%. Le taux des avances aux Trésors est passé de 2,95% à 2,45%.

Les taux d'intérêts sur les placements des banques à la Banque Centrale et le taux de rémunération des dépôts publics sont restés inchangés. Au niveau des conditions de banque, le taux créditeur minimum des dépôts des clients reste fixé à 2,45%.

5.1.1.2 Les objectifs de refinancement

Pour arrêter les objectifs de croissance des agrégats monétaires et de refinancement compatibles avec les besoins de financement de l'économie, la Banque Centrale s'appuie sur la programmation monétaire. Ainsi, la BEAC arrête le volume de liquidité à injecter dans chaque Etat sous la contrainte de la préservation des grands équilibres macroéconomiques.

Avances aux Etats

En sa session du 18 décembre 2014, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC a eu à examiner l'impact de la baisse brutale des cours mondiaux du pétrole sur le cadre macroéconomique des pays membres. Sans préjudice du principe d'extinction progressive des avances statutaires aux Etats auquel il a réaffirmé son attachement, il a décidé de maintenir en 2015, à titre exceptionnel et provisoire, à leur niveau atteint au 31 décembre 2014, les plafonds d'avances statutaires des Etats. Le plafond pour le Cameroun est ainsi remonté à 377 milliards en 2015 contre 335 milliards en 2014. Le pays qui n'a plus eu recours à ce mode de financement depuis 2008, a tiré 150 milliards. Au 30 juin 2015, il a remboursé 90 milliards. Le solde de ce compte est de 60 milliards.

Avances aux banques

L'objectif de refinancement a passé de 10 milliards en 2014 à 80 milliards par décision du Comité de Politique Monétaire du 25 mars 2015. L'encours moyen des concours aux banques à travers cette ligne de crédit a progressé de 3,5 milliards en juin 2014 à 17,2 milliards en décembre 2014 et à 53 milliards en juin 2015. La mesure qui fait des titres publics une garantie de refinancement explique, entre autres, cette évolution.

Tableau 30 : Taux directeurs de la BEAC et conditions de banque (en %)

RUBRIQUES	22.07.13 au 31.10.13	01.11.13 au 17.12.13	18.12.13 au 8.07.14	09.07.2014 au 08.07.15	Depuis le 09.07.15
I - OPERATIONS DES TRESORS (Hors Marché)					
Taux des avances aux Trésors	3,50	3,25	3,25	2,95	2,45
Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Taux d'Intérêt sur Placements Publics (TISP)					
Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Fonds de réserves sur les Générations Futures (TISPP0)	0,75	0,75	0,50	0,40	0,40
Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	0,35	0,35	0,10	0,05	0,05
Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre des dépôts spéciaux (TISPP2)	0,10	0,10	0,00	0,00	0,00
II - MARCHÉ MONÉTAIRE					
A- Injections de liquidités					
1- Guichet "A"					
Taux des appels d'offres (TIAO)	3,50	3,25	3,25	2,95	2,45
Taux des prises en pension (TIPP)	5,25	5,00	5,00	4,70	4,20
Taux des Interventions Ponctuelles (TISIP)	5,25-10,0	5,00-10,0	5,00-10,0	5,00-10	5,00-10
Taux des Av.except.s/Cert.de Plac. (TACP)	3,50	3,25	3,25	2,95	2,95
Taux de pénalité aux banques (TPB)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
B- Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)					
Taux d'intérêt sur placement à 7 jours "TISP"	0,1000	0,1000	0,0000	0,0000	0,0000
Taux d'intérêt sur placement à 28 jours "TISP"	0,1625	0,1625	0,0625	0,0625	0,0625
Taux d'intérêt sur placement à 84 jours "TISP"	0,2250	0,2250	0,1250	0,1250	0,1250
III - CONDITIONS DE BANQUE					
Taux Crédeur Minimum (TCM)	3,25	2,75	2,75	2,45	2,45

Source : BEAC

Marché interbancaire

En 2014, aucune opération n'a été enregistrée sur le marché interbancaire. Au premier trimestre 2015, le montant des transactions interbancaires se chiffre à 12 milliards dont 10 milliards d'opérations nationales et 2 milliards d'opérations sous-régionales. Le taux interbancaire moyen pondéré est évalué à 4,125%, contre 5 % en glissement annuel.

5.1.1.3 Politique des réserves obligatoires

L'accroissement du coefficient des réserves obligatoires limite les possibilités d'expansion du crédit et permet de lutter contre l'inflation. Le coefficient des réserves obligatoires appliqué aux banques camerounaises reste inchangé depuis juillet 2009. Il est fixé à 11,75% pour les dépôts à vue et à 9,25% pour les dépôts à terme. Rémunéré au taux de 0,05%, l'encours des réserves obligatoires se situe à 315,6 milliards à fin 2014, contre 290 milliards à fin 2013. Il est estimé 343,4 milliards à fin juin 2015.

5.2 Situation monétaire

À fin décembre 2014, la situation monétaire s'équilibre en ressources et en emplois à 3 943,1 milliards, en hausse de 11% en glissement annuel. Au 30 juin 2015, elle s'équilibre à 3 801 milliards, en hausse de 2,2% par rapport à fin juin 2014.

Tableau 31 : Situation monétaire consolidée (en milliards)

LIBELLES	déc.-13	juin-14	déc.-14	juin-15	Variations (en %)		
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c/a)	(d/b)	(d/c)
Contreparties des ressources du système monétaire	3 553,5	3 719,8	3 943,1	3 801,0	11,0	2,2	-3,6
Avoirs extérieurs nets	1 551,2	1 627,1	1 668,6	1 534,4	7,6	-5,7	-8,0
Avoirs extérieurs nets de la BEAC	1 418,2	1 400,6	1 447,1	1 300,1	2,0	-7,2	-10,2
dont : Compte d'opérations	939,7	739,4	768,4	660,5	-18,2	-10,7	-14,0
Avoirs extérieurs nets des BCM	133,0	226,5	221,5	234,3	66,5	3,4	5,8
Crédit intérieur	2 002,3	2 092,7	2 274,5	2 266,6	13,6	8,3	-0,3
Créances nettes sur l'Etat	-271,5	-253,3	-202,6	-292,4	-25,4	+15,4	+44,3
Position nette du gouvernement	-185,7	-192,8	-152,8	-200,8	-17,7	+4,1	+31,4
Crédit à l'économie	2 273,8	2 346,0	2 477,1	2 559,1	8,9	9,1	3,3
Crédit au secteur privé non financier	2 072,7	2 158,3	2 313,2	2 341,7	11,6	8,5	1,2
Crédit aux entreprises publiques non financières	146,3	125,9	128,1	191,7	-12,4	52,3	49,6
Ressources du système monétaire	3 553,5	3 719,8	3 943,1	3 801,0	11,0	2,2	-3,6
Masse monétaire (M2)	3 280,8	3 270,5	3 646,0	3 463,1	11,1	5,9	-5,0
Circulation fiduciaire	560,1	486,6	636,5	543,3	13,6	11,7	-14,6
Monnaie scripturale	1 477,0	1 494,9	1 697,1	1 605,2	14,9	7,4	-5,4
Quasi-monnaie	1 243,6	1 289,1	1 312,4	1 314,6	5,5	2,0	0,2
Autres postes nets	272,7	449,3	297,1	338,0	8,9	-24,8	13,8

Source : BEAC

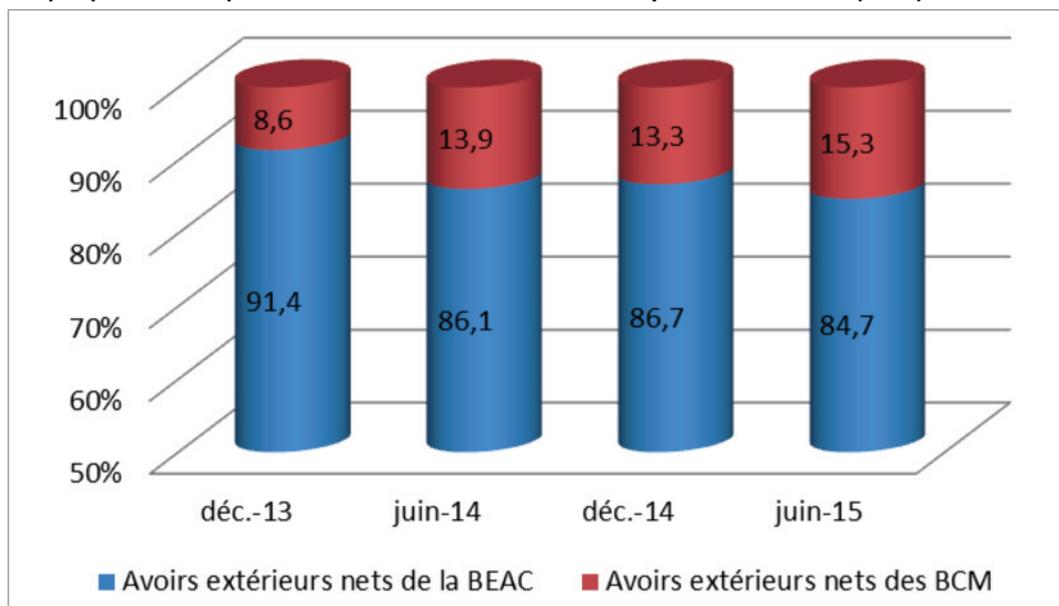
5.2.1 Contreparties de la masse monétaire

5.2.1.1 Avoirs extérieurs nets

En 2014, la position extérieure nette globale du système monétaire s'améliore par rapport à 2013. Les avoirs extérieurs nets (AEN) progressent de 7,6% pour se situer à 1 668,6 milliards à fin décembre 2014, résultant de la hausse de 2% des avoirs extérieurs nets de la BEAC et celle de 66,5% des banques. Cette évolution résulte de l'augmentation des avoirs extérieurs bruts des banques de 10%, amplifiée par la baisse de 14% de leurs engagements extérieurs.

Au 30 juin 2015, les avoirs extérieurs nets diminuent de 5,7%, par rapport à fin juin 2014, pour s'établir à 1 534,4 milliards. Cette évolution est imputable à la baisse de 7,2% des avoirs extérieurs nets de la BEAC.

Graphique 13 : Composante des avoirs extérieurs nets du système monétaire (en %)



5.2.1.2 Crédit intérieur

Au 31 décembre 2014, le crédit intérieur s'élève à 2 274,5 milliards, en hausse de 13,6% par rapport à fin décembre 2013. Cette évolution traduit l'accroissement aussi bien des crédits à l'économie que des créances nettes sur l'Etat.

Les crédits à l'économie enregistrent une décélération, avec un taux de progression qui passe de 14,4% en 2013 à 8,9% en 2014. Cette évolution est attribuable à la baisse de 12,4% des engagements des entreprises publiques non financières. Selon la durée, les crédits à l'économie se répartissent ainsi qu'il suit : 62,3% pour les crédits à court terme, 35% pour ceux à moyen terme et 2,7% pour ceux à long terme.

Par rapport au 31 décembre 2013, les créances nettes de l'Etat sur le système bancaire augmentent de 68,9 milliards pour se situer à -202,6 milliards à fin décembre 2014. Ainsi, la position nette du Gouvernement bien qu'en recul reste créditrice de 152,8 milliards vis-à-vis du système bancaire.

Au 30 juin 2015, et par rapport à fin juin 2014, le crédit intérieur augmente de 8,3%, sous l'effet conjugué de la hausse de 9,1% des crédits à l'économie et de la contraction de 15,4% des créances nettes sur l'Etat.

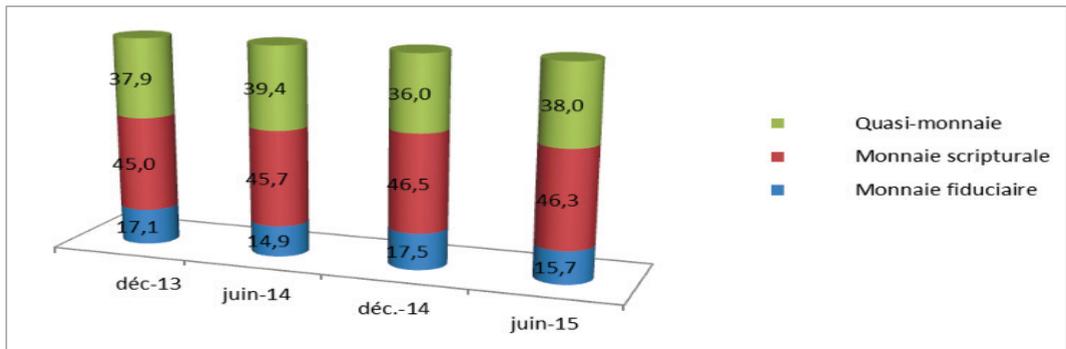
5.2.2 Agrégats monétaires

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire progresse de 11,1% à fin décembre 2014 contre 11,6% en 2013. Elle s'établit à 3 646 milliards. Le

taux de liquidité de l'économie s'est détérioré, passant de 22,5% en 2013 à 20,6%. Le taux de couverture de la monnaie se situe à 98,1% à fin 2014, après 93,9 % à fin décembre 2013.

Au 30 juin 2015 et par rapport à fin juin 2014, la masse monétaire est en hausse de 5,9% et se situe à 3 463,1 milliards. Elle est composée de 15,7% de monnaie fiduciaire, 46,3% de monnaie scripturale et 38% de quasi-monnaie. Le taux de couverture de la monnaie perd six points pour se situer à 87,9%.

Graphique 14 : Composantes de la masse monétaire (en %)



5.3 Secteur bancaire et financier

Dominé par les banques commerciales, le secteur bancaire et financier se caractérise par une progression des dépôts et des crédits, une stabilisation des créances brutes en souffrance et une reprise des transactions interbancaires. En matière de normes prudentielles, les taux de solidité et de solvabilité sont relativement satisfaisants. Toutefois, quelques banques se caractérisent encore par une faiblesse structurelle des fonds propres nets (243,6 milliards en juin 2015). Le taux de bancarisation est d'environ 13%. Le ratio nombre de comptes ouverts dans les banques et les établissements de microfinance sur la population de plus de 18 ans, est de 26%.

5.3.1 Secteur bancaire

A fin juin 2015, le secteur bancaire est animé par 14 banques. Trois banques (Afriland First Bank, Société Générale Cameroun (SG/Cameroun) et BICEC) dominent le marché avec 53,9% de crédits et 50,2% de dépôts. En juillet 2015, la Banque camerounaise des PME (BC-PME) a ouvert ses portes et enregistré ses premiers dépôts.

Au 30 juin 2015, le nombre de comptes bancaires augmente de 10,5% en glissement annuel, pour se situer à 1 860 304. Les comptes de dépôts représentent 64% et les comptes courants 36%. Le degré d'intermédiation, mesuré en rapportant l'encours des crédits sur celui des dépôts, s'améliore à 82,2%, contre 77,1% au 30 juin 2014.

Au 31 décembre 2014, le taux de créances en souffrance des banques est de 12,4%. Le degré de transformation des dépôts en crédits de moyen et long termes progresse d'un point de pourcentage pour se situer à 31,3%.

5.3.1.1. Dépôts de la clientèle

A fin décembre 2014, les dépôts augmentent de 9% par rapport à fin décembre 2013 et se chiffrent à 3 329,1 milliards. Cette évolution est attribuable aux particuliers qui contribuent pour 4,1 points à la croissance des dépôts et aux entreprises privées qui participent à hauteur de 3,6 points. Cinq banques se partagent 71% des parts de marché. Il s'agit de : Afriland- First Bank (17,5%), BICEC (17,3%), SG/Cameroun (15,4%), ECOBANK (10,7%) et SCBC (10,5%).

Au 30 juin 2015, les dépôts s'élevaient à 3 321,7 milliards, en hausse de 6,1% par rapport à la même date de 2014, en lien avec l'évolution des dépôts des particuliers qui contribuent pour 5,3 points.

Par type de clientèle, les particuliers détiennent la plus grande part des dépôts (41,7%). Ils sont suivis par les entreprises privées (20,8%), l'administration publique centrale (8,5%) et les entreprises publiques (7,2 %).

Tableau 32: Dépôts par type de clientèle (en milliards)

Libellés	Déc. 2013	Jun 2014	Déc. 2014	Jun 2015	Variations (%)		Poids en
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c/a)	(d/b)	Jun 2015 (%)
Administration publique centrale	216,1	238,8	234,5	281,0	8,5	17,7	8,5
Administration publique locale	26,0	24,5	26,1	39,3	0,4	60,4	1,2
Organismes publics	141,8	144,7	156,6	180,7	10,4	24,9	5,4
Administrations privées	100,4	100,8	119,3	109,2	18,8	8,3	3,3
Entreprises publiques	202,6	261,2	245,9	238,7	21,4	-8,6	7,2
Entreprises privées	788,0	762,9	896,5	692,1	13,8	-9,3	20,8
Sociétés d'assurance et de capital	160,6	112,8	116,6	119,9	-27,4	6,3	3,6
Entreprises individuelles	76,2	111,7	72,3	96,2	-5,1	-13,9	2,9
Particuliers	1 174,3	1 218,7	1 298,7	1 384,4	10,6	13,6	41,7
Divers	169,5	153,6	162,7	180,3	-4,0	17,4	5,4
TOTAL	3 055,6	3 129,6	3 329,1	3 321,7	9,0	6,1	100,0

Source : BEAC

Au 30 juin 2015, les dépôts à vue représentent 80,3% du total, les dépôts à terme 12,6% et les dépôts à régime spécial 7,1%. La part des dépôts à terme reste sur une tendance baissière au profit des dépôts à vue et à régime spécial. Les comptes de dépôts à régime spécial sont composés essentiellement de bon de caisse. Ceux de dépôts à vue comprennent notamment les comptes courants créditeurs (36% du total), les comptes sur livrets (23%) et les comptes chèques créditeurs (10%).

Tableau 33 : Dépôts de la clientèle par nature (en milliards)

Libellés	Déc. 2013	Juin 2014	Déc. 2014	Juin 2015	Variations (%)		Poids en
	(a)	(b)	(c)	(d)	c/a	d/b	Juin 2015 (%)
Dépôts à régime spécial	201,2	213,2	220,5	237,2	9,6	11,3	7,1
dont bons de caisse	198,2	211,0	218,2	234,6	10,1	11,2	7,1
Dépôts à terme	476,9	472,6	455,0	418,2	-4,6	-11,5	12,6
Dépôts à vue	2 377,5	2 443,8	2 653,6	2 666,3	11,6	9,1	80,3
TOTAL	3 055,6	3 129,6	3 329,1	3 321,7	9,0	6,1	100,0

Source: BEAC

5.3.1.2. Encours des crédits

A fin décembre 2014, l'encours des crédits croît de 11,5% pour se situer à 2 581,5 milliards, après 2 315,3 milliards à fin décembre 2013. Cette évolution est attribuable aux entreprises privées dont la progression est de 9,5%, à l'administration publique centrale avec un encours de crédit qui est multiplié par 4, aux entreprises individuelles (+45,4%) et aux Particuliers (+11,5%). Les crédits à court terme représentent 37,1% de l'encours, contre 34,6% pour les crédits à moyen terme et 1,2% pour les crédits à long terme.

Au 30 juin 2015, l'encours des crédits est de 2 731,1 milliards, en hausse de 13,1% par rapport à fin juin 2014. Cette évolution est tirée par les crédits accordés aux entreprises privées, aux particuliers et à l'administration publique centrale. Par type de clientèle, 60,7% des crédits sont accordés aux entreprises privées, 16,1% aux particuliers et 7,4% aux entreprises publiques.

S'agissant des normes prudentielles,

- onze banques respectent le ratio de liquidité dont une est surliquide ;
- neuf banques respectent les ratios de couverture de risques et des immobilisations ;

Quatre banques présentent une fragilité au niveau des fonds propres nets, de la couverture des risques et des immobilisations.

Tableau 34 : Répartition des crédits par type de clientèle (en milliards)

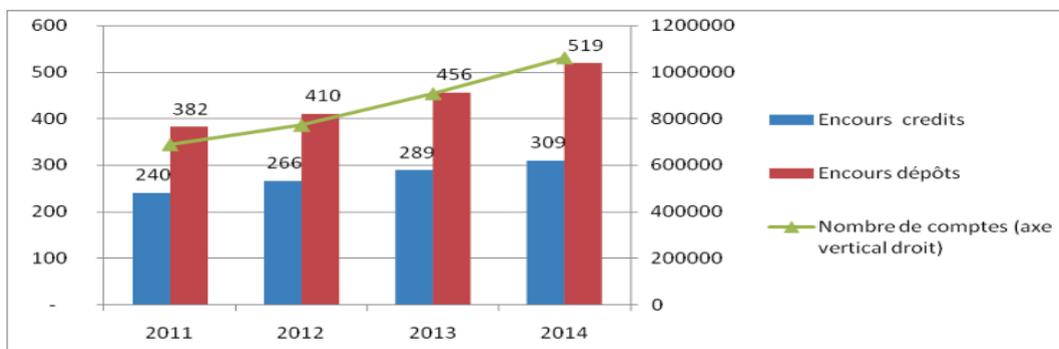
Libellés	Déc. 2013	Juin 2014	Déc. 2014	Juin 2015	Variations (%)		Poids en
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c/a)	(d/b)	Juin 2015 (%)
Administration publique centrale	18,8	39,3	98,0	106,4	421,3	170,7	3,9
Administrations publiques locales	15,1	13,5	9,9	8,4	-34,4	-37,8	0,3
Organismes publics	0,7	0,5	0,5	23,3	-28,6	4560,0	0,9
Administrations privées	27,3	42,4	50,7	78,5	85,7	85,1	2,9
Entreprises publiques	215,0	156,2	140,9	202,7	-34,5	29,8	7,4
Entreprises Privées	1 484,3	1 515,5	1 626,0	1 657,3	9,5	9,4	60,7
Sociétés d'assurance et de capital	54,9	105,2	58,2	28,6	6,0	-72,8	1,0
Entreprises individuelles	138,0	183,9	200,7	171,7	45,4	-6,6	6,3
Particuliers	340,6	314,0	379,8	438,4	11,5	39,6	16,1
Divers	20,7	18,0	16,8	15,7	-18,8	-12,8	0,6
Total	2 315,3	2 415,5	2 581,5	2 731,1	11,5	13,1	100,0

Source: BEAC

5.3.2 Microfinance

Au 31 décembre 2014, le secteur de la microfinance compte 418 établissements agréés (dont 166 indépendants et 252 en réseau) inégalement répartis sur le territoire national. La région du Centre concentre environ 21% d'agences, suivie du Nord-ouest (19%) et du Littoral (17%). Le nombre de comptes dans les EMF est de 1 061 481, contre 907 175 à fin décembre 2013 ; les comptes de dépôts en représentent 60%.

Graphique 15 : Quelques agrégats du secteur de la microfinance (en milliards)



Sources : MINFI/DAE, DGTCFM

A fin décembre 2014, l'encours des dépôts s'élève à 519 milliards contre 456,1 milliards à fin décembre 2013. Les crédits augmentent de 8% pour se situer à 309 milliards. Les EMF mobilisent environ 13,5% des dépôts et distribuent 11,4% des crédits du système bancaire et financier. Deux établissements (CAMCCULL et C.C.A.) se partagent 51,7% du marché de crédit et 51,6% de celui des dépôts. Les créances douteuses sont en diminution de 21% par rapport à l'année 2013.

Le secteur de la microfinance a renoué avec des résultats positifs en 2014. Après les pertes successives de 4,4 milliards en 2013, 1,9 milliard en 2012 et 3,7 milliards en 2011, son résultat net global s'établit à 195 millions. Cette embellie s'explique par l'assainissement des portefeuilles de certains EMF dont la réduction des déficits enregistrés par la First trust savings and loans.

En ce qui concerne les normes prudentielles, les EMF s'adaptent progressivement aux nouvelles exigences à la faveur de la multiplication des missions de contrôle. Le ratio de couverture des risques est passé de 6,7% en 2013 à 7,3% en 2014, bien qu'étant encore inférieure au seuil de 8% requis. Le secteur poursuit son assainissement. A cet effet, des agréments ont été retirés à 60 EMF pour cessation d'activité ou de paiement.

5.3.3 Assurances

En 2014, 24 compagnies animent le marché camerounais des assurances dont 16 dans la branche « IARDT » et 8 dans la branche « VIE ». Les sociétés et intermédiaires d'assurance ainsi que les experts techniques sont les principaux acteurs de ce marché. Le taux de pénétration des assurances demeure faible et se situe à 2%. La création en juin 2015 du Fonds de Garantie Automobile du Cameroun (FOGAC) devrait permettre de garantir une prise en charge des personnes victimes des accidents de circulation et contribuer à une amélioration du système d'indemnisation des risques corporels des assurés.

Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à 161,2 milliards, en augmentation de 0,3% par rapport à 2013. La branche « IARDT » représente 72,5% des parts de marché. Le montant des sinistres payés est de 66,7 milliards, soit 83,8% du total des sinistres.

Tableau 35 : Evolution du chiffre d'affaires (en milliards)

Libellés	2012	2013	2014*	Variations (2014/2013) (en %)
IARDT	110, 5	119, 7	116, 9	-2,3
Assurance-vie	40, 1	41, 0	44, 3	7,4
Total	150, 6	160, 7	161, 2	0,3

Sources : MINFI/DGTFCM/DA & ASAC, *= données provisoires

En 2013, les arriérés de primes sont de 4,9 milliards, soit 4,1% des émissions de la branche « IARDT » contre 7,7% en 2012. Les provisions pour risques se chiffrent à 19,1 milliards (16 % des primes émises) contre 14,1 milliards. Les produits financiers nets ont progressé de 11,4%, pour s'établir à 8,8 milliards. Le taux de rendement moyen des placements par rapport au chiffre d'affaires est de 5,5% contre 4,9% en 2011. Les sinistres payés se chiffrent à 62,1 milliards (83,8% du total des sinistres) dont 41,1 milliards en assurance-dommages. Le résultat net d'exploitation est de 10,5 milliards dont 7,7 milliards pour la branche IARDT et 2,8 milliards pour la branche VIE.

5.3.4 Marché financier

A fin décembre 2014, la capitalisation boursière de la Douala Stock Exchange se situe à 347,1 milliards. Elle se décompose en 158,6 milliards pour les actions et 188,4 milliards pour les obligations. Au cours de l'année 2014, le marché obligataire s'est enrichi d'une nouvelle valeur : « FAGACE 5,25 % net. 2014-2019 ». L'obligation émise par l'Etat du Cameroun « ECMR 5,5 % net. 2014 -2019 » a été inscrite à la cote officielle de la DSX au 1er trimestre 2015.

5.3.4.1 Marché des actions

En 2014, la capitalisation boursière du marché des actions est en hausse de 18,6% par rapport à 2013. Cette évolution résulte du bon comportement des actions «SAFACAM» et «SOCAPALM», qui ont gagné respectivement 13% et 26% en capitalisation.

Tableau 36: Evolution du volume et des valeurs des titres échangés

EMETTEURS	Nombre de transactions			Valeur des transactions (en millions Fcfa)		
	2013	2014	Variations (%)	2013	2014	variations (%)
SEMC	699	329	-52,9	140	17,19	-87,7
SAFACAM	1438	2828	96,7	222,3	292,5	31,6
SOCAPALM	4871	39 104	702,8	211,3	1 685,9	697,8
TOTAL	7008	42 261	503,0	454,2	1 995,6	339,4

Source : DSX

Le nombre de titres échangés a été multiplié par 6 pour se situer à 42 261 actions. La valeur «SOCAPALM» est la plus active du marché avec 92,5% du volume des titres échangés pour un chiffre d'affaires de 84,6 milliards. A la date du 20 août 2015, les différentes valeurs se présentent ainsi qu'il suit : 61 499 francs pour «SEMC», 52 999 francs pour «SAFACAM» et 21 001 francs pour «SOCAPALM». Au troisième trimestre 2014, les cours des actions ont subi un ajustement à la baisse en raison de la distribution gratuite d'actions aux actionnaires du fait de l'augmentation du capital induit par la mise en application du décret N° 2011/0975/PM du 4 avril 2011 relatif à la réévaluation des immobilisations amortissables et non amortissables des entreprises.

5.3.4.2 Marché obligataire

Au 31 décembre 2014, la capitalisation boursière du marché obligataire baisse de 7,5 milliards pour se situer à 188,4 milliards. Ce repli s'explique par l'amortissement total de l'emprunt obligataire. Les obligations enregistrées sur le marché sont les suivantes « MOABI 4,25 % / 2009-2014 » le 15 décembre 2014, « ECMR 5,6% net. 2010-2015 »; «BDEAC 5,5% net. 2010-2017»; « ECMR 5,9% net. 2013-2018»; « TCHAD 6% net. 2013-2018»; « FAGACE 5,25 % net / 2014-2019 » « ECMR 5,5% net. 2014-2019».

En 2015, une nouvelle valeur a été introduite « FAGACE 5,25 % net / 2014-

2019 » « ECMR 5,5% net. 2014-2019 » à la Douala Stock Exchange, portant à 06 le nombre de valeurs sur le marché. Outre cette dernière, il s'agit des obligations suivantes: « ECMR 5,6% net. 2010-2015 »; « BDEAC 5,5% net. 2010-2017 »; « ECMR 5,9% net. 2013-2018 »; « TCHAD 6% net. 2013-2018 ».

5.3.4.3. Emission des titres publics

En vue de promouvoir le développement du marché domestique de la dette, l'Etat a émis des titres publics selon la rentabilité des projets y afférents. Il s'agit notamment :

- des obligations du Trésor (OT) de maturité moyenne de cinq (5) ans, au taux d'intérêt moyen de 5,6 % ;

- des obligations du Trésor assimilables (OTA) de deux (2) ans de maturité, au taux d'intérêt moyen de 4% ;

- des bons du Trésor assimilables (BTA), mobilisables à court terme et servant aux besoins immédiats de trésorerie, au taux d'intérêt moyen de 2 %. Le Taux d'intérêt moyen pondéré (TIMP), calculé sur la base des montants adjugés varie : (i) entre 1,735% et 1,82% pour les maturités à 13 semaines ; (ii) entre 1,84% et 2,033% pour les maturités à 26 semaines et 2,1375% et 2,445% pour les maturités à 52 semaines. Ces différents taux sont avantageux au regard du taux d'intérêt des avances de la BEAC au Trésor qui est de 2,45%.

Tableau 37 : Calendrier indicatif révisé des émissions des titres publics en 2015 (en milliards)

Instruments	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août*	Sept.*	Oct.*	Nov.*	Déc.*	Total
B.T.A *	15	15	15	9,45	20	5	5	5	10	10	15	15	139,45
Remboursement Bons du Trésor	-17	-10	-19,5	-8,5	-20	-20	-20	-5	-20	-15	-5	-10	-160

Source : MINFI/DGTFCM * = prévisions

5.4 Stratégie de financement de l'économie

L'objectif de la stratégie d'endettement est de pourvoir aux besoins de financement de l'Etat en réduisant les coûts et en limitant les risques à moyen et long termes. À cet effet, le Comité national de la dette publique a été créé ; il donne son avis sur toute requête de financement et analyse la viabilité de la dette contractée. Parallèlement, le Gouvernement met en œuvre un ensemble de mesures pour faciliter l'accès du secteur privé au financement.

En 2015, le niveau d'endettement public représente 22,6% du PIB inférieur au seuil de 70% retenu comme critère de convergence de la CEMAC. La dette libellée en euro, moins volatile, représente 40% environ de l'enveloppe globale.

Dans le cadre du Plan d'urgence triennal, l'économie bénéficiera de

financements supplémentaires d'un montant global de 925 milliards. Le financement provient de quatre banques et l'émission d'eurobonds. Le montant mobilisé servira à développer, entre autres, les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, de l'eau et de l'électricité, des infrastructures routières et, de la santé.

Le Gouvernement a mis en place un dispositif d'appui à la modernisation de l'outil de production des entreprises, notamment des PME, par le crédit-bail. A fin juin 2015, l'Etat a apporté 5 milliards comme contribution au développement de cet instrument de financement. Par rapport à 2014, le marché du crédit-bail a progressé de 70% pour se situer à plus de 125 milliards.

Par ailleurs, la DSX a lancé en juillet 2015, une campagne de sensibilisation pour promouvoir l'entrée en bourse des PME. L'ouverture des guichets de la BC-PME participe également des mesures visant à faciliter l'accès des PME aux financements.

Les réformes engagées par le Gouvernement pour renforcer l'intermédiation financière commencent à produire des résultats. En 2014, les crédits alloués au secteur privé non financier progressent de 11,6% par rapport à 2013, pour s'établir à 2 313,3 milliards.

Au 30 juin 2015 et en glissement annuel, les crédits bancaires au secteur privé et aux ménages s'accroissent de 17,9%. Les domaines qui bénéficient de cette hausse sont l'investissement (291,8 milliards), les équipements (396,4 milliards), l'accompagnement des entreprises (89,4 milliards) et la trésorerie (711,3 milliards).

Tableau 38 : Evolution du financement bancaire par domaines (en milliards)

Libellés	Juin 2014	Juin 2015	Variations (en %)
Crédits à l'investissement	274,0	291,8	6,5
Crédits d'équipement	311,6	396,4	27,2
Crédits à l'habitat/ Immobilier	10,9	10,8	-0,9
Crédits à la consommation	259,6	281,9	8,4
Crédits de champagne	49,5	48,9	-2,0
Crédits d'accompagnement des entreprises	4,2	89,4	2028,6
Crédits de trésorerie/entreprises	643,1	711,3	10,6
TOTAL	1552,9	1831,1	17,9

Source : BEAC

CHAPITRE 6 : SECTEUR EXTERIEUR

En 2014, les transactions économiques entre le Cameroun et l'extérieur se sont effectuées dans un contexte marqué par la chute d'environ 50%, du prix du baril de pétrole brut, dont les recettes représentent 40% de nos recettes d'exportations. Parallèlement, l'euro a amorcé une dépréciation par rapport au dollar, après une longue période de stabilité. Les termes de l'échange se sont globalement détériorés, induisant une aggravation des déficits extérieurs.

6.1. Balance des paiements

En 2014, le solde global de la balance des paiements est excédentaire de 28,9 milliards après le déficit de 43,9 milliards enregistré en 2013. Cet excédent correspond à une augmentation des avoirs de réserves de 28,9 milliards qui proviennent des financements extérieurs dont le niveau a été supérieur au déficit du compte courant.

Tableau 39 : Balance des paiements globale (en milliards)

LIBELLES	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016**
I- SOLDE COURANT	-396,3	-353,1	-488,1	-557,2	-692,2	-731,7	-879,5
1- Balance des biens	-104,1	-273,5	-139,9	-97,5	-221,9	-278,0	-428,7
2- Balance des services	-271,3	-58,3	-255,5	-306,2	-310,2	-390,6	-401,0
3- Balance des revenus	-130,5	-142,9	-227,1	-303,9	-337,5	-250,5	-258,9
4- Balance des transferts courants	109,6	121,6	134,4	150,4	177,4	187,4	209,1
II- FINANCEMENT EXTERIEURS	408,2	235,2	617,3	586,2	763,6	1551,8	1169,5
1- Secteur privé non bancaires		33,3	248,1	239,1	333,3	355,9	396,3
Investissements Directs Etrangers (IDE)	35,0	219,7	413,4	348,2	364,2	377,5	380,7
Investissements de Portefeuille	36,8	-26,8	-0,8	2,5	-0,2	-33,0	-38,5
Tirages nets (hors IDE et IPF)	121,3	-159,3	-164,2	-111,6	-30,7	9,6	52,3
Acq/cession d'actifs non fin. non prod.	-0,7	-0,3	-0,3	0,0047	0,0	1,8	1,8
2- Administration publique	174,1	158,5	225,8	510,8	518,8	1300,3	667,8
Dons projets (y compris C2D)	72,8	61,5	56	46,3	45,3	58,2	65,9
Tirages nets sur emprunt obligataire	52,5	-10,5	-10,5	-10,5	-10,5	739,5	0,0
Tirages nets (hors obligations du trésor)	48,8	107,5	180,3	474,9	484,0	502,6	601,9
3- Banques créatrices de monnaie	41,0	43,4	143,4	-163,7	-88,5	-104,4	105,4
III- ERREURS ET OMISSIONS	87,0	-46,2	-81,6	-72,9	-42,5	0,0	0,0
IV- SOLDE GLOBAL	99,0	-164,1	47,6	-43,9	28,9	820,1	290,0
V- FINANCEMENT DU SOLDE	-99,0	164,1	-47,6	43,9	-28,9	-820,1	-290,0

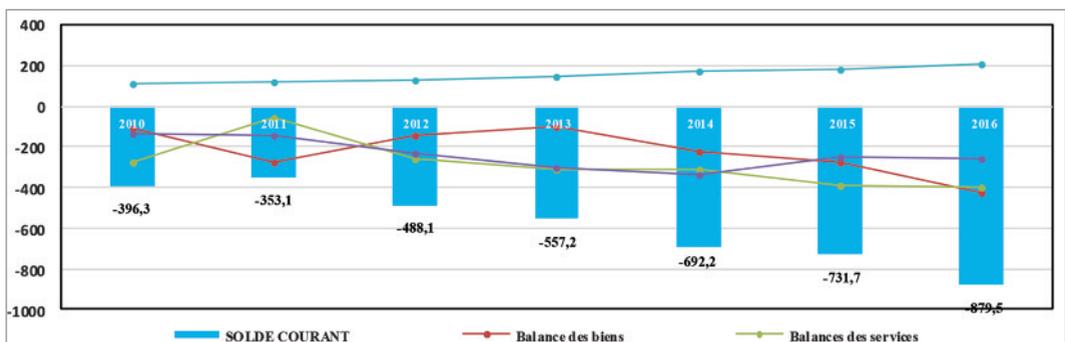
Source: MINFI/DAE;

* Estimations; ** Projections

6.1.1 Balance des transactions courantes

Le compte courant affiche en 2014 un déficit de 692,2 milliards (4,3% du PIB), en aggravation de 135 milliards par rapport à 2013. Cette évolution s'explique principalement par la détérioration de 124,4 milliards du déficit des biens et de 33,6 milliards de celui des revenus. Par contre, l'excédent des transferts courants s'améliore de 18% pour s'établir à 177,4 milliards. En 2015, le déficit du compte courant devrait s'aggraver pour se situer à 731,7 milliards. Il est projeté à 879,5 milliards en 2016.

Graphique 16 : Principaux soldes du compte courant (en milliards)



Source : MINFI/DAE

6.1.1.1 Balance des biens

Les échanges sur biens intègrent les transactions issues du commerce extérieur, les biens achetés par les transporteurs, les échanges intra CEMAC non enregistrés dans les statistiques douanières et les autres biens. En 2014, le solde des biens enregistre un déficit de 221,9 milliards, en aggravation de 124,4 milliards par rapport à 2013. Cette évolution s'explique surtout par les achats en hausse de matériel de transport (+48,2%), de machines et appareils électriques (+24,5%), de produits pharmaceutiques (+33,6%), de fonte, fer et acier (+35,8%). En 2015, le déficit de la balance des biens devrait s'aggraver pour se situer à 278 milliards. Il est projeté à 428,7 milliards en 2016.

6.1.1.2. Balance des services

La balance des services est déficitaire de 310,2 milliards en 2014 et s'aggrave de 4 milliards par rapport à 2013. Ce déficit est généré par le fret (-164,9 milliards), l'assistance technique aux filiales locales des entreprises étrangères (-79 milliards), les assurances (-34 milliards) et les voyages (-17 milliards).

Tableau 40: Balance des services résumée 2011-2014 (en milliards)

Libellés	2011	2012	2013	2014	Variations absolues (2014/2013)
Solde des services	-58,3	-255,5	-306,2	-310,2	-4,0
Transports	-161,0	-189,1	-213,0	-213,7	-0,7
Dont : Passagers	-37,4	-62,6	-75,0	-82,3	-7,3
Fret	-146,5	-156,0	-170,3	-164,9	5,4
Voyages	-56,5	-85,8	-17,9	-17,0	0,9
A titre professionnel	-92,8	-56,7	-34,4	-31,3	3,1
A titre personnel	36,3	29,1	16,5	14,3	-2,2
Assurances	-41,2	-34,7	-28,8	-34,0	-5,2
Autres services	200,5	54,1	-46,4	-45,5	0,9
Services de communications	33,4	32,1	34,5	34,6	0,1
Autres services aux entreprises	117,0	-32,4	-137,4	-136,9	0,5
Services privés n.c.a.	40,9	44,7	46,7	48,0	1,3
Services fournis ou reçus par les APU	9,2	9,7	9,7	8,8	-0,9

Source : MINFI/DAE

6.1.1.2.1. Transports

En 2014, les transports affichent un déficit de 213,7 milliards contre 213 milliards en 2013. Ce déficit est généré par les postes « passagers » (-82,3 milliards) et « fret » (-164,9 milliards).

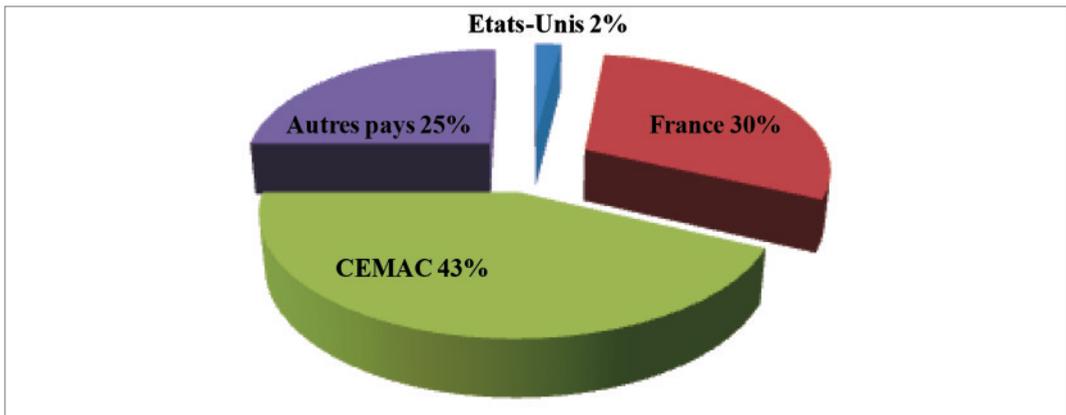
Les activités de transports ont produit des recettes de 300,9 milliards, au titre du transport des passagers, du fret et des différentes prestations fournies à des compagnies de transport étrangères dans nos ports et aéroports. Les dépenses

effectuées auprès des compagnies étrangères pour le transport de nos marchandises et des passagers se chiffrent à 514,7 milliards.

6.1.1.2.2. Voyages

Le déficit du poste «voyages» s'est réduit de 900 millions pour s'établir à 17 milliards en 2014. Cette évolution résulte de l'augmentation de 5 milliards des recettes du poste « voyages à titre professionnel» et de celles des voyages à titre personnel de 4,4 milliards. Le poste « voyages » a généré des recettes d'un montant de 294 milliards dont 217,2 milliards au titre des voyages touristiques.

Graphique 17 : Répartition des recettes de voyages par provenance en 2014



Source : MINFI/DAE

6.1.1.2.3. Assurances

En 2014, le déficit du poste «assurances» se situe à 34 milliards, contre 28,8 milliards un an plutôt. Cette évolution est principalement attribuable au creusement du déficit du poste « assurance du fret » qui passe de 20,4 milliards en 2013 à 37,1 milliards. Ce déficit est atténué par l'amélioration de l'excédent du poste « autres assurances », dont le solde passe de 13,2 milliards en 2013 à 20,9 milliards.

6.1.1.2.4. Autres services

Le poste «autres services» regroupe les services de communications, les autres services aux entreprises, les services privés non compris ailleurs (n.c.a) et les services fournis ou reçus par les administrations publiques. En 2014, son solde est déficitaire de 45,5 milliards contre 46,4 milliards en 2013.

6.1.1.3. Balance des revenus

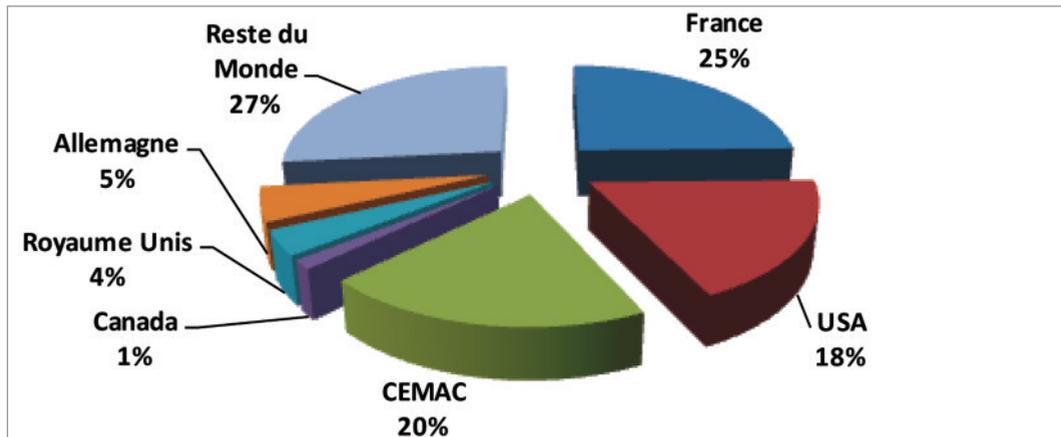
En 2014, la balance des revenus est déficitaire de 337,5 milliards, en aggravation par rapport aux 303,6 milliards de 2013. Ce déficit est dû essentiellement aux paiements des dividendes, aux investisseurs étrangers d'un montant de 250 milliards, et au règlement des intérêts au titre de la dette publique

extérieure de 67 milliards.

6.1.1.4. Balance des transferts courants

En 2014, les transferts courants sont excédentaires de 177,4 milliards, en augmentation de 27 milliards par rapport à 2013. Cet excédent résulte de l'amélioration des soldes des postes « autres dons et transferts » (+16 milliards) et « envois de fonds des travailleurs » (+10,5 milliards). Les transferts reçus de la diaspora sont de 94,7 milliards 2014 contre 75,9 milliards en 2015.

Graphique 18 : Répartition des transferts reçus de migrants en 2014



6.1.2. Financements extérieurs

Les financements extérieurs s'élèvent à 763,6 milliards en 2014. Ils augmentent de 177,4 milliards par rapport à 2013. Le secteur privé non bancaire reçoit 333,3 milliards et 518,8 milliards vont au secteur public. Le secteur bancaire enregistre des sorties nettes de 88,5 milliards.

6.1.2.1. Financements extérieurs du secteur privé non bancaire

En 2014, les financements extérieurs nets du secteur privé non bancaire sont essentiellement générés à hauteur de 364,2 milliards par les investissements directs étrangers qui sont en hausse de 4,6% par rapport à 2013. Les investissements de portefeuille se sont soldés par des sorties nettes de 200 millions, contre des entrées nettes de 2,5 milliards. Les tirages nets sont négatifs de 30,7 milliards en 2014, traduisant l'ampleur des remboursements d'emprunts et autres engagements.

6.1.2.2. Financements extérieurs du secteur public

Les financements extérieurs nets du secteur public s'élèvent à 518,8 milliards en 2014, en augmentation de 8 milliards par rapport à 2013. Ils sont constitués des dons projets (45,3 milliards), des tirages nets sur emprunts obligataires (-10,5 milliards) et des tirages nets sur emprunts ordinaires (484 milliards).

6.1.2.3. Financements extérieurs du secteur bancaire

En 2014, les financements extérieurs nets du secteur bancaire se soldent par des sorties de 88,5 milliards contre 163,7 milliards en 2013. Ils correspondent à une hausse des avoirs extérieurs nets des banques commerciales concernant: (i) les créances sur les banques et institutions financières étrangères et autres entités non-résidentes (24,4 milliards) ; (ii) les titres de participations et de placements (20,7 milliards) ; (iii) les dépôts de la clientèle non résidente (43,4 milliards).

6.1.3. Balances des paiements sectorielles

En 2014, l'agriculture, l'exploitation forestière, les hydrocarbures et les transports enregistrent des soldes globaux excédentaires. Les autres secteurs (industrie, commerce, télécommunications, activités financières) affichent des déficits. Ces évolutions traduisent la contribution de chaque secteur aux avoirs de réserves.

6.1.3.1. Agriculture

En 2014, l'agriculture enregistre un solde global excédentaire de 656,3 milliards, en augmentation de 43,6 milliards par rapport à 2013. Elle a contribué positivement pour 654,9 milliards au solde courant. Cette évolution est essentiellement générée par le poste des « biens » qui affiche un excédent de 664,3 milliards, plus élevé que les 613,8 milliards de 2013. Cette amélioration découle notamment des recettes d'exportations de cacao qui augmente de 24,8% pour se situer à 279,3 milliards ainsi que celle de café en hausse de 59,6% qui se chiffre à 31,7 milliards.

Le poste des « revenus » excédentaire de 1,8 milliard tandis que celui des « services » est déficitaire de 11,2 milliards. Le déficit des services est engendré par les dépenses d'assurances (1,2 milliard) et les dépenses au titre du fret à l'importation (9,6 milliards). Les financements extérieurs du secteur agricole s'établissent à 1,4 milliard. Ils sont en baisse de 13,1 milliards par rapport à 2013.

6.1.3.2. Exploitation forestière

En 2014, le solde global est excédentaire de 226 milliards, en augmentation de 21,4 milliards par rapport à 2013. Les recettes d'exportations provenant de bois bruts et de bois sciés s'élèvent respectivement à 87,6 milliards et 149 milliards, correspondant à des augmentations respectives de 21,7% et 10%.

Le poste des « services » affiche un déficit de 4,9 milliards contre 3,3 milliards en 2013. Ce déficit demeure essentiellement généré par les dépenses de fret à l'importation, qui s'élèvent à 3,2 milliards. Le déficit du poste « revenus » s'aggrave de 270 millions par rapport à 2013 pour se situer à 528 millions.

Les financements extérieurs se soldent par une entrée nette de 1,8 milliard, contre une sortie nette de 803 millions en 2013. Ils sont constitués de 428 millions d'investissements directs étrangers et de 1,35 milliard de remboursements nets

d'emprunts.

6.1.3.3. Exploitation pétrolière

En 2014, la balance des paiements du secteur pétrolier se solde par un excédent de 948,4 milliards, en augmentation de 146,5 milliards par rapport à 2013. Cette évolution résulte de l'amélioration de l'excédent du compte courant qui passe de 879,3 milliards en 2013 à 903,8 milliards.

Les services sont déficitaires de 116,9 milliards, en baisse par rapport aux 161,9 milliards de 2013. Les dépenses en assistance technique et services divers contribuent significativement à ce déficit (103,5 milliards). Le déficit des revenus s'est élevé à 154,2 milliards contre 153,7 milliards en 2013, en raison des bénéfices générés au profit des investisseurs directs étrangers à concurrence de 114 milliards.

Les financements extérieurs nets sont excédentaires de 44,6 milliards, contre un déficit de 77,3 milliards en 2013. Cet excédent résulte des investissements directs étrangers (+68,9 milliards).

6.1.3.4. Industrie

En 2014, le solde global du secteur industriel enregistre un déficit de 1 591,2 milliards, après un déficit de 1 370 milliards en 2013. Le déficit du solde global est généré par celui du compte courant qui s'élève à 1 625,7 milliards.

Le déficit du compte courant est généré par les postes des « biens » (-1 418,8 milliards), des « services » (-191 milliards) et des « revenus » (-15,8 milliards). Le déficit des biens s'explique par la faible capacité du secteur à transformer les produits primaires. Les financements extérieurs nets s'élèvent à 34,5 milliards, et proviennent essentiellement des investissements directs étrangers.

Tableau 41 : Balances des paiements des secteurs primaires et secondaire (en milliards)

LIBELLES	AGRICULTURE		FORET		PETROLE		INDUSTRIE	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
I- SOLDE COURANT	572,2	598,2	133,5	205,4	995,6	879,3	-1341	-1414,5
1- 1-Balance des Biens	613,8	664,3	209,0	229,6	1194,9	1174,9	-1215,2	-1418,8
2-Balance des Services	-11,3	-11,2	-3,3	-4,9	-161,9	-116,9	-177,2	-191,0
3-Balance des Revenus	-4,3	1,8	-0,3	-0,5	-153,7	-154,2	-22,1	-15,8
4-Balance des transferts courants	0	0,0	0	0,0	-0,4	0,0	0	0,0
II- FINANCEMENTS EXTERIEURS	56,4	14,5	-1,1	-0,8	-50,2	-77,3	229,8	44,6
1- Secteur privé non bancaire	14,5	1,4	-0,8	1,8	-77,3	44,6	44,6	34,5
Investissements Directs Etrangers	4,1	-3,7	0,2	0,4	69,7	68,9	42,6	34,5
Investissements de Portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0
Tirages nets (hors IDE et IPF)	10,4	5,1	-1,0	1,4	-147,0	-24,3	0,0	0,0
2- Banques créatrices de monnaie	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
III- SOLDE GLOBAL	612,7	656,3	204,6	226,0	801,9	948,4	-1370	-1591,2

Source : MINFI/DAE

6.1.3.5 Commerce, restaurants et hôtels

En 2014, Le solde global est déficitaire de 881,4 milliards, en réduction de 43,2 milliards par rapport à 2013. Il découle d'un déficit courant de 834,1 milliards et de sorties nettes au titre des financements de 47,3 milliards.

Le déficit courant est imputable aux postes «biens» (-610,4 milliards), «services» (-195 milliards) et «revenus» (-28,7 milliards). La forte dépendance de l'économie aux importations justifie ce niveau élevé de déficit. Les importations en biens et services du secteur s'élèvent à 1 135,4 milliards soit 7,1% du PIB.

Les revenus enregistrent un déficit de 28,7 milliards, contre un excédent de 192 millions en 2013. Les financements extérieurs se sont soldés par des sorties nettes de 47,3 milliards, composées essentiellement d'IDE.

6.1.3.6. Transports

En 2014, le solde global des transports est excédentaire de 116,9 milliards, en réduction de 48,5 milliards par rapport à 2013. Cet excédent est généré par le compte courant à hauteur de 110,9 milliards et les financements extérieurs nets de 6 milliards.

L'excédent du compte courant provient des recettes des différents postes de transports. Le fret terrestre contribue le plus aux recettes à hauteur de 203,4 milliards. Le poste des «biens» dégage un déficit de 35,1 milliards et celui des «revenus» un déficit de 16,7 milliards. Les financements extérieurs s'élèvent à 6 milliards après 19,7 milliards en 2013. Ils se décomposent en 17,9 milliards d'investissements directs étrangers et 11,9 milliards de remboursements nets de tirages.

6.1.3.7. Télécommunications

En 2014, la balance des paiements des télécommunications s'est soldée par un déficit de 168,4 milliards, en aggravation de 42,4 milliards par rapport à 2013. Cette évolution résulte du déficit du compte courant de 171,6 milliards généré par la balance des biens (-157,2 milliards) et celle des services (-13,6 milliards).

Le déficit des services des télécommunications passe à 13,6 milliards après 4,7 milliards observés en 2013. Le solde du compte des revenus reste déficitaire de 860 millions.

Les financements extérieurs se sont soldés par des entrées nettes de 3,2 milliards. Les flux nets d'investissements directs étrangers sont de 3,3 milliards.

6.1.3.8. Activités financières

En 2014, le solde global du secteur financier est déficitaire de 72,3 milliards, soit 39 milliards de plus qu'en 2013, en raison de flux financiers sortants plus élevés. Le déficit du compte courant s'élève à 34,2 milliards, généré par les biens (-18,4

milliards) et les revenus (-15,5 milliards).

Les flux de financements extérieurs sont déficitaires de 38,2 milliards. Ils résultent des sorties nettes du secteur bancaire de 87,3 milliards et des entrées nettes de 49,2 milliards du privé non bancaire.

Tableau 42 : Balances des paiements des secteurs du tertiaire (en milliards)

LIBELLES	COMMERCE		TRANSPORTS		TELECOM		FINANCIER	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
I- SOLDE COURANT	-871,0	-834,1	145,6	110,9	-128,8	-171,6	-31,0	-34,2
1-Balance des Biens	-710,9	-610,4	-15,8	-35,1	-123,2	-157,2	-16,2	-18,4
2-Balance des Services	-160,3	-195,0	166,7	162,8	-4,7	-13,6	4,0	-0,3
3-Balance des Revenus	0,2	-28,7	-5,3	-16,7	-0,8	-0,9	-18,8	-15,5
4-Balance des Transferts Courants	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
II- FINANCEMENTS EXTERIEURS	-53,7	-47,3	19,7	6,0	2,6	3,2	-2,3	-38,2
1- Secteur privé non bancaire	-53,7	-47,3	19,7	6,0	2,6	3,2	161,5	49,2
Investissements Directs Etrangers	-53,5	-47,7	10,1	17,9	3,5	3,3	169,9	34,3
Investissements de Portefeuille	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,3	-0,1
Tirages nets (hors IDE et IPF)	-0,7	0,4	9,6	-11,9	-0,9	0,0	-8,2	15,0
2- Banques créatrices de monnaie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-163,8	-87,38
III- SOLDE GLOBAL	-924,6	-881,4	165,4	116,9	-126	-168,4	-33,3	-72,3

Source : MINFI/DAE

6.1.4 Balances des paiements bilatérales

Les balances bilatérales traduisent les gains ou les pertes en devises par le Cameroun dans les transactions avec les partenaires étrangers. En 2014, les soldes sont déficitaires avec le Nigéria (-570,7 milliards), la France (-195,3 milliards), les Etats-Unis (-114,4 milliards) et la Chine (-15,5 milliards). Ils sont excédentaires avec la CEMAC (+744,4 milliards) et les autres pays (+180,4 milliards).

Tableau 43 : Balances des paiements avec le Nigeria, la France et les Etats-Unis (en milliards)

LIBELLES	NIGERIA		FRANCE		USA	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
ANNEES						
II- SOLDE COURANT	-348,3	-546,9	-324,0	-323,3	-178,9	-155,5
1- Balance des Biens	-337,5	-544,9	-287,9	-229,5	-49,9	-30,3
2- Balance des Services	-9,1	0,7	-104,4	-130,6	-8,4	-17,8
3- Balance des Revenus	-2,3	0,4	-19,0	-35,7	-142,1	-124,2
4- Balance des Transferts Courants	0,5	-3,1	87,3	72,5	21,5	16,8
II- FINANCEMENTS EXTERIEURS	-65,9	-23,8	112,0	128,0	64,0	41,1
1- Secteur privé non bancaire	-44,3	-9,0	69,1	74,1	67,4	40,5
Investissements Directs Etrangers	6,6	0,0	122,8	87,5	62,9	41,9
Investissements de Portefeuille	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0
Tirages nets (hors IDE et IPF)	-50,8	-9,0	-54,0	-13,4	4,5	-1,4
2- Administration publique	0,0	0,0	50,4	64,4	0,0	0,0
Dons projets (y compris C2D)	0,0	0,0	40,2	40,7	0,0	0,0
Tirages nets sur emprunt obligataire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tirages nets (hors obligations du trésor)	0,0	0,0	10,2	23,7	0,0	0,0
3- Banques créatrices de monnaie	-21,6	-14,8	-7,6	-10,5	-3,4	0,6
III- ERREURS ET OMISSIONS		0,0		0,0		0,0
IV- SOLDE GLOBAL DE LA BALANCE	-414,2	-570,7	-212,0	-195,3	-114,9	-114,4

Source : MINFI/DAE

6.1.4.1 Nigeria

En 2014, le solde global est déficitaire de 570,7 milliards, après 414,2 milliards en 2013. Cette évolution résulte de l'augmentation du déficit du compte courant de 94,6 milliards du fait du poste des «biens», dont le déficit s'est accru de 207,7 milliards en raison des importations de pétrole brut qui sont passées de 438 milliards à 656,5 milliards. Le poste des « services » passe d'un déficit de 9,1 milliards en 2013 à un excédent de 732 millions.

La balance des revenus est excédentaire de 401 millions, représentant les bénéfices générés par les investissements directs étrangers. Le déficit des financements extérieurs se réduit, passant de 65,9 milliards en 2013 à 23,8 milliards.

6.1.4.2 France

En 2014, le déficit du solde global se réduit et se situe à 195,3 milliards, après 212 milliards en 2013. Il est généré par le compte courant, dont le déficit se stabilise autour de 323,3 milliards, et résulte des transactions sur «biens» (-229,5 milliards), «services» (-130,6 milliards) et «revenus» (-35,7 milliards).

Les transferts courants affichent un excédent de 72,5 milliards, inférieurs aux 87,3 milliards en 2013. Les financements extérieurs se sont soldés par des entrées nettes de 128 milliards.

6.1.4.3 Etats-Unis

En 2014, le déficit du solde global est de 114,4 milliards, résultant d'un déficit de 155,5 milliards du compte courant et d'un excédent de 41,1 milliards des financements extérieurs. Le déficit du compte courant se réduit de 23,4 milliards et provient des «biens» (-30,3 milliards), des «services» (-17,8 milliards), et des revenus (-124,2 milliards). La balance des transferts courants est excédentaire de 16,8 milliards, après les 21,5 milliards de 2013. Le déficit des revenus baisse de 17,9 milliards pour se situer à 124,2 milliards en liaison avec la réduction des bénéfices générés par les investissements directs étrangers.

Les financements extérieurs sont excédentaires de 41,1 milliards, en baisse par rapport aux 64 milliards reçus en 2013. Ils sont constitués d'entrées nettes de 40,5 milliards pour le secteur privé non bancaire et de 613 millions pour le secteur bancaire.

Tableau 44 : Balances des paiements avec la Chine, la CEMAC et les autres pays (en milliards)

LIBELLES	CHINE		CEMAC		AUTRES PAYS	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
ANNEES						
I- SOLDE COURANT	-342,3	-360,1	623,7	694,4	12,7	-8,3
1- Balance des Biens	-288,9	-216,4	341,8	381,2	525,0	417,9
2- Balance des Services	-46,0	-116,9	274,6	299,6	-413,0	-345,3
3- Balance des Revenus	-6,5	-27,4	-2,8	-4,3	-131,1	-153,8
4- Balance des Transferts Courants	-0,9	0,6	10,1	17,8	31,8	72,8
II- FINANCEMENT EXTERIEURS	320,0	344,6	46,1	50,0	110,0	239,7
1- Secteur privé non bancaire	2,1	4,8	77,9	86,2	66,9	136,7
Investissements Directs Etrangers	2,5	0,8	76,2	69,8	77,1	164,2
Investissements de Portefeuille	0,0	0,0	0,4	-0,1	1,8	-0,1
Tirages nets (hors IDE et IPF)	-0,4	4,0	1,3	16,5	-12,0	-27,4
2- Administration publique	317,9	339,8	-10,5	-10,5	152,9	141,1
Dons projets (y compris C2D)	2,5	1,5	0,0	0,0	3,5	12,8
Tirages nets sur emprunt obligataire	0,0	0,0	-10,5	-10,5	0,0	0,0
Tirages nets (hors obligations du trésor)	315,4	338,3	0,0	0,0	149,4	128,4
3- Banques créatrices de monnaie	0,0	0,0	-21,3	-25,7	-109,8	-38,1
III- ERREURS ET OMISSIONS	0,0	0,0	0,0	0,0	-73,0	-51,1
IV- SOLDE GLOBAL DE LA BALANCE	-22,3	-15,5	669,9	744,4	49,8	180,4

Source: MINFI/DAE

6.1.4.4 Chine

En 2014, le solde global est déficitaire de 15,5 milliards, en baisse par rapport aux 22,3 milliards de 2013. Cette évolution résulte d'une augmentation des financements extérieurs qui passent de 320 milliards à 344,6 milliards. Leur accroissement découle d'une augmentation de l'emprunt public qui s'est élevé à 339,8 milliards contre 318 milliards en 2013.

Le déficit du compte courant résulte essentiellement des transactions sur «biens» (-216,4 milliards), «services» (-116,9 milliards) et «revenus» (-27,4 milliards). Il s'aggrave de 17,8 milliards pour se situer à 360,1 milliards.

6.1.4.5 CEMAC

En 2014, l'excédent du solde global augmente de 74,5 milliards pour se situer à 744,4 milliards. Cette hausse est imputable au compte courant dont l'excédent passe de 623,7 milliards à 694,4 milliards. L'excédent du compte courant est généré par les « biens » (+381,2 milliards), les « services » (+299,6 milliards) et les transferts courants (+17,8 milliards).

Les financements extérieurs passent de 46,1 à 50 milliards. Ils sont constitués d'entrées nettes de 86,2 milliards pour le secteur privé non bancaire, de sorties nettes de 10,5 milliards pour le secteur public et des sorties nettes de 25,7 milliards pour le secteur bancaire.

6.1.5 Balances des règlements mensuelles du premier semestre 2015

Les balances des règlements mensuelles retracent l'ensemble des paiements effectués au cours du mois dans le cadre des transactions économiques, financières et monétaires avec l'étranger. Sur les six premiers mois de l'exercice 2015, le déficit cumulé du solde courant s'établit à 358,2 milliards, contre 282,5 milliards sur la même période en 2014.

Tableau 45 : des règlements mensuelles au premier semestre 2015 (en milliards)

LIBELLES	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Janv.-Juin	Janv.-Juin
							2015	2014
I- SOLDE COURANT	-74,5	-46,5	-95,5	-64,6	-14,5	-62,6	-358,2	-282,5
1- Balance des Biens	-60,8	2,6	-12,0	-25,8	34,9	-0,5	-61,7	-310,9
2- Balance des Services	-30,9	-62,2	-87,3	-45,2	-55,9	-63,0	-344,5	-53,4
3- Balance des Revenus	-1,0	-0,4	0,5	-0,1	-0,3	-0,3	-1,7	-13,5
4- Transferts Courants	18,2	13,5	3,3	6,5	6,9	1,2	49,6	95,3
II- FINANCEMENTS EXTERIEURS	17,6	-26,7	140,8	-23,8	-4,4	89,6	193,1	133,8
1- Secteur privé non bancaire	12,1	13,4	21,3	18,0	8,6	12,6	85,9	68,5
Investissements Directs Etrangers	5,0	3,3	4,4	3,5	4,7	3,1	24,0	20,7
Investissements de Portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tirages nets	7,1	10,1	16,9	14,4	3,8	9,5	61,8	47,8
2-Administration publique	11,5	14,2	35,4	13,5	24,5	21,0	120,1	221
Dons projets (y compris C2D)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	22
Tirages nets sur emprunt obligataire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Tirages nets	11,5	14,2	35,4	13,5	24,5	21,0	120,1	199
3- Banques créatrices de Monnaie	-6,0	-54,3	84,1	-55,3	-37,4	56,0	-12,8	-155,7
III- ERREURS ET OMISSIONS	-66,5	131,2	-152,2	25,7	-46,0	40,1	-67,8	30,5
IV- SOLDE GLOBAL	-123,4	58,0	-107,0	-62,7	-64,9	67,1	-232,8	-118,2
V- FINANCEMENT DU SOLDE	123,4	-57,8	140,3	46,8	64,9	-68,7	248,8	118,9

Source : MINFI/DAE

Le déficit de la balance des biens se réduit de 249 milliards et se situe à 61,7 milliards, alors que celui de la balance des services augmente de 291,1 milliards pour s'établir à 344,5 milliards. Exceptés les deux premiers mois de l'année, les

transferts courants sont en dessous de 7 milliards. Leur cumul sur les six premiers mois s'établit à 49,6 milliards, en baisse par rapport aux 95,3 milliards enregistrés en 2014.

Les financements extérieurs sont excédentaires de 193,1 milliards contre 133,8 milliards. Ils sont dominés par les tirages nets hors obligations du trésor, qui s'élèvent à 120,1 milliards. Les opérations financières du secteur privé non bancaire se soldent par des entrées nettes de 85,9 milliards, en hausse de 25,4% en glissement annuel par rapport à 2014. Celles du secteur bancaire aboutissent à des sorties nettes de 12,8 milliards contre 155,7 milliards en 2014.

Des différentes opérations effectuées avec l'extérieur, il se dégage une aggravation du déficit du solde global à 232,8 milliards. Ce déficit s'est accumulé au cours des mois de janvier (-123,4 milliards), mars (-107 milliards), avril (-62,7 milliards) et mai (-64,9 milliards).

Tableau 46 : Balance des paiements (en milliards)

LIBELLES	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016**	2017**	2018**
I- SOLDE COURANT (Transferts publics inclus)	-396.3	-353.1	-488.1	-557.2	-692.2	-731.7	-879.5	-1131	-1162
SOLDE COURANT (Transferts publics exclus)	-448.2	-414.7	-531.9	-602.6	-746.7	-774.3	-926.5	-1179	-1213
1- Balance des Biens	-104.1	-273.5	-139.9	-97.5	-221.9	-278	-428.7	-570.8	-627.5
Exportations des Biens FOB	2235	2667	2939.2	3003.7	3244.5	3027.6	3214.2	3438.3	3794.5
dont Exportations douanières FOB	1912	2134	2182.1	2230.7	2557.86	2262.6	2459.2	2670.9	2834.6
Importations des Biens FOB	-2339	-2941	-3079	-3101	-3466.4	-3306	-3643	-4009	-4422
dont Importations douanières CAF	-2531	-3210	-3325	-3285	-3747.3	-3564	-3948	-4500	-4964
2- Balance des Services	-271.3	-58.2	-255.5	-306.2	-310.2	-390.6	-401	-354.5	-360.2
Transports	-58.7	-161	-189.1	-213	-213.7	-248.6	-277.6	-222.3	-244.1
- Passagers	-30.9	-37.3	-62.6	-75	-82.3	-87.4	-102.4	-107.4	-114.7
Recettes	6.5	6.5	14.1	15.5	16.8	15.5	15.5	15.5	15.5
Dépenses	-37.4	-43.8	-76.7	-90.5	-99.1	-102.9	-117.9	-122.9	-130.2
- Fret	-47.5	-146.5	-156.9	-170.3	-164.9	-208.4	-224.7	-169.9	-190.6
Recettes	217.9	215.5	219.6	222.4	239.3	212.2	225.6	325.6	355.9
Dépenses	-265.4	-361.9	-376.5	-392.7	-404.2	-420.6	-450.3	-495.5	-546.5
- Autres transports	25.9	50.9	50.3	32.3	33.5	34.8	35.8	40.8	44.7
Recettes	22.8	36.9	40.4	42.6	44.9	47.2	49.5	55	61.2
Dépenses	3.1	14	9.9	-10.3	-11.4	-12.4	-13.7	-14.2	-16.5
Assurances	-30.1	-41.2	-34.7	-28.8	-34.0	-42.2	-45.2	-48.8	-51.8
Recettes	20.5	17.5	26.6	34.6	35.4	31.1	33.7	36.2	40
Dépenses	-50.6	-58.7	-61.3	-63.4	-69.4	-73.3	-78.9	-85	-91.8
Voyages	-9.6	-56.5	-85.8	-18	-17.0	-70	-65.7	-73	-55
Recettes	88	193	178.4	284.6	294.4	266.1	299.6	338.9	387.9
Dépenses	-97.6	-249.5	-264.2	-302.6	-311.4	-336.1	-365.3	-411.9	-442.9
Autres services	-172.9	200.5	54.1	-46.4	-45.5	-29.8	-12.5	-10.4	-9.3
Recettes	248.6	407.5	352.1	361.7	372.1	324.5	360.2	394.1	440
Dépenses	421.5	207	298	-408.1	-417.6	-354.3	-372.7	-404.5	-449.3
Dont Assistance technique et services divers aux entretiens	-215.8	117	6.2	-80	-79.0	-35.6	-38.3	-58.4	-66
Recettes	182.5	296	197.5	199.8	205.1	154.6	164.5	175	184
Dépenses	-398.3	-179	-191.2	-279.7	-284.1	-190.2	-202.8	-233.4	-250

LIBELLES	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016**	2017**	2018**
3- Balance des Revenus	-130.5	-143	-227.1	-303.9	-337.5	-250.5	-258.9	-361	-332.2
Recettes	54.6	77	105	82.9	80.3	107.8	113.2	118.8	124.8
Dépenses	-185.1	-219.9	-332.1	-386.7	-417.8	-358.3	-372.1	-479.8	-457
Rémunération des salariés	-14.8	-17.5	-15.4	-17.9	-18.0	-19.9	-20.7	-22.5	-23.7
Investissements Directs	-101	-133	-257	-320	-326.3	-243.3	-250.9	-352.7	-325
Investissements de portefeuille	-34.2	-24.6	-16.8	-10.6	-11.9	-12.4	-14	-15	-16
Autres Investissements	-35.1	-44.7	-42.9	-38.3	-61.6	-82.7	-86.5	-89.6	-92.3
Dont intérêt sur la dette Publique Extérieure	-26.4	-30.6	-38	-47.4	-59.5	-43.6	-42.4	-26.3	-25
4- Transferts Courants	109.6	121.6	134.4	150.4	177.4	187.4	209.1	155	157.9
Privés	57.7	60	90.6	105	123.0	144.8	162.1	107.3	106.6
Entrants	131.4	177.8	204.3	218.7	253.4	278.9	299.8	251.6	253.4
Sortants	-73.7	-117.8	-113.7	-113.7	-130.5	-134.1	-137.7	-144.3	-146.8
Publics	51.9	61.6	43.8	45.4	54.5	42.6	47	47.7	51.3
Entrants	76.3	78.1	54.2	55	63.0	68.2	74.6	77.4	83.4
Sortants	-24.4	-16.5	-10.3	-9.5	-8.5	-25.6	-27.6	-29.7	-32.1
II- COMPTE DE CAPITAL & D'OPERATIONS FIN.	408.3	235.2	617.3	586.2	763.6	1551.8	1169.5	1122.3	825.3
1- Compte de Capital	72.8	61.5	59.8	48.1	47.1	60	67.7	57.4	50.1
Administrations publiques	71.3	60.2	56	46.3	45.3	58.2	65.9	55.6	48.3
dont Dons (PSTE, C2D, IADM)	9.8	60.2	56	46.3	45.3	58.2	65.9	55.6	48.3
Autres secteurs	1.5	1.3	3.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
2- Compte d'opérations financières	335.5	173.7	557.6	538.1	716.5	1491.8	1101.8	1064.9	775.2
Investissements Directs	35	219.7	413.4	348.2	364.2	377.5	380.7	208.4	218.5
Entrant	-6.5	167.7	377.4	280.2	359.2	371.1	373.8	201.2	210.9
Sortant	41.5	52	36	67.9	5.0	6.4	6.9	7.2	7.6
Investissements de Portefeuille	36.8	-26.8	-0.8	-34.5	-31.5	706.5	-38.5	-40.5	-42.5
Avoirs (baisse +)	-5.4	-26.3	9.8	-24.3	-21.0	-13.5	-20.5	-21.6	-22.7
Engagements (baisse -)	42.2	-0.5	-10.5	-10.2	-10.5	720	-18	-18.9	-19.8
Autres Investissements	263.7	-19.2	144.9	224.4	383.8	407.8	759.6	897	599.2
Administrations publiques	48.8	98.3	180.3	475	484.0	502.6	601.9	646.6	376.8
dont Engagements	48.8	98.3	180.2	475	484.0	502.6	601.9	646.6	376.8
- Tirages	108.6	155.8	244.6	532.3	554.5	620.2	693	752.8	633.9
- Amortissements	-59.8	-57.5	-64.3	-57.3	-70.5	-117.6	-91.1	-106.3	-257.1
Banques et Institutions financières	39.7	70.1	132.5	-137.2	-67.7	-104.4	105.4	112.7	117.2
Avoirs (baisse +)	29.6	-21.3	142.7	-149.3	-24.4	-132.5	66.6	78.3	79.2
- Dépôts	107.1	-111.1	140.3	-28.1	21.8	-30.5	45.7	55.9	60.3
- Autres avoirs	-77.5	89.8	2.4	-121.2	-46.1	-102	20.9	22.4	18.9
Engagements (baisse -)	10.1	91.4	-10.2	12.1	-43.4	28.1	38.8	34.4	38
- Dépôts	7.8	91.6	-17	10.8	-45.9	28.1	38.8	31.1	32.9
- Autres Engagements	2.3	-0.2	6.8	1.3	2.5	0	0	3.3	5.1
Privé non bancaire	175.2	-187.6	-167.8	-113.4	-32.5	9.6	52.3	137.7	105.2
Avoirs (baisse +)	243.3	5	-89	43.3	-1.5	-35.7	-53.4	45	20.9
Engagements (baisse -)	-68.1	-192.6	-78.8	-156.6	-31.0	45.3	105.7	92.7	84.3
III- ERREURS ET OMISSIONS	87.1	-45.6	-81.6	-73	-42.5	0	0	0	0
IV- SOLDE GLOBAL	99	-163.5	47.6	-43.9	28.9	820.1	290	-9	-336.7
V- FINANCEMENT	-99	163.5	-47.6	43.9	43.9	-820.1	-290	9	336.7
1- Variations des Réserves Officielles (baisse +)	-99	164.1	-47.6	43.9	43.9	-820.1	-290	9	336.7
FMI (net)	5.2	1.3	-2.7	-5.2	2.6				
Compte d'opérations (net)	57.5	21.5	-44.1	394.2	171.3				
2- Financements Exceptionnel	0	-0.6	0	0	0.0	0	0	0	0

Source : MINFI/DAE

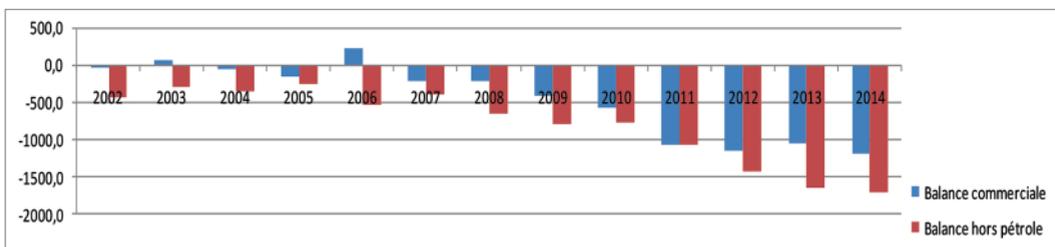
6.2 Commerce extérieur

En 2014, le commerce international a augmenté de 2,8% en volume et stagné en valeur par rapport à 2013. Cette stagnation s'explique par la baisse des prix, notamment la chute des cours mondiaux du pétrole. S'agissant du Cameroun, les échanges commerciaux avec l'extérieur progressent de 14,3% par rapport à 2013 pour s'établir à 6 303,1 milliards. Le degré d'ouverture passe de 37,8% en 2013 à 39,8%. Au premier semestre 2015, les échanges en valeur diminuent de 2,1% par rapport à la même période de 2014, en lien avec le recul de 5,3% des exportations.

6.2.1. Balance commerciale

En 2014, le déficit de la balance commerciale s'aggrave de 132,9 milliards par rapport à 2013 pour s'établir à 1 187,3 milliards, résultant d'une détérioration du solde commercial avec le Nigéria (-204,2 milliards). Le taux de couverture des importations par les exportations est resté quasi-stable (68,3% contre 67,9% en 2013).

Graphique 19 : Balance commerciale sur la période 2002-2014 (en milliards)



Source : MINFI/DAE

Hors pétrole, Le déficit s'aggrave de 54,6 milliards pour se situer à 1 703,3 milliards. Cette situation résulte de la hausse de 8,8% des importations hors pétrole en dépit de la hausse de 16,7% des exportations de même nature. Le taux de couverture des importations par les exportations s'améliore de 3 points pour s'établir à 43,9%.

Au premier semestre 2015, le déficit commercial se creuse de 63,1 milliards en glissement annuel pour se situer à 706,3 milliards. Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit à 61,6% contre 65% au premier semestre 2014. Hors pétrole, le déficit commercial se dégrade de 124,6 milliards pour s'établir à 976,4 milliards, résultant d'une hausse de 7,7% des importations conjuguée à la baisse de 1,3% des exportations. Le taux de couverture est de 39,4% en baisse de 3,6 points.

Tableau 47 : Commerce extérieur (en milliards)

Rubriques	2013	2014	1 ^{er} Semestre 2014	1 ^{er} Semestre 2015	Variations	
	(1)	(2)	(a)	(b)	(2)/(1)	(b/a)
Exportations	2 230,7	2 558,0	1 197,0	1 133,3	14,7%	-5,3%
Pétrole brut	1 087,5	1 224,0	553,4	498,1	12,6%	-10,0%
hors pétrole	1 143,2	1 334,0	643,6	635,2	16,7%	-1,3%
Importations	3 285,1	3 745,3	1 840,2	1 839,6	14,0%	0,0%
Pétrole brut	493,2	708,0	344,3	228,0	43,6%	-33,8%
hors pétrole	2 791,9	3 037,3	1 496,0	1 611,6	8,8%	7,7%
Balance commerciale	-1 054,4	-1 187,3	-643,2	-706,3	-132,9	-63,1
Balance hors pétrole	-1 648,7	-1 703,3	-852,4	-976,4	-54,6	-124,0
Taux de couverture (en %)	67,9	68,3	65,0	61,6	0,4	-3,4
Taux de couverture hors pétrole (en %)	40,9	43,9	43,0	39,4	3,0	-3,6

Sources : MINFI/DGD, DAE

6.2.2 Evolution des échanges

Les échanges commerciaux se répartissent en 40,5% d'exportations et 59,5% d'importations en 2014. Le pétrole brut reste le produit dominant avec un poids de 30,7% des échanges en valeur.

6.2.2.1. Exportations

En 2014, les exportations augmentent en valeur de 14,7% par rapport à 2013 pour s'établir à 2 558 milliards. Cet accroissement s'explique par l'évolution favorable des ventes de cacao brut en fèves (+24,9%), des bois en grume (+21,6%), de l'aluminium brut (+130,4%), du café robusta (+59,8%) et des huiles brutes de pétrole (+12,5%) malgré la baisse des ventes de coton brut (-7,1%), des bananes fraîches et plantains (-7,3%) et du caoutchouc (-24,5%). Hors pétrole, les recettes d'exportations sont en hausse 16,7%.

Tableau 48 : Exportations (Q : quantité en milliers de tonnes, V : valeur en milliards)

Libellés	2013		2014		Janv.-juin 2014		Janv.-juin 2015		Variations (en %)			
	Q	V	Q	V	(a)		(b)		2014/2013		(b/a)	
					Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Bananes fraîches	261,8	41,2	265,3	38,2	138,1	20,5	147,2	19,4	1,3	-7,3	6,5	-5,5
Café	21,5	19,7	31,2	31,7	15,4	15,2	18,4	17,7	45,0	60,7	19,8	16,3
dont Café Robusta	19,3	17	28,7	27,2	14,2	13,0	17,0	15,4	48,7	59,8	19,9	17,7
Huile de palme	2,4	2,4	2,5	2,3	1,1	1,0	1,5	1,3	5,7	-3,1	32,5	27,3
Cacao brut en fèves	192,8	223,7	192,6	279,3	61,8	80,4	99,2	156,0	-0,1	24,9	60,6	94,1
Pâte de cacao	17,7	27,2	17,4	31,5	8,7	14,9	6,6	13,5	-1,7	15,7	-23,4	-9,4
Beurre de cacao	9,9	16	10,1	17,4	5,0	7,6	4,8	9,5	1,6	8,7	-5,6	25,6
Ciments	48,7	4,8	21,0	2,0	10,1	1,1	4,9	0,5	-56,9	-57,7	-51,2	-60,6
Huiles brutes de pétrole	3 298,2	1 087,5	3 837,7	1 223,7	1 829,7	553,4	2 033,6	498,1	16,4	12,5	11,1	-10,0
Carburants et lubrifiants	305	127,4	409,4	159,1	207,7	87,2	171,5	49,2	34,2	24,9	-99,7	-43,6
Savons en morceaux	74,6	32,3	45,6	26,7	23,8	14,0	22,2	13,2	-38,8	-17,5	-6,9	-6,2
Caoutchouc brut	54,1	60,3	57,2	45,5	29,1	25,7	22,3	17,2	5,6	-24,5	-23,4	-33,1
Bois et ouvrages en bois	989,5	234,7	1195,3	254,9	562,0	118,9	702,3	143,4	20,8	8,6	25,0	20,5
Bois brut (grumes)*	0,6	72	0,8	87,6	0,4	42,0	0,5	55,4	33,9	21,6	30,1	32,0
Bois sciés*	0,5	135,5	0,6	149,0	0,3	68,3	0,3	77,0	17,0	10,0	9,7	12,8
Feuilles de placage en bois	20,3	17,7	19,2	15,9	8,6	7,6	11,2	8,7	-5,2	-9,9	30,2	14,8
Coton brut	91,5	85,7	90,9	79,6	66,5	60,9	71,6	59,2	-0,7	-7,1	7,7	-2,8
Bonbonnes, bouteilles et flacons	29,8	10	14,2	5,2	6,8	2,5	6,0	2,2	-52,5	-48,0	-10,8	-12,3
Barres en fer ou en aciers non alliés	29,2	13,8	36,8	13,0	19,4	6,9	20,6	7,4	26,1	-5,5	5,8	6,6
Aluminium brut	34	31,8	84,3	73,3	44,6	37,2	34,7	38,8	148,0	130,4	-22,1	4,2
Tôle d'aluminium	3,2	5,6	3,6	5,9	1,4	2,5	1,7	2,9	11,1	5,8	21,1	16,2
Total des exportations hors pétrole	1 143,2		1 334,2		643,6		635,2			16,7		-1,3
Total général des exportations	2 230,7		2 557,9		1 197,0		1 133,3			14,7		-5,3

Source : MINFI/DGD, DAE ; *Q en millions de m3

Le pétrole brut génère 47,8% des recettes d'exportations et, demeure la principale source de recettes. Il est suivi par le cacao brut en fèves (10,9%), les carburants et lubrifiants (6,2%), les bois sciés (5,8%), les bois en grume (3,4%), le coton brut (3,1%), l'aluminium brut (2,9%), le caoutchouc brut (1,8%) et les bananes (1,5%).

Au premier semestre 2015, les exportations en valeur diminuent de 5,3% par rapport à la même période de 2014 pour se situer à 1 133,3 milliards. Cette évolution est essentiellement imputable à la chute des recettes d'exportations de pétrole brut (-10%), en liaison avec l'effondrement des cours mondiaux. Hors pétrole, les exportations reculent de 1,3%. L'évolution favorable des ventes de bois et ouvrages en bois, du cacao brut en fèves, des cafés n'a pas pu compenser la conjoncture défavorable dans les marchés du caoutchouc brut et des carburants et lubrifiants.

6.2.2.2. Importations

En 2014, les importations en valeur se sont accrues de 14% par rapport à 2013 pour s'établir à 3 745,3 milliards. Les achats des hydrocarbures (+35,8%), du matériel de transport (+48,2%) et des machines et appareils électriques (+24,5%) soutiennent cette hausse dans un contexte de diminution des importations des produits du

règne végétal (-21,6%) et des produits alimentaires et industriels (-18,7%, -7,4%). Hors pétrole, la hausse est relativement moins importante (+8,8%).

Au premier semestre 2015 et en glissement annuel, les importations sont restées quasi-stables à 1 839,6 milliards. Hors pétrole, les achats des biens augmentent de 7,7%. Cette évolution est imputable aux importations des carburants et lubrifiants (+66,3%), des céréales (+28,8%) et des produits des industries chimiques (+16,9%). En particulier, Les importations de riz augmentent de 41,4%, par contre, les achats de machines et appareils mécaniques et de matériel de transport ont diminué en valeur respectivement de 30,4% et 27,6%.

Tableau 49 : Evolution des importations (Q : en milliers de tonnes, V : en milliards)

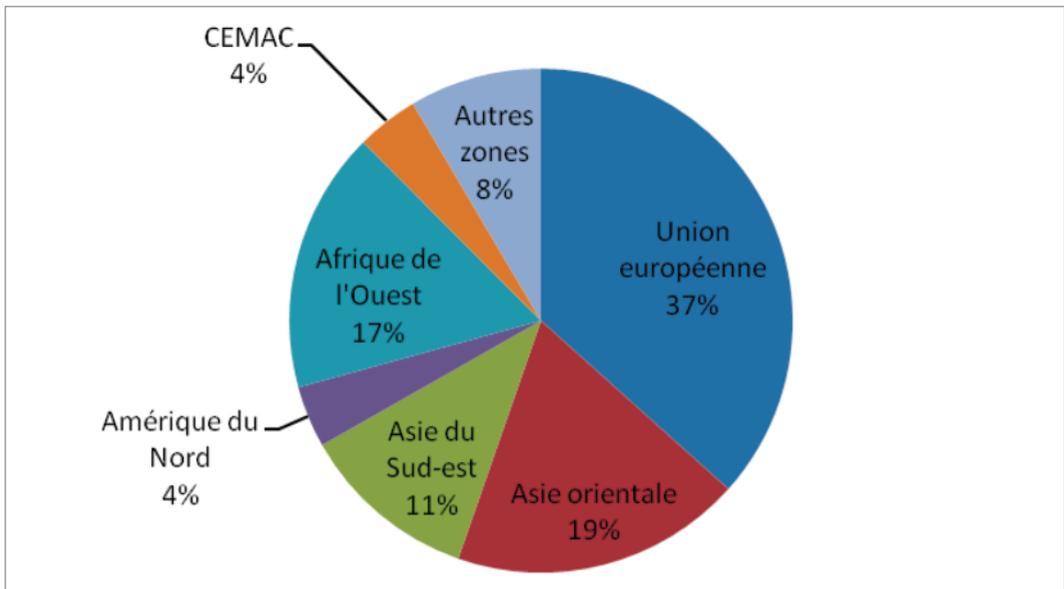
Période	2013 (a)		2014 (b)		1 ^{er} Sem. 2014 (c)		1 ^{er} Sem. 2015 (d)		Variation (en %)			
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	b/a		d/c	
Libellés									Q	V	Q	V
<i>Animaux, produits du règne animal</i>	229,5	181,9	225,8	180,9	123,6	98,5	132,8	107,1	-1,6	-0,5	7,4	8,7
<i>dont Poissons de mer congelés</i>	204,0	142,7	205,7	145,1	113,2	79,9	120,6	88,5	0,8	1,7	6,5	10,7
<i>Produits du règne végétal</i>	1471,2	369,1	1294,5	288,5	584,9	133,2	707,0	167,8	-12,0	-21,8	20,9	26,0
Céréales	1344,3	314,5	1176,7	241,7	531,6	111,8	649,8	144,0	-12,5	-23,1	22,2	28,8
Riz	819,8	212,6	591,0	140,0	276,1	66,7	365,8	94,3	-27,9	-34,2	32,5	41,4
<i>Produits alimentaires industriels</i>	299,7	167,0	244,3	154,7	116,4	71,5	120,6	81,3	-18,5	-7,4	3,6	13,7
<i>Produits minéraux</i>	3632,6	877,0	4854,6	1167,5	2176,1	553,1	2379,2	507,2	33,6	33,1	9,3	-8,3
Clinkers	630,7	37,3	875,9	45,8	376,6	21,1	645,8	31,4	38,9	22,9	71,5	48,9
Ciments Portland autre que blanc	1033,2	49,4	1159,2	52,6	492,7	22,2	180,3	9,1	12,2	6,5	-63,4	-59,1
Hydrocarbures	1703,1	772,7	2 446,6	1 049,4	1 162,6	501,7	1372,9	456,8	43,7	35,8	18,1	-8,9
Huiles brutes de pétrole	1132,1	493,2	1711,8	708,3	825,8	344,3	744,9	228,0	51,2	43,6	-9,8	-33,8
Carburants et lubrifiants	425,1	219,8	559,4	273,0	247,5	120,7	532,9	200,7	31,6	24,2	115,3	66,3
<i>Produits des industries chimiques</i>	515,0	315,6	527,5	353,3	275,4	178,0	325,1	208,0	2,4	11,9	18,1	16,9
Produits chimiques inorganiques	253,7	52,7	274,4	52,5	130,4	24,2	155,2	35,7	8,2	-0,3	19,0	47,4
Engrais	159,1	36,4	150,9	32,0	93,5	20,4	107,1	24,6	-5,1	-12,2	14,6	20,6
<i>Matières plastiques et caoutchouc</i>	105,1	130,4	115,4	139,3	54,2	65,3	70,2	81,4	9,8	6,8	29,5	24,6
<i>Matières textiles et leurs ouvrages</i>	108,6	75,8	104,2	77,2	49,2	36,1	61,5	50,9	-4,0	1,8	25,0	41,0
Friperie	81,0	40,9	76,4	38,6	36,2	18,3	41,7	20,9	-5,7	-5,6	15,2	14,0
<i>Métaux communs et leurs ouvrages</i>	255,9	208,2	287,9	226,9	126,9	102,3	145,0	118,9	12,5	9,0	14,2	16,2
Fonte, fer et acier	137,9	62,1	84,0	95,8	38,5	46,8	33,4	46,4	-39,1	54,3	-13,2	-0,8
<i>Machines et appareils mécaniques</i>	70,9	299,6	85,0	338,8	46,9	190,8	30,7	132,8	19,8	13,1	-34,4	-30,4
<i>Machines et appareils électriques</i>	42,5	214,1	46,0	266,6	21,3	113,3	20,7	112,5	8,3	24,5	-2,6	-0,7
<i>Matériel de transport</i>	112,9	199,5	130,9	295,6	66,6	179,3	65,9	129,8	15,9	48,2	-1,0	-27,6
Véhicules automobiles; tracteurs	102,5	186,0	116,8	213,7	55,3	102,5	62,3	113,6	14,0	14,9	12,7	10,8
Total hors pétrole		2 791,9		3 037,0		1 496,0		1 611,6		8,8		7,7
Total des importations		3 285,1		3 745,3		1 840,2		1 839,6		14,0		0,0

Sources : MINFI/DGD, DAE

6.2.3 Orientation géographique des échanges

En 2014, l'Union européenne (UE) reste le premier partenaire commercial du Cameroun avec 36,6% des échanges en valeur contre 44,6% en 2013. Elle est suivie dans l'ordre par : l'Asie orientale avec 18,7% des échanges, l'Afrique de l'ouest (16,8%), l'Asie du sud-est (11,4%), la CEMAC (4%) et l'Amérique du nord (3,9%). Les échanges progressent avec l'Asie orientale (+68,9%), l'Afrique de l'ouest (+53,4%), l'Asie du sud-est (+20,6%), l'Amérique du Nord (+10,3%) et les autres pays de la CEMAC (+3,4%). Ces accroissements s'expliquent par le développement des relations commerciales avec la Chine (hausse de 192,5% des exportations et de 44% des importations), le Nigeria (+34,4%,+48,2%), l'Inde (hausse de 92,7% des exportations), la Thaïlande (+160%), les Etats-Unis d'Amérique (+24,8%), le Tchad (+17,1%) et la RCA (+105%). Après la hausse observée en 2013, les échanges avec l'Europe et les autres pays africains ont diminué en 2014.

Graphique 20 : Le poids des principales zones d'échange en 2014



6.2.3.1 Le poids des principales zones d'échange en 2014

Union européenne

En 2014, elle a contribué pour 51,1% aux recettes d'exportation et absorbé 26,7% des dépenses d'importation. Malgré le recul de ses parts de marché, elle demeure le premier partenaire du Cameroun (premier client et premier fournisseur). Parmi les dix principaux partenaires bilatéraux du Cameroun, cinq sont membres de l'UE. Le Cameroun enregistre avec la zone un excédent commercial de 303 milliards contre 411,8 milliards en 2013. Cette évolution résulte d'une diminution plus que proportionnelle des exportations (-9,1%) par rapport aux importations (-2,2%).

La réduction de l'excédent commercial s'explique par la diminution de l'excédent avec le Portugal et le creusement du déficit avec l'Allemagne. Toutefois, les résultats du commerce extérieur sont relativement meilleurs en 2014 avec les autres partenaires de l'UE. Les excédents avec l'Espagne, les Pays-Bas et la Belgique s'améliorent, les déficits avec la Grèce et la France se réduisent. Les soldes avec l'Italie et la Grande-Bretagne, déficitaires en 2013, deviennent excédentaires.

Les principaux produits exportés vers cette zone sont : les huiles brutes de pétrole, les bois en grume et sciés, les fèves et beurre de cacao, l'aluminium brut, l'oxyde d'aluminium, le coton, le caoutchouc, la banane fraîche et le café. Les principaux produits importés sont : le matériel de transport, les appareils électriques et mécaniques, le blé, les produits alimentaires et pharmaceutiques, les articles d'habillement et les boissons.

Asie orientale

En 2014, l'Asie orientale renforce son poids dans les échanges avec le Cameroun (15% des recettes d'exportation contre 6% en 2013 et 21,2% des dépenses d'importation contre 17,2% en 2013). Elle devient deuxième client et troisième fournisseur du Cameroun mais, demeure deuxième partenaire commercial. Le déficit commercial avec cette zone se réduit de 17,9 milliards pour se situer à 413,1 milliards, du fait des échanges avec la Chine.

Les échanges avec la Chine se sont intensifiés ; ils représentent 98,3% des exportations du Cameroun vers la zone et 84,6% de ses dépenses d'importation. Le déficit commercial avec la Chine se réduit de 41,8 milliards. Par contre, il s'aggrave de 4,7 milliards avec le Japon, deuxième partenaire dans la zone.

Les exportations vers cette destination sont essentiellement constituées des produits primaires : pétrole brut, bois en grume, caoutchouc, coton, cacao brut en fèves, cafés et aluminium. Ces pays fournissent au Cameroun des produits variés : riz, huile de palme, poissons, ciments, lubrifiants, savons, produits alimentaires divers, pneumatiques, papiers et cartons, produits textiles et de confection, ouvrages en fer et acier, médicaments, moteurs d'engins.

Afrique de l'Ouest

En 2014, l'Afrique de l'ouest est le troisième partenaire commercial avec un poids de 16,8% dans les échanges. Les recettes d'exportation vers cette zone représentent 4,9% du total des exportations, tandis que les dépenses représentent 24,9% des importations. Elle devient ainsi le troisième fournisseur du Cameroun. Le déficit commercial avec la zone s'aggrave de 269,9 milliards pour s'établir à 806 milliards. Hors pétrole, il se situe à 150 milliards.

Le Nigeria demeure le premier partenaire avec 42% des exportations et 61% des importations. La Côte d'Ivoire est le second partenaire de la zone avec 28% des exportations.

Les principaux produits exportés vers cette zone sont : le riz, le savon, les carburants et lubrifiants, les bois sciés, les produits de beauté et, les barres de fer et acier. Les importations en provenance de cette zone concernent les huiles brutes de pétrole, le textile, les chaussures, les véhicules de transport et les produits alimentaires.

Asie du Sud-Est

La zone est le troisième client (14,7% des recettes d'exportation) et le quatrième fournisseur (9,2% des dépenses d'importation). Le solde commercial avec cette zone, déficitaire de 177,3 milliards en 2013 est devenu excédentaire de 31,2 milliards, grâce à une augmentation des exportations (+79%) conjuguée à une diminution de 11% des importations. Le solde commercial s'est détérioré avec la Malaisie (-5,7 milliards après un excédent de 2,2 milliards en 2013) et la Thaïlande (aggravation du déficit de 39,9 milliards). Par contre il s'est amélioré avec les autres partenaires de la zone.

L'Inde demeure le premier partenaire du Cameroun dans la zone. La Thaïlande, qui a enregistré une augmentation de ses achats (+159,8%) et ses ventes (+50,1%), devient le deuxième partenaire au détriment du Vietnam.

Les principaux produits exportés vers cette zone sont : le cacao brut en fèves, le pétrole brut, le caoutchouc naturel, les bois en grume et sciés, le coton brut et l'aluminium. Les importations en provenance de l'Asie du sud-est sont principalement composées de produits céréaliers dont le riz, de produits manufacturés et des biens d'équipement et intermédiaires.

CEMAC

En 2014, la CEMAC occupe le cinquième rang des partenaires commerciaux, avec un poids dans les échanges de 3,97%. Elle contribue pour 6,4% aux recettes d'exportations et absorbe 2,3% des dépenses d'importations. L'excédent commercial s'est amélioré de 22,4 milliards pour s'établir à 76,6 milliards. Cette évolution résulte d'une hausse de 10,3% des exportations conjuguée à une baisse de 7,6% des importations. Le Tchad demeure le premier partenaire dans la zone. Les résultats s'améliorent avec la RCA (+17,8 milliards), et le Gabon (+3,6 milliards) et se détériorent avec la Guinée Equatoriale (- 3,4 milliards) et le Congo (réduction de l'excédent de 3,7 milliards).

Les principaux produits exportés sont : carburants et lubrifiants, produits vivriers, savon, allumettes, eau minérale, viande, huile de palme, fer, acier et jus de fruits. Les principaux à l'importation sont : huiles brutes de pétrole, animaux vivants, butanes liquéfiés, sucre et carburant.

Amérique du Nord

En 2014, l'Amérique du nord est le sixième partenaire commercial du

Cameroun avec 67,7 milliards de recettes d'exportations et 157,7 milliards de dépenses d'importation. Le déficit commercial avec cette zone s'est réduit passant de 90 milliards à 82,6 milliards. Il se réduit de 13,2 milliards avec les États-Unis et se détériore de 9,2 milliards avec le Canada.

Les exportations sont constituées des carburants et lubrifiants, de la pâte de cacao, du caoutchouc, du tabac, du café et des bois sciés. Les principaux produits importés sont : le blé, les articles de friperie et, les appareils mécaniques et électriques.

Tableau 50 : Evolution du commerce des biens par zone géoéconomique

Libellés Zones	Exportations		Importations	
	Valeur*	Variations** (%)	Valeur*	Variations** (%)
Union Européenne	1 304,9	-9,1	1 001,9	-2,2
Autres pays européens	34,4	-39,4	86,8	1,0
Turquie	11,8	-21,2	48,9	-2,1
Asie orientale	382,1	187,1	795,3	41,0
Chine	375,8	192,5	672,9	44,0
Asie du Sud-est	376,0	79,0	344,8	-11,0
Inde	249,9	97,2	109,3	-33,0
Malaisie	42,0	18,8	47,7	44,3
Amérique du Nord	83,0	22,6	165,6	5,0
Etats-Unis d'Amérique	82,0	24,8	130,6	2,4
Amérique du Sud et centrale	1,8	-23,3	92,4	-24,5
CEMAC	163,3	10,3	86,7	-7,6
République du Congo	31,0	8,1	23,8	34,0
Gabon	28,0	6,7	0,4	-80,9
Guinée Equatoriale	29,8	-15,2	62,3	-3,1
Tchad	59,0	17,1	0,2	-98,2
Afrique de l'Ouest	125,4	64,0	931,5	52,1
Nigeria	53,1	34,4	669,9	48,2
Afrique du Nord	5,9	3,9	64,5	-14,5
Autres pays africains	35,5	-44,8	61,9	0,3
Congo (RDC)	27,0	-32,4	3,1	2 419,9

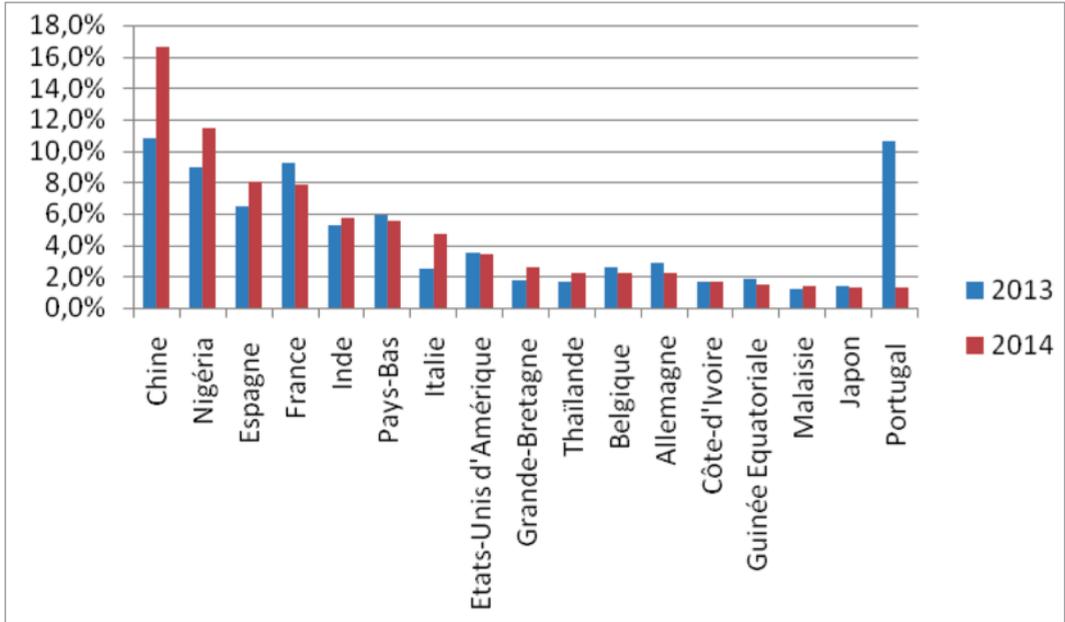
Source : MINFI/DAE,

* = en milliards en 2014 ; ** par rapport à 2013

6.2.3.2 Les principaux partenaires bilatéraux

En 2014, la Chine demeure le premier partenaire du Cameroun avec 16,6% des échanges globaux. Le Nigéria, avec 11,5%, est le deuxième partenaire bilatéral. Il est suivi par l'Espagne, la France, l'Inde et les Pays bas. La Thaïlande (14ème en 2013), la Grande-Bretagne (13ème) et l'Italie (11ème) font leur entrée parmi les dix principaux partenaires du Cameroun.

Graphique 21 : Les 17 principaux partenaires bilatéraux du Cameroun (en % du total des échanges)



Source : MINFI/DAE

6.2.3.3 Les principaux clients

En 2014, le premier client du Cameroun est l'Espagne avec 17% des ventes. Il est suivi par la Chine (15%), les Pays-Bas (10,6%), l'Inde (9,9%) et l'Italie (9,3%). La Chine, l'Inde et l'Italie améliorent leurs rangs respectifs par rapport à l'année 2013. On note l'entrée de la Grande-Bretagne.

Tableau 51 : Principaux clients bilatéraux du Cameroun

	2013		2014	
	Poids dans les Exportations (%)	Rang	Poids dans les Exportations (%)	Rang
Espagne	12,8	2	17,0	1
Chine	5,8	4	15,0	2
Pays-Bas	10,5	3	10,6	3
Inde	5,7	5	9,9	4
Italie	2,8	9	9,3	5
France	4,8	6	4,5	6
Grande-Bretagne	1,8	13	4,3	7
Etats-Unis d'Amérique	2,9	8	3,3	8
Belgique	3,2	7	2,9	9
Tchad	2,3	10	2,3	10

Source : MINFI/DAE

6.2.3.4 Les principaux fournisseurs

La Chine demeure le premier fournisseur du Cameroun avec 18% des achats. Le Nigéria (2e) et la France (3e) conservent leur rang. L'Espagne fait son entrée parmi les dix principaux fournisseurs.

Tableau 52 : Principaux fournisseurs bilatéraux du Cameroun

	2013		2014	
	Poids dans les Importations (%)	Rang	Poids dans les Importations (%)	Rang
Chine	14,2	1	18,0	1
Nigeria	13,8	2	17,9	2
France	12,2	3	10,2	3
Thaïlande	2,7	8	2,9	4
Etats-Unis d'Amérique	3,9	5	3,5	5
Allemagne	3,8	6	3,4	6
Inde	5,0	4	2,9	7
Japon	2,3	10	2,19	8
Pays-Bas	2,8	7	2,18	9
Espagne	2,2	12	2,16	10

Source : MINFI/DAE

CHAPITRE 7 : SECTEURS SOCIAUX

Un des objectifs majeurs du Gouvernement est de développer les secteurs sociaux afin d'une part d'améliorer les conditions de vie des populations et d'autre part, de former et de renforcer les capacités humaines. A cet effet, il a été alloué à ces secteurs une dotation budgétaire de 763,1 milliards en 2015, soit 20,4% du budget. Ces ressources sont destinées au financement des activités concourant à : (i) l'universalisation de l'éducation et le renforcement de la professionnalisation ; (ii) l'amélioration de l'état de santé des populations ; (iii) la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; (iv) la protection sociale de la petite enfance et des personnes marginales ; (v) la promotion de la jeunesse, de l'emploi, et de l'habitat social.

7.1. Education

Le défi du secteur de l'éducation est de mettre à la disposition du pays, un capital humain capable de soutenir la croissance. Les objectifs déclinés dans la stratégie sectorielle révisée en 2013 restent d'actualité. En 2015, le budget alloué à ce secteur représente 13,1% du budget de l'Etat, soit une enveloppe de 492 milliards, en augmentation de 7,8% par rapport à 2014.

7.1.1. Enseignements maternel et primaire

L'année 2015 marque le terme de l'échéance fixée par les Nations Unies pour l'atteinte des OMD dont l'éducation pour tous d'une part et, le début de l'Agenda post 2015 de l'UNESCO d'autre part. L'éducation de base a bénéficié d'une enveloppe de 188,6 milliards en 2015, en hausse de 8% par rapport à l'exercice 2014. Une subvention de 1,9 milliard a été octroyée aux écoles maternelles et primaires

privées. Les objectifs de l'éducation de base portent notamment sur : (i) l'amélioration de l'offre préscolaire publique ; (ii) l'universalisation du cycle primaire ; (iii) l'alphabétisation ; (iv) l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie des personnels.

7.1.1.1. L'amélioration de l'offre préscolaire publique

Les actions menées ont porté entre autres sur : (i) la construction de 30 blocs maternels et 46 salles de classe ; (ii) l'acquisition de 1 200 tablettes, 920 tables, 7 280 petites chaises, 456 tableaux sur chevalets et 152 bureaux ; (iii) la mise en place des centres préscolaires communautaires pour les enfants de 3 à 5 ans dans les zones rurales ; (iv) l'encouragement de l'initiative privée formelle. Le taux brut de préscolarisation est passé de 34,4 % en 2013/2014 à 35% en 2014/2015. Le nombre d'écoles est passé de 6448 en 2012/2013 à 8267 en 2013/2014 soit une hausse de 28,2%.

7.1.1.2. L'universalisation du cycle primaire

Elle s'est traduite par :

- le renforcement de l'accès gratuit des enfants d'âge scolaire au cycle primaire à travers : (i) la construction de 592 salles de classe, 82 blocs latrines et 05 clôtures ; (ii) la réhabilitation de 47 écoles primaires publiques ; (iii) l'acquisition de 20 280 tables-bancs, 592 bureaux, 300 kits de micro-science. Le Gouvernement a construit de 800 salles de classe sur ressources du C2D et a bénéficié de l'appui de l'ONG Counterpart pour la construction de 41 blocs latrines et 20 forages équipés ;
- le soutien à la scolarisation de la jeune fille à travers l'appui du Programme alimentaire mondiale, dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord avec la distribution des rations sèches et le soutien aux cantines scolaires et, de l'UNICEF à travers des mesures incitatives en faveur de la scolarisation des filles et des enfants vulnérables, la mobilisation et le renforcement des capacités des associations des filles mères en âge scolaire ;
- l'amélioration de la qualité de l'éducation par la poursuite des activités de renforcement du suivi pédagogique, des capacités des enseignants et des inspecteurs d'arrondissement dans les écoles, de l'appui au fonctionnement des écoles primaires publiques et, de la distribution gratuite des manuels scolaires aux enfants démunis en zones rurales.

S'agissant des résultats, le taux d'achèvement global est passé de 74,4% au cours de l'année scolaire 2013/2014 à 75% en 2014/2015 ; celui des filles de 70,3% à 71%. Le taux brut de scolarisation est passé de 116% en 2011/2012 à 118% en 2013/2014.

Tableau 53 : Evolution du nombre d'écoles

Enseignements		2012/2013	2013/2014
Maternel	Public	2 663	3 439
	Privé	3 785	4 828
	Total	6 448	8 267
Primaire	Public	11 011	11 906
	Privé	5 027	6 229
	Total	16 038	18 135

Source : MINEDUB

7.1.1.3. L'alphabétisation

Elle s'est faite à travers : (i) les activités d'alphabétisation fonctionnelle des personnes de 15 ans et plus par la sensibilisation, la formation des alphabétiseurs et la production du matériel didactique ; (ii) la poursuite de l'expérimentation de l'enseignement des langues nationales dans les écoles primaires, centres d'éducation de base non formelle et écoles des parents ; (iii) l'équipement des écoles des parents et centres d'éducation de base non formelle en matériels pédagogiques.

7.1.1.4. L'amélioration du cadre de travail des personnels

Les actions ont concerné : (i) la construction de 20 logements d'astreinte pour les enseignants en zone rurale ; (ii) la réhabilitation de 02 édifices administratifs ; (iii) l'achèvement des travaux de construction des délégations régionales de l'Ouest, du Nord et du Sud ; (iv) l'acquisition d'une pirogue à moteur pour l'inspection d'arrondissement d'enseignement de base de Bamouso pour l'approvisionnement des écoles notamment en eau.

7.1.1.5. Bilan de l'année scolaire 2014/2015

En 2014/2015, l'enseignement maternel a accueilli 552 869 élèves encadrés par 27 526 maîtres, répartis dans 16 421 salles de classe. Dans l'enseignement primaire, on recense 4 556 726 élèves encadrés par 116 374 enseignants et répartis dans 92 050 salles de classe.

Tableau 54 : Nombre de salles de classe fonctionnelles et effectifs des élèves et enseignants

Enseignement		2013/2014			2014/2015*		
		Salles de classe	Enseignants	Elèves	Salles de classe	Enseignants	Elèves
Maternel	Public	4 364	8 898	170 268	4 801	11 032	207 429
	Privé	9 918	13 246	285 877	11 306	16 160	333 052
	EPA/CPC	298	306	11 092	314	334	12 388
	Total	14 580	22 450	467 237	16 421	27 526	552 869
Primaire	Public	56 312	60 357	3 153 543	57 906	61 986	3 305 452
	Privé	29 698	49 327	1 006 143	32 889	53 767	1 182 726
	EPA/CEBNF	1 086	590	65 522	1 255	621	68 548
	Total	87 096	110 274	4 225 208	92 050	116 374	4 556 726

Source : MINEDUB *données provisoires, EPA= Ecole des Parents; CPC= Centre Préscolaire Communautaire ; CEBNF=.Centre d'Education de Base Non Formelle

Dans l'enseignement primaire, le ratio élèves/maître est passé de 38 à 39. Par contre, celui élèves/salle de classe est resté stable à 49. Dans le primaire public, ces deux ratios se sont détériorés chacun d'un point et se situent respectivement à 53 pour élèves/maître et 57 pour élèves/salle.

Tableau 55 : Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe

Enseignement		2013/2014		2014/2015*	
		Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe
Maternel	Public	19	39	19	43
	Privé	22	29	21	29
	EPA/CPC	36	37	37	39
	Ensemble	21	32	20	34
Primaire	Public	52	56	53	57
	Privé	20	34	22	34
	EPA/CEBNF	111	60	110	55
	Ensemble	38	49	39	49

Source: MINEDUB, * données provisoires

Entre 2014 et 2015, le taux de réussite au certificat d'études primaires a reculé de 2,4 points pour se situer à 73,2% et celui du first school leaving certificate s'est amélioré de 9,4 points pour s'établir à 90,3%. Le Gouvernement recrute de 2 970 instituteurs au titre l'année scolaire 2015/2016.

7.1.2. Enseignement secondaire

En 2015, le budget alloué aux enseignements secondaires s'élève à 251,5 milliards, en hausse de 8,1% par rapport à 2014. Une subvention de 900 millions a été accordée à l'enseignement secondaire privé. La carte scolaire s'est étoffée avec la création de 59 CES et 39 CETIC ; la transformation de 63 CES en lycées d'enseignement général, 18 CETIC en lycées d'enseignement technique, 02 CES en lycées bilingues et 18 lycées d'enseignement général en lycées bilingues.

Le nombre d'établissements dans l'enseignement secondaire privé général et technique est passé de 813 à 672, en diminution de 17,3% du fait de la fermeture des établissements privés clandestins.

Tableau 56 : Evolution du nombre d'établissements

Ordre	Types	2012/2013	2013/2014
Public	Enseignement secondaire général	1 659	1 764
	Enseignement secondaire technique professionnel	541	623
	Polyvalent	1	1
	ENIEG	60	62
	ENIET	4	9
	Ensemble	2 265	2 459

Ordre	Types	2012/2013	2013/2014
Privé	Enseignement secondaire général	726	600
	Enseignement secondaire technique professionnel	87	72
	Polyvalent	223	384
	ENIEG	48	66
	ENIET	4	9
	Ensemble	1 088	1 131

Source : MINESEC

L'objectif majeur des enseignements secondaires est de développer l'enseignement à travers la refonte des programmes à tous les niveaux, le renforcement de l'offre d'éducation et l'amélioration de la qualité des enseignements.

7.1.2.1 Développement de l'enseignement

Le développement de l'enseignement secondaire général se poursuit avec : (i) la construction de 2 CES clés en main, 380 salles de classe, 2 salles informatiques et 17 blocs latrines ; (ii) l'acquisition de 11 100 tables-bancs ; (iii) l'équipement de 10 salles informatiques.

S'agissant de l'enseignement secondaire technique, les actions menées concernent : (i) la construction de 170 salles de classe et 12 blocs latrines ; (ii) la construction et l'équipement de 25 ateliers ; (iii) l'équipement de 10 ateliers ; (iv) l'acquisition de 4 560 tables-bancs et 76 kits de travaux pratiques ; (v) la connexion de 7 établissements aux réseaux électriques ; (vi) le démarrage des travaux de construction des lycées techniques de Nsam, Maroua et Ombé ; (vii) l'achèvement du gros œuvre des travaux de construction du lycée technique agricole de Yabassi.

Pour ce qui est de l'enseignement normal, les actions ont porté sur : (i) la construction de 48 salles de classe, 11 blocs pédagogiques et 6 blocs administratifs ; (ii) la réhabilitation de 23 salles de classe ; (iii) l'acquisition de 2 880 tables-bancs.

7.1.2.2. Bilan de l'année scolaire 2014/2015

L'enseignement secondaire général a accueilli 1 692 818 élèves encadrés par 72 491 enseignants dans 31 246 salles de classe. L'enseignement technique et professionnel a compté 483 087 élèves, encadrés par 29 143 enseignants, dans 9 071 salles de classe. Dans l'enseignement normal, les effectifs ont été de 38 227 élèves-maîtres, dans 1 195 classes, encadrés par 2 557 enseignants.

Tableau 57 : Evolution des effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement secondaire

Enseignement		2013/2014			2014/2015*			
		Salles de classe	Enseignants	Elèves	Salles de classe	Enseignants	Elèves	
Secondaire Général (ESG)	Public	18 611	44 241	1 128 501	19 157	45 873	1 214 938	
	Privé	10 732	25 466	427 442	12 089	26 618	477 880	
	Total	29 343	69 707	1 555 943	31 246	72 491	1 692 818	
Technique Professionnel (ETP)	Public	4 947	18 449	318 039	5 189	18 981	344 662	
	Privé	3 770	9 765	126 094	3 882	10 162	138 425	
	Total	8 717	28 214	444 133	9 071	29 143	483 087	
Normal	ENIEG	Public	464	1 279	23 890	536	1 349	24 695
		Privé	425	774	6 154	461	868	6 908
		Total	889	2 023	30 044	997	2 217	31 603
	ENIET	Public	90	182	4 275	109	231	5 033
		Privé	76	81	1 266	89	109	1 591
		Total	113	375	3 132	139	497	3 635

Source : MINESEC, * données estimées

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, les ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe se sont détériorés et ont été respectivement de 23 et 54 dans l'enseignement secondaire et de 17 et 53 dans le technique et professionnel. Le ratio élèves/salle de classe a été élevé dans le public, soit 63 et 66 dans l'enseignement général et l'enseignement technique et professionnel respectivement. Dans l'enseignement normal public, le ratio élèves/salle de classe s'est amélioré de 5 points et de 1 point respectivement dans les ENIEG et ENIET.

Tableau 58 : Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe

Enseignement		2013/2014		2014/2015*		
		Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	
Secondaire Général (ESG)	Public	26	61	26	63	
	Privé	17	40	18	39	
	Total	22	53	23	54	
Technique Professionnel (ETP)	Public	17	64	18	66	
	Privé	13	33	14	36	
	Total	16	51	17	53	
Normal	ENIEG	Public	19	51	18	46
		Privé	8	14	8	15
		Total	15	34	14	32
	ENIET	Public	23	47	22	46
		Privé	16	17	15	18
		Total	21	33	19	33

Source : MINESEC, * données estimées

Pour ce qui est des résultats relevant de la Direction des Examens, des Concours et de la Certification, les taux de réussite au BEPC ordinaire, BEPC bilingue et CAP industriel sont en recul respectivement de 9,2 points, 9,3 points et

0,7 point et se situent à 40,8%, 66% et 40,1%. Les taux de réussite au CAPIEMP et CAPIET se sont améliorés et sont de 94% et 92,8% respectivement. Hormis ceux de la filière Science et technologie du tertiaire, les taux de réussite aux examens relevant de l'office du baccalauréat sont en hausse. S'agissant des examens relevant du GCE Board, les taux de réussite sont en hausse, hormis celui General Advanced.

Tableau 59 : Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement secondaire (en %)

Examens	Session 2014	Session 2015	Examens	Session 2014	Session 2015
BEPC Ordinaire	50,0	40,8	Brevets Professionnels Industriels	64,3	62,9
BEPC Bilingue	75,3	66,0			
CAP STT	41,6	46,6	Brevets Professionnels Com.	29,1	25,9
CAP Industriels	40,8	40,1	Brevets d'Etudes Professionnels Industriels	36,4	41,2
BACC-ESG	56,2	56,7	GCE-General Ordinary Level	34,41	44,9
BACC-STT	63,7	55,5	GCE-General Advanced Level	64,0	60,4
BACC-EST (industriels)	49,6	59,2	GCE-Technical Ordinary Level	32,5	45,0
PROB-ESG	30,1	37,6	GCE-Technical Advanced Level	55,7	64,2
PROB-STT	42,7	39,1	Probatoire Technique in English	24,1	nd
PROB-EST (industriels)	23,3	31,4	PROB de brevet de technicien in English	34,3	nd
PROB brevet technicien	44,0	42,6	Baccalauréat Technique in English	64,3	nd
Brevets de Technicien	53,5	66,9	Brevets de Technicien in English	50,4	nd

Source : MINESEC,

nd=non disponible

7.1.2.3. Programme d'urgence scolaire

Le Chef de l'Etat a ordonné en février 2015, un déblocage spécial de 3,5 milliards dans le cadre du programme d'urgence scolaire pour le soutien aux élèves déplacés de certains départements de la région de l'Extrême-Nord (Diamaré, Mayo-Sava, Mayo Tsanaga et Logone et Chari). Le MINEDUB a bénéficié de 2,6 milliards et le MINESEC de 815 millions.

Cette enveloppe a permis notamment : (i) construire 252 salles de classe dont 208 pour l'éducation de base et 44 pour l'enseignement secondaire, 79 forages, 20 dortoirs, 10 cantines ; (ii) d'acquérir 7 930 tables bancs. Ces infrastructures sont opérationnelles à la rentrée scolaire 2015/2016 ; (iii) payer les frais d'inscription aux examens officiels des élèves déplacés.

Des mesures spéciales d'un coût de 648,9 millions ont été prises, notamment une aide financière aux élèves du secondaire, un paquet minimum (livres, cahiers, stylos..) aux élèves de l'éducation de base, un appui spécial en vivres (riz, sucre, huiles...) et, une prime spéciale aux 5 818 personnels du secteur public en poste dans lesdits départements. Le MINESEC et le MINEDUB ont organisé des cours intensifs afin d'aider les élèves déplacés à préparer les examens officiels 2015. Les besoins en enseignants ont été comblés à travers le recrutement des titulaires du CAPIEMP résidant dans ces localités dans le cadre du recrutement des 3 060 instituteurs.

7.1.3. Enseignement supérieur

En 2015, le budget alloué à l'enseignement supérieur est de 51,9 milliards contre 49,2 milliards en 2014. Une dotation de 40,3 milliards est mise à la disposition des universités d'Etat, dont 12,5 milliards pour l'amélioration des infrastructures et 27,8 milliards pour le fonctionnement. Par ailleurs, un montant de 7 milliards est affecté aux bourses et stages, dont 4 milliards sont alloués à 90 000 étudiants au titre des bourses d'excellence.

L'enseignement supérieur a pour objectif stratégique de professionnaliser les enseignements et de promouvoir la recherche pour contribuer à l'augmentation significative de la productivité globale de l'économie camerounaise. Les actions menées à cet effet portent sur : (i) l'accroissement des opportunités de formation ; (ii) la structuration renforcée de la recherche ; (iii) l'amélioration des infrastructures universitaires ; (iv) le contrôle de la qualité de la formation.

Les activités relatives à l'amélioration des infrastructures ont porté sur :

- la construction d'un bloc pédagogique de 1 500 places et la poursuite de la construction d'une bibliothèque de 1 000 places à l'université de Yaoundé II ;
- la réhabilitation du bloc laboratoire, l'achèvement de construction d'un bloc pédagogique et la réalisation d'un réseau informatique à l'université de Buea ;
- la construction des salles de classe de la faculté des sciences de l'université de Bamenda ;
- l'achèvement de la construction du bloc pédagogique, de l'amphi 1 400 et d'un bloc administratif avec une bibliothèque de 3 000 places à l'université de Douala ;
- la construction d'un bloc administratif (salle de cours, un amphi 500 de la faculté des lettres et des bureaux) et la poursuite de la construction du laboratoire de la faculté des sciences de l'université de Ngaoundéré ;
- la construction des salles de cours, sous-sol et amphi 1 000 à l'université de Dschang ;
- l'acquisition du matériel didactique pour l'exploitation forestière à l'IUT Bois de l'université de Yaoundé I.

Tableau 60 : Répartition des étudiants et enseignants

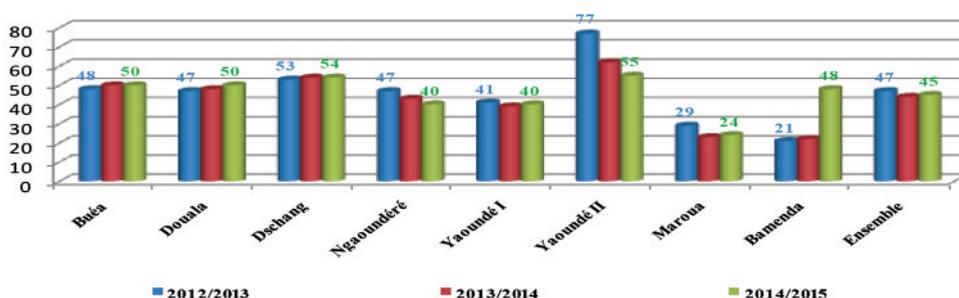
LIBELLÉS	2012/2013		2013/2014		2014/2015*	
	Enseignants	Etudiants	Enseignants	Etudiants	Enseignants	Etudiants
Université de Buea	410	19 506	442	22 067	450	22 485
Université de Douala	894	42 091	924	44 278	950	47 500
Université de Dschang	514	27 373	540	29 101	570	30 829
Université de Ngaoundéré	384	18 088	442	19 195	497	19 865
Université de Yaoundé I	1 116	45 768	1 222	47 496	1 250	49 624
Université de Yaoundé II	477	36 721	572	35 523	658	36 422
Université de Maroua	401	11 807	446	10 128	459	10 928
Université de Bamenda	166	3 521	171	3 723	230	11 082
Instituts privés	nd	75 009	nd	76 832	nd	77 773
Total	4 362**	279 884	4 759**	288 343	5 064**	306 508

Source : MINESUP * Estimation, ** Total hors IPES, nd = Non disponible

Au cours de l'année académique 2014/2015, le nombre d'étudiants est estimé à 306 508 contre 288 343 en 2013/2014, soit une hausse de 6,3%. Dans les universités d'Etat, 228 735 étudiants sont encadrés par 5 064 enseignants. Le ratio d'encadrement (étudiants/enseignant) est passé de 44 à 45 en moyenne. L'université de Yaoundé II continue toujours à présenter les ratios les plus élevés. Les 8 universités d'Etat ont produit 38 633 diplômés en 2014 et les 173 institutions privées 11 484.

La rentrée académique 2015/2016 connaît l'ouverture de plusieurs facultés et écoles dans les universités d'Etat : (i) les facultés des Lettres et Sciences Humaines, des Sciences Juridiques et Politiques, des Sciences Economiques et de Gestion à l'université de Bamenda ; (ii) la faculté des Sciences Juridiques et Politiques à l'université de Maroua ; (iii) l'Ecole de Génie Chimique et des Industries Minérales à l'université de Ngaoundéré. Une annexe de la faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'université de Ngaoundéré est ouverte à Garoua. De même, 02 annexes de la faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'université de Yaoundé II sont ouvertes à Bertoua et Ebolowa. Un agrément d'ouverture d'une faculté de Médecine a été accordé à un Institut privé d'enseignement supérieur.

Graphique 22 : Ratios d'encadrement (étudiants/enseignant) par université



Source : MINESUP

7.2 Santé

En 2015, le budget alloué à la santé représente 5,5% du budget de l'Etat, soit 207,1 milliards, en hausse de 24,8% par rapport à 2014. Plusieurs programmes sont mis en œuvre et bénéficient des financements extérieurs. Les actions menées sont axées sur : (i) la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent ; (ii) la lutte contre la maladie et la promotion de la santé ; (iii) la viabilisation des districts de santé.

7.2.1. Santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent

En matière de santé de reproduction, les interventions ont concerné : (i) l'assistance aux femmes enceintes lors des accouchements ; (ii) l'amélioration de la couverture vaccinale ; (iii) la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

7.2.1.1. Santé de la mère

Dans le cadre de la lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile, les actions menées en 2014 ont porté sur : (i) le renforcement des capacités de 2 629 personnels en santé de reproduction ; (ii) l'assistance pour l'accouchement de 299 826 femmes enceintes par un personnel qualifié, soit 68,4% des accouchements ; (iii) la construction de 06 pavillons «mère et enfant» et l'équipement de 13 pavillons ; (iv) l'équipement de 13 salles d'accouchement et la réhabilitation de 02 maternités ; (v) l'équipement de 61 Centres de santé intégrés en blocs opératoires, banques de sang, boîtes d'accouchements, lits et berceaux ; (vi) l'acquisition des pilules, préservatifs, contraceptifs injectables, implants et dispositifs intra-utérins pour une meilleure offre de service de planning familial ; (vii) la réparation gratuite des fistules obstétricales chez 80 femmes ; (viii) la création d'un centre de réparation des fistules obstétricales à l'Hôpital Protestant de Ngaoundéré. Par ailleurs, les femmes enceintes continuent de recevoir gratuitement le traitement préventif intermittent de paludisme et le vaccin contre le tétanos lors des consultations prénatales.

7.2.1.2. Programme Elargi de Vaccination

En 2014, les couvertures vaccinales des antigènes traceurs que sont le Penta3 et le vaccin anti-rougeoleux (VAR), ont été respectivement de 86,7% et 80,4% contre 88,6% et 83,2% en 2013. Pour ce qui est de la gestion des vaccins, d'importantes pertes par antigène ont été enregistrées au niveau national : BCG (28,9%), VAR (25,6%) et Vaccin anti amaril (23,2%).

La surveillance épidémiologique a permis de recenser 05 cas de poliomyélite dans 04 districts de santé et 09 cas de fièvre jaune qui ont été tous suivis de riposte. Par ailleurs, des épidémies de rougeole ont été signalées dans 43 districts de santé du Littoral et de l'Extrême-Nord et des ripostes ont été également menées.

Au premier semestre 2015, les couvertures vaccinales des antigènes traceurs

Penta3 et VAR ont été respectivement de 75% et 71,1% contre 79,2% et 78,7% à la même période de 2014. S'agissant de la surveillance épidémiologique, 11 cas de méningites bactériennes pédiatriques ont été notifiés et 09 cas de diarrhées positifs au rotavirus détectés.

Tableau 61 : Evolution de la couverture vaccinale au Cameroun (en %)

Antigènes	2011	2012	2013	2014	1er semestre 2015
BCG	80,3	81,5	82,1	74,3	71,0
POLIO 3	80,3	85,0	88,0	79,1	82,4
VAR	76,0	81,8	83,1	80,4	71,1
VAT2+	76,3	72,6	61,7	63,7	55,7
VAA	75,4	80,1	82,8	79,7	68,3
Penta3	82,2	85,2	88,6	86,7	75,0

Source : MINSANTE

N.B. : VVAR = rougeole ; VAT2+= antitétanique pour femmes enceintes ; VAA = fièvre jaune ; Penta3=combinaison de plusieurs antigènes (Hépatite B-Hib-DTC3)

7.2.2 Lutte contre la maladie et promotion de la santé

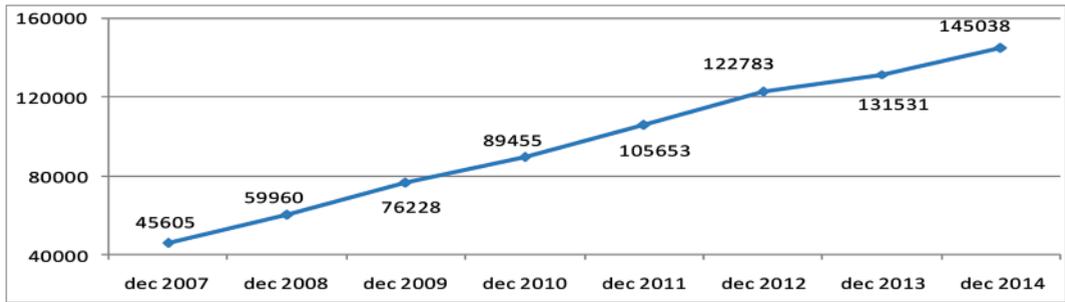
7.2.2.1 Sida

En 2014, les nouvelles infections à VIH dans la population totale sont estimées à 58 630, soit 44,1% des hommes et 55,9% des femmes. Sur 667 770 personnes testées au VIH/sida, 32 095 ont été déclarées séropositives, soit un taux de prévalence de 4,8%. Quant au diagnostic et à la prise en charge, 12 763 cas d'IST ont été diagnostiqués et traités grâce aux ONGs CAMNAFAW et Care.

Sur 476 477 femmes enceintes testées au VIH, 31 112 ont été déclarées séropositives, soit un taux de prévalence de 6,3% contre 4,7% en 2013. Sur les 31 112 femmes enceintes séropositives, 22 297 ont reçu un protocole antirétroviral parmi lesquelles 10 599 ont été mises sous traitement ARV et 11 698 sous une prophylaxie ARV. Le taux de couverture des femmes enceintes séropositives sous ARV passe de 32,7% en 2013 à 53,5%. Sur les 19 527 maris des femmes enceintes testés, 9% ont été déclarés séropositifs contre 10,1% en 2013. Sur les 10 994 enfants nés de mères séropositives et testés à la polymarase chain reaction, 613 ont été déclarés malades, soit un taux de séropositivité de 5,6%. Sur les 10 718 enfants exposés au VIH à la naissance en 2014, 7 318 ont été mis sous prophylaxie au cotrimoxazole dès l'âge de 6 semaines.

Les activités de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant se sont poursuivies. Dans cette optique, 6 281 prestataires ont bénéficié d'un renforcement de capacité, dont 4 027 ont été formés sur la prévention de la transmission de la mère à l'enfant, 1 933 formés sur les prélèvements des « Dry Blood Spot » et 321 sur l'utilisation des compteurs « Cellule Différenciée de type 4 ».

Graphique 23 : Evolution de la file active des malades sous traitement ARV



Source : MINSANTE

La file active des personnes vivant avec le VIH sous traitement ARV est passée de 131 531 en 2013 à 145 038 en 2014. Elle comprend 6 099 enfants de moins de 15 ans, 40 659 hommes et 98 280 femmes.

En 2014, 46 152 poches de sang ont été collectées parmi lesquelles 911 se sont avérées positives au VIH. Dans le domaine de la prévention et de la contamination, 38 002 917 préservatifs masculins et 2 469 464 féminins ont été distribués. Le projet américain (President's Emergency Plan for Aids Relief) a continué de soutenir le programme de transfusion sanguine.

7.2.2.2. Paludisme

En 2014, le traitement du paludisme grave a été rendu gratuit chez les enfants de moins de 5 ans et subventionné chez les femmes enceintes. La prise en charge du paludisme simple est subventionnée pour les personnes de plus de 5 ans et les femmes enceintes. A cet effet, 1 167 600 tests de diagnostics rapides, 2 335 299 paires de gants et 851 500 doses d'Artésunate-Amodiaquine ont été acquis. Sur financement du Fonds Mondial, 550 000 seringues et 793 143 doses d'Artésunate injectable ont été acquis pour le traitement du paludisme grave.

Pour ce qui est du traitement préventif intermittent du paludisme chez les femmes enceintes, 3 463 000 comprimés de Sulfadoxine-Pyriméthamine ont été acquis et distribués gratuitement lors des consultations prénatales dans les formations sanitaires. Sur 1 051 804 MILDA disponibles, 330 055 ont été distribuées gratuitement aux femmes enceintes lors des consultations prénatales. Au premier semestre 2015, les capacités de 2 873 prestataires et 709 techniciens de laboratoire ont été renforcées en matière de prise en charge du paludisme.

7.2.2.3. Tuberculose

En 2014, 26 517 cas de tuberculose ont été diagnostiqués dans le système de santé. Parmi les 23 069 malades qui ont fait le test du VIH/SIDA, 37% ont été déclarés séropositifs. Sur la cohorte 2014 des malades notifiés, 24 926 ont été suivis. Parmi ceux-ci, 20 938 ont été déclarés guéris ou le traitement terminé, soit un taux de succès thérapeutique de 84%. Au premier semestre 2015, on a dépisté 13 237 cas

de tuberculose. Sur les 11 781 qui ont fait le test de VIH/SIDA, 36% sont co-infectés.

7.2.2.4. Cancer

Les activités du Comité National de Lutte contre le Cancer ont repris en 2014 avec l'aide de l'ONG GAVI. Dans le domaine de la prévention, le comité, en collaboration avec d'autres structures du MINSANTE et des ministères apparentés (MINEDUB, MINESEC, MINPROFF) s'est principalement consacré à la mise en œuvre du projet pilote de la vaccination contre le cancer du col de l'utérus dans les districts de santé d'Edéa et de Foumban. Ce projet a permis de protéger 14 859 filles de 9 à 13 ans dans ces districts de santé en leur administrant les deux doses de vaccin anti-HPV nécessaires.

Les autres activités menées dans le cadre de ce projet pilote ont porté sur : (i) la sensibilisation des populations sur le cancer du col de l'utérus ; (ii) la formation d'environ 1 000 personnes sur la vaccination contre le cancer du col de l'utérus; (iii) le dépistage gratuit de 694 femmes pour les cancers du col de l'utérus et du sein et, de 315 hommes pour le cancer de la prostate dans les deux districts de santé; (iv) l'élaboration d'un Plan stratégique national de lutte contre le cancer du col de l'utérus.

S'agissant de la prise en charge, le Comité National de Lutte contre les Cancers a acquis en fin d'année 2014, à travers la CENAME, des médicaments anticancéreux pour un montant de 135 millions. Ces médicaments, vendus à des prix subventionnés, permettent de faciliter l'accès des patients à la chimiothérapie dans les villes de Yaoundé et Douala.

7.2.2.5. Onchocercose

L'onchocercose sévit dans toutes les régions du Cameroun. Plus de 10 millions de personnes sont exposées à la maladie, parmi lesquelles 6 millions sont à risque. En 2014, la couverture thérapeutique en zones hyper/méso endémiques a concerné 6 738 252 personnes, soit un taux de couverture de 79,9%. Dans ce cadre, 31 227 042 comprimés de Mectizan et 11 306 037 d'Albendazole ont été distribués. En matière de formation, 430 agents de santé, 1 581 Chefs des aires de santé, 479 formateurs et 43 965 distributeurs communautaires ont été formés.

7.2.2.6. Lèpre et ulcère de buruli

En 2014, le programme de lutte contre la lèpre et l'ulcère de buruli a enregistré 741 cas de lèpre, dont 315 nouveaux cas. La prise en charge de ces malades s'est faite avec l'appui de l'OMS et de l'ONG FAIRMED. Au premier semestre 2015, 193 nouveaux cas de lèpre ont été enregistrés ; ceux-ci viennent s'ajouter aux 624 malades encore sous traitement. La zone de Poli (région du Nord) reste la zone la plus touchée par la pathologie (75% des cas).

L'ulcère de buruli, dont la zone endémique se trouve le long du fleuve

Nyong, affiche 126 cas en 2014 contre 164 en 2013. Cette amélioration est liée aux multiples campagnes de sensibilisation, de dépistage et de prise en charge effectuées par le programme de lutte contre la maladie avec l'appui des ONGs FAIRMED et Médecins sans frontières. Au premier semestre 2015, le programme a enregistré 69 cas, en diminution de 4,7% par rapport à la même période de 2014.

7.2.3. Viabilisation des districts de santé

Elle s'est traduite notamment par le développement des infrastructures de proximité et la densification de l'offre des soins de santé.

S'agissant du développement des infrastructures de proximité, les projets en cours de réalisation en 2015 sont : (i) l'équipement de 118 formations sanitaires en matériel médical, de 17 en énergie solaire et de 52 en forages ; (ii) la réhabilitation de 33 centres de santé intégrés, 9 centres médicaux d'arrondissement, 15 hôpitaux de districts; (iii) la construction de 6 pavillons mère et enfant dont 4 équipés ; (iv) la construction de 13 centres de santé intégrés, 5 centres médicaux d'arrondissement et 12 logements d'astreinte.

La densification de l'offre de soins de santé s'est faite en 2015 à travers : (i) la construction de la banque de sang à l'hôpital régional de Ngaoundéré ; (ii) la réhabilitation du service radiologie de l'hôpital de district de Nguemendouka ; (iii) l'acquisition des appareils de radiologie à l'hôpital de district de Bangangté et d'hématologie à l'hôpital régional de Limbé ; (iv) la mise en service de l'hôpital de référence de Sangmélima, du Centre des urgences de Yaoundé et de l'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Douala.

Dans le cadre du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance, le secteur de la santé bénéficiera du financement des projets ci-après : (i) la construction et l'équipement des centres hospitaliers régionaux dans huit chefs-lieux de régions autres que Yaoundé et Douala ; (ii) la réhabilitation et le relèvement des plateaux techniques des hôpitaux généraux de Yaoundé et Douala et du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Yaoundé.

7.3. Emploi

L'objectif stratégique du Gouvernement dans ce domaine est la promotion de l'emploi décent et le développement de la formation professionnelle.

7.3.1. Situation de l'emploi

Selon ECAM 4 réalisée en 2014 par l'INS, le taux d'activité des personnes âgées de 15 ans ou plus, au sens du BIT, a baissé pour se situer à 72,1% en 2014 contre 76,2% en 2010 et 81,9% en 2007. La population vivant en milieu rural présente des taux plus élevés que celle résidant en milieu urbain, avec des taux d'activités respectifs de 77,3% et 66,9%. Le taux d'emploi des personnes âgées de 15 ans ou plus est en recul et se situe à 69,6% en 2014 contre 79,5% en 2007.

Depuis 2013, le BIT a adopté deux nouveaux indicateurs qui caractérisent la situation du marché du travail, notamment dans les pays en développement. Il s'agit du taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail, et du taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle. Le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail est de 15,7% en 2014 contre 17,7% en 2010. Le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle est de 5,9% contre 6,6%. Le taux composite qui combine le chômage, le sous-emploi lié au temps de travail et la main d'œuvre potentielle a reculé de 2 points passant de 19,8% en 2010 à 17,8% en 2014. Cette évolution traduit une amélioration de l'utilisation de la main d'œuvre dans cette tranche d'âge en activité. Le taux de sous-emploi global pour les personnes âgées de 15 ans et plus, se situe à 77,6% et le taux des emplois informels est de 88,6%.

7.3.2. Promotion de l'emploi

En 2014, les actions menées ont permis notamment :

- le recrutement de 10 526 temporaires dans les projets structurants ;
- la création de 42 487 emplois à travers l'exécution du budget d'investissement public ;
- le financement par le FNE de 5 954 microprojets ;
- la création de 2 240 emplois à travers 260 microprojets de groupes et associations de femmes et d'handicapés ainsi que de 300 microprojets des jeunes.

Au premier semestre 2015, les actions menées sont : (i) l'insertion de 15 733 chercheurs d'emplois par des entreprises de travail temporaire et offices privés de placement ; (ii) le recrutement de 13 225 jeunes dans les forces de défense et de sécurité et, de 7 314 dans la Fonction Publique; (iii) la création de 1 400 emplois dans les chantiers pilotes HIMO/MINEPAT dans 9 communes ; (iv) l'insertion de 20 749 chercheurs d'emplois en emplois salariés et 13 518 en emplois indépendants par le FNE ; (v) la création de 2 589 emplois à travers le programme Agropoles ; (vi) le financement de 400 microprojets par le PIAASI.

S'agissant de la formation professionnelle, les actions menées en 2014 ont porté sur : (i) la création de 25 nouvelles sections artisanales rurales/sections ménagères (SAR/SM) et l'ouverture de 22 créées en 2013 ; (ii) la construction de 16 salles de classe, 8 ateliers, 3 bureaux et 2 cases d'astreinte ; (iii) l'acquisition de 2 520 tables-bancs au profit de 50 SAR/SM ; (iv) l'octroi de 542 bourses de formation professionnelle pour un montant de 105 millions ; (v) l'octroi d'appuis financiers d'un montant de 45 millions à 25 centres privés de formation professionnelle ; (vi) l'octroi d'agrément à 172 nouvelles structures privées de formation professionnelle.

7.4. Habitat et assainissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de promotion du logement social et du développement urbain, les actions du gouvernement ont porté sur : (i) le développement de l'habitat ; (ii) le développement des infrastructures de transport urbain ; (iii) l'assainissement.

7.4.1. Développement de l'habitat

Le développement de l'habitat s'est poursuivi en 2014 à travers : (i) la construction des 1 000 premiers logements sociaux dont 240 à Douala confiés aux PME nationales et 760 dans le cadre de la coopération chinoise ; (ii) l'aménagement de 419 hectares de lotissement dans les villes de Yaoundé, Douala, Bamenda, Maroua et Mbalmayo.

7.4.2. Développement des infrastructures de transport urbain

En 2014, le développement des infrastructures de transport urbain a consisté en : (i) l'entretien de la voirie revêtue à Ebolowa, Yaoundé, Okola, Edéa, Ngaoundéré et Garoua-Boulaï ; (ii) l'entretien des voiries en terre sur financement Fonds Routier dans 7 villes (Kumbo, Santa, Balikumbat, Ngaoundéré, Wum, Misage et Bangangté) ; (iii) l'entretien de la voirie en terre dans le cadre de la décentralisation dans 10 communes sur un linéaire de 43,8 km ; (iv) la réhabilitation de la voirie à Yaoundé et Bamenda sur un linéaire de 18,4 km dans le cadre du projet de développement des secteurs urbains et d'approvisionnement en eau ; (v) la réhabilitation et l'aménagement de la boucle Shell Nsimeyong-hôpital de Biyem Assis- Rond point Express- Rond point Damas sur un linéaire de 7,9 km ; (vi) la réhabilitation de la voirie revêtue dans les villes de Yaoundé, Muyuka et Bangangté sur un linéaire de 8,5 km dans le cadre des interventions d'urgence ; (vii) la construction de la voie d'accès au nouveau quartier Olembé d'un linéaire de 2,5 km et, de la pénétrante Est de Yaoundé sur un linéaire de 4 km.

Le premier semestre 2015 a connu la poursuite des travaux d'aménagement des voies d'accès aux sites des logements sociaux dans les villes de Mfou, Yaoundé et Bamenda, et le démarrage des travaux de construction des voies d'accès et parkings autour du stade de football de Limbé.

7.4.3. Assainissement

En 2014, l'assainissement s'est matérialisé par : (i) la construction de 30 km de drains dans les villes de Yaoundé, Maroua, Bamenda et Mbalmayo ; (ii) la réalisation de 430 points d'éclairage public dans les villes de Yaoundé, Douala et Bamenda par le Projet de développement des secteurs urbains et d'approvisionnement en eau (PDUE) ; (iii) l'installation de 160 points lumineux sur la pénétrante Est et de 104 à Kumba financés sur le BIP ; (iv) l'aménagement de 5 000 m² d'espaces verts ; (v) la formation de 212 jeunes aux petits métiers urbains à

Yaoundé, Penka-Michel et Bibey. Par ailleurs, le PDUE est arrivé à son terme avec l'achèvement des travaux de désenclavement des quartiers d'habitat précaires et de drainage dans les villes de Maroua, Bamenda et Mbalmayo.

Les activités d'assainissement en 2015 portent sur le lancement de deux grands projets urbains d'évacuation des eaux pluviales. Il s'agit de la deuxième phase du Projet d'assainissement de Yaoundé avec la construction de 14 km de canal sur le Mfoundi et ses affluents et, la réalisation des 49 km des drains à Douala.

7.5. Affaires sociales, promotion du genre, de la famille et de la jeunesse

La prise en compte des besoins et préoccupations spécifiques aux groupes sociaux vulnérables et indigents s'est poursuivie et s'est traduite par des actions orientées vers la promotion et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie.

7.5.1. Affaires sociales

Les activités menées dans ce cadre concernent : (i) la prévention et la protection sociales ; (ii) la solidarité nationale et la justice sociale.

7.5.1.1. Prévention et protection sociales

En 2014, les actions de prise en charge des déficiences ont porté sur : (i) la sensibilisation de 712 000 personnes sur la prévention du handicap, des incapacités, des risques et fléaux sociaux ; (ii) l'organisation des causeries éducatives avec les parents et enseignants des écoles spéciales et inclusives et, des ateliers au Centre national de réhabilitation des personnes handicapées ; (iii) la poursuite de la construction du centre multifonctionnel pour handicapés de Bépanda. L'admission est gratuite dans les établissements publics d'enseignement secondaire pour les enfants handicapés et ceux nés de parents handicapés indigents.

S'agissant de la protection de l'enfant : (i) 55 nouvelles structures privées d'encadrement des enfants en détresse ont été retenues dans le cadre de l'extension du Projet des initiatives à résultats rapides ; (ii) 230 enfants ont été pris en charge dont 140 à l'école inclusive, 74 à l'école spéciale et 16 à l'école maternelle ; (iii) 300 exemplaires du manuel de procédures de la chaîne d'adoption d'enfants ont été produits et diffusés.

7.5.1.2. Solidarité nationale et justice sociale

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène des enfants de la rue, 258 nouveaux cas ont été identifiés, 178 enfants retrouvés et 74 remis en famille ou placés en institution. Par ailleurs, 98 causeries éducatives avec les enfants de la rue ont été organisées dans les sites d'identification de Yaoundé et Douala. Concernant les personnes vulnérables, 30 126 ont été socialement insérées. S'agissant du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales

décentralisées, 110 communes ont bénéficié de ressources pour l'attribution des aides.

Concernant l'assistance aux établissements sociaux et la participation à la gestion des centres de promotion et de réinsertion sociale, les ressources ont été transférées à : 5 communautés urbaines pour subventionner les ONGs, associations partenaires et œuvres sociales privées, et à 3 communes pour participer à l'entretien et à la gestion des centres d'accueil des enfants en détresse.

7.5.2. Promotion de la femme et de la famille

La vision de développement en matière de promotion de la femme et de la famille place la femme dans un rôle social renforcé et économiquement autonome dans une famille stable et harmonieuse. L'objectif visé est l'élaboration et la mise en œuvre des mesures relatives à la promotion de la femme et du genre, à la promotion et à la protection des droits de la famille et de l'enfant.

7.5.2.1. Promotion de la femme et du genre

En 2014, les actions ont concerné entre autres : (i) l'initiation de 50 associations de femmes rurales aux techniques de préparation et de transformation de produits agricoles ; (ii) la sensibilisation de 455 femmes leaders d'associations sur les enjeux de la mutation des GIC en coopératives ; (iii) la formation de 10 260 femmes et filles aux techniques modernes de production, de transformation et de conservation des produits agropastoraux et de 4 628 au montage de projets et à la gestion des entreprises ; (iv) la formation de 13 453 femmes rurales et 15 groupes de femmes aux techniques modernes de production, de transformation et de conservation des produits vivriers ; (v) l'appui à la mise en place de 176 coopératives ; (vi) la construction des centres de promotion de la femme et de la famille de Mbanga et Fifinda et l'achèvement de ceux de Dschang, Bafang et Bibémi.

S'agissant de la lutte contre les violences faites aux femmes, 27 022 personnes ont été sensibilisées sur les violences basées sur le genre et 25 711 sur les mutilations génitales féminines.

Au premier semestre 2015, les activités menées se sont poursuivies avec : (i) le renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes afin d'augmenter le pourcentage des femmes chefs des PME ; (ii) les travaux de construction des centres de promotion de la femme et de la famille de Mbé, Mbangassina et Petté, et la réhabilitation de celui de Mendji ; (iii) la formation de 8 384 femmes et filles au montage et à la gestion des activités génératrices de revenus.

Concernant la lutte contre les violences faites aux femmes, des cliniques socio juridiques ont été organisées à l'intention de 1 782 femmes des réseaux d'associations féminines et 8 274 personnes ont été sensibilisées sur les mutilations génitales féminines et les violences basées sur le genre.

7.5.2.2. Promotion et protection des droits de la famille et de l'enfant

En 2014, les actions menées ont porté sur : (i) la formation de 150 formateurs sur l'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale ; (ii) la régularisation de 3 668 unions libres ; (iii) l'octroi des aides et secours à 1 156 familles nécessiteuses et personnes indigentes ; (iv) l'aide scolaire à 350 élèves et étudiants admis en stage dans le cadre de l'opération vacances utiles.

Au premier semestre 2015, dans le cadre de la promotion du bien-être de la famille et de l'éducation à la parenté responsable, 1 193 unions libres ont été régularisées et 503 familles nécessiteuses et indigentes ont bénéficié des aides et secours. Par ailleurs, une politique de mise en place des crèches et haltes garderie dans les marchés urbains des villes de plus de 10 000 habitants et des comités locaux de dialogue pour enfant est en cours de réalisation.

7.5.3. Encadrement de la Jeunesse et Intégration Nationale

La politique du Gouvernement dans ce domaine vise l'éducation civique, l'insertion sociale et, la promotion économique des jeunes.

7.5.3.1. Education civique et intégration sociale des jeunes

L'Agence du service civique national de participation au développement organise chaque année deux sessions de formation dont la première de 60 jours pour les jeunes de 17 à 21 ans désignés « appelés » et la seconde de 60 jours pour des « volontaires ». En 2014, 11 000 jeunes ont été formés dont 7 000 appelés et 4 000 volontaires.

7.5.3.2. Promotion économique des jeunes

En 2014, le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U) a financé 363 projets et, accompagné 4 106 jeunes ou groupes de jeunes bénéficiaires de ces financements.

S'agissant des centres multifonctionnels de promotion des jeunes, 3 313 jeunes y ont été formés dans divers métiers. La redynamisation des structures d'encadrement a porté sur la construction en cours de 3 Centres (Bipindi, Nkoteng, Oku) ; la réhabilitation de 4 centres et l'équipement de 38 autres. Au premier semestre 2015, on dénombre 434 réparties et classés en 4 catégories.

Tableau 62 : Cartographie des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes

Régions	CATEGORIE DE CMPJ				
	Référence	Régional	Départemental	Arrondissement	Total
Adamaoua	0	1	5	21	27
Centre	1	1	10	70	82
Est	0	1	4	34	39
Extrême-Nord	0	1	6	47	54
Littoral	1	1	4	35	41
Nord	0	1	4	21	26
Nord-Ouest	0	1	7	34	42
Ouest	0	1	8	40	49
Sud	0	1	4	29	34
Sud-ouest	0	1	6	33	40
Total	2	10	58	364	434

Source : MINJEC

Dans le cadre des plates-formes de partenariat au profit des jeunes par le MINDUH, 500 jeunes ont été formés aux métiers du secteur urbain (fabrication et pose des pavés, fabrication et utilisation de matériaux locaux de construction, coffrage, ferrailage, câblodistribution des images, horticulture) et 100 au recours à l'approche HIMO. Quant à la réalisation des micro-projets communautaires, 65 jeunes ont été recrutés et 10 communes ont été appuyées pour la création des unités de production.

CHAPITRE 8 : EXECUTION DU BUDGET 2015 ET PROJET DE BUDGET 2016

Au cours de l'exercice 2015, dernière année du premier triennat du budget programme (2013-2015), l'exécution du budget de l'Etat est marquée par : (i) une consolidation de la croissance économique ; (ii) la chute de 34,6% des cours mondiaux de pétrole, qui se situent en moyenne à 51,9 dollars le baril sur la période janvier-juillet 2015 contre 79,4 dollars sur la période janvier-juillet 2014 ; (iii) le début de la mise en œuvre du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance ; (iv) la poursuite de la lutte contre la secte BOKO HARAM. Ces éléments ont des effets sur les réalisations de l'année 2015 en recettes et en dépenses et, influencent également les prévisions du budget de l'exercice 2016.

8.1. Mise en œuvre du premier triennat (2013-2015) et perspectives du second triennat (2016-2018)

Le premier triennat du budget programme a donné lieu à des avancées majeures dans la mise en œuvre de la réforme budgétaire, notamment : (i) l'institutionnalisation de la notion de programme et de la culture des indicateurs de performance dans l'administration publique ; (ii) l'élaboration des rapports annuels de performance des exercices 2013 et 2014 ; (iii) le début de la mise en place du contrôle de gestion au sein des administrations ; (iv) la matérialisation de la phase d'ordonnement de la dépense par l'ordonnance de paiement signée de l'ordonnateur.

Ce triennat a néanmoins connu certaines difficultés, notamment : (i) le dispositif statistique de collecte et d'analyse des données peu développé dans les

départements ministériels, qui rend difficile l'évaluation de la performance ; (ii) le basculement informatique laborieux vers la nouvelle application dédiée au budget programme ; (iii) l'appropriation insuffisante de la réforme du budget programme par les acteurs de la chaîne de la dépense ; (iv) la faible coordination entre la réforme du budget programme et celle des marchés publics.

Les principaux chantiers du triennat 2016-2018 concernent notamment : (i) l'opérationnalisation du contrôle de gestion ; (ii) la responsabilisation effective des responsables de programmes afin d'en faire de véritables pilotes de la gestion des crédits, des emplois et de la performance ; (iii) le développement des systèmes statistiques dans les ministères pour une bonne évaluation de la performance des programmes ministériels ; (iv) l'élargissement du périmètre de budgétisation des programmes, par l'intégration de la masse salariale, des dépenses communes et des comptes d'affectation spéciaux ; (v) la fiabilisation du cadre budgétaire à moyens termes et des cadres de dépenses à moyens termes ; (vi) l'optimisation de l'utilisation des crédits relatifs aux autorisations d'engagement et aux crédits de paiement.

Au cours de sa quatrième session tenue du 6 au 21 août 2015, le Comité interministériel d'examen des programmes s'est penché sur les programmes proposés pour l'exercice 2016. Il a retenu 160 programmes et 198 indicateurs contre 161 programmes et 172 indicateurs pour l'exercice courant.

8.2. Exécution du budget 2015

Au cours des sept premiers mois de l'année 2015, l'exécution du budget, s'est caractérisée au niveau des recettes par une bonne tenue des recettes non pétrolières et une contre-performance en recettes pétrolières. Du côté des dépenses, les taux d'exécution des dépenses d'investissement et du service de la dette publique sont respectivement de 42,4% et 45,5% tandis que les dépenses courantes sont exécutées à hauteur de 62,3%.

8.2.1. Ressources budgétaires

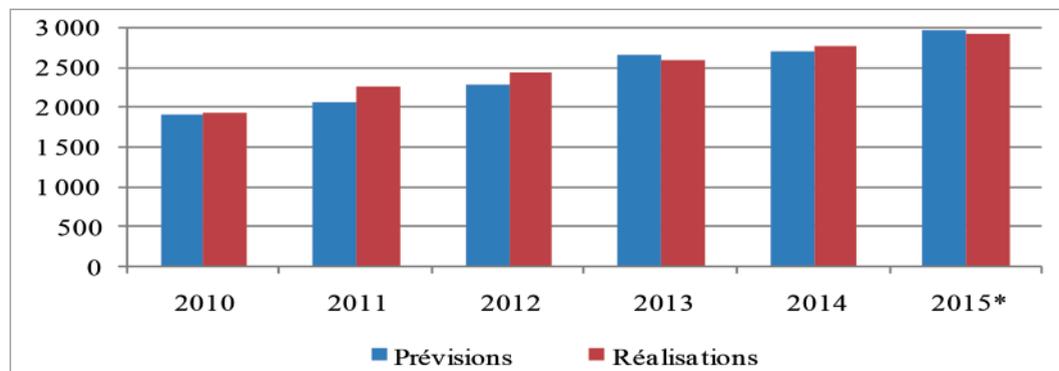
Les prévisions des ressources budgétaires dans la loi de finances de l'exercice 2015 sont de 3 746,6 milliards, dont 2 963,4 milliards de recettes internes (79,1% du total) et 783,2 milliards d'emprunts et dons. L'ordonnance n°2015/001 du 6 février 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi de finances 2015 a relevé le plafond d'émission des titres publics de 320 à 900 milliards. Au 31 juillet 2015, le montant mobilisé est de 2 042,4 milliards, soit un taux de réalisation de 54,5%. Les ressources budgétaires encaissées baissent de 2,4% en glissement annuel. A fin décembre 2015, elles sont estimées à 3 832,8 milliards, en dépassement de 86,2 milliards par rapport à la loi de finances, du fait principalement des ressources de l'Eurobond qui ont permis de compenser la sous-réalisation en recettes pétrolières.

8.2.1.1. Recettes budgétaires internes

Ces recettes sont composées des recettes pétrolières et non pétrolières. A fin

juillet 2015, les recettes budgétaires internes se chiffrent à 1 773,5 milliards, soit un taux de réalisation de 59,8%. Par rapport à fin juillet 2014, elles sont en hausse de 129,2 milliards (+7,9%). Elles s'élevaient à 2 810 milliards au 31 décembre 2015, en retrait de 153,4 milliards par rapport aux prévisions de l'exercice. Le surplus escompté sur les recettes non pétrolières et les recettes exceptionnelles issues de la cession par l'Etat des licences de téléphonie 3G et 4G ne compensent pas suffisamment la chute observée dans les recettes pétrolières.

Graphique 24 : Prévisions et réalisations des recettes internes de 2010 à 2015 (en milliards)



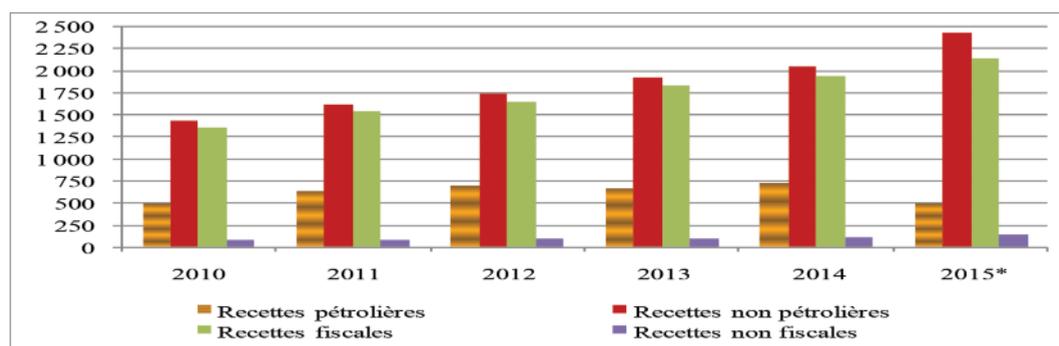
Source : MINFI/DAE

*=estimations

8.2.1.1.1. Recettes pétrolières

Les recettes pétrolières se chiffrent à 318,5 milliards à fin juillet 2015, dont 204,8 milliards de redevance SNH et 113,7 milliards d'impôt sur les sociétés pétrolières. Par rapport aux 751,2 milliards des prévisions de la loi de finances, leur taux de réalisation est de 42,4%. Elles sont en baisse de 34,5 milliards (-9,8%) en glissement annuel. Au 31 décembre 2015, les recettes pétrolières sont estimées à 502,1 milliards, inférieures de 249,1 milliards aux prévisions annuelles, du fait de la chute des cours mondiaux de pétrole, très en deçà de l'hypothèse des 89,6 dollars le baril retenue dans la loi de finances 2015.

Graphique 25 : Evolution des principales composantes des recettes internes de 2010 à 2015 (en milliards)



Source : MINFI/DAE

*=estimations

8.2.1.1.2. Recettes non pétrolières

Les recettes non pétrolières comprennent les recettes des impôts et taxes intérieurs, les recettes douanières, les recettes non fiscales et les recettes de privatisations. Au cours de la période allant de janvier à juillet 2015, les recettes recouvrées se chiffrent à 1 455 milliards, soit un taux de réalisation de 65,8%. Elles sont en hausse de 12,7% par rapport à la même période de l'année précédente. Au terme de l'exercice, elles devraient s'établir à 2 307,9 milliards.

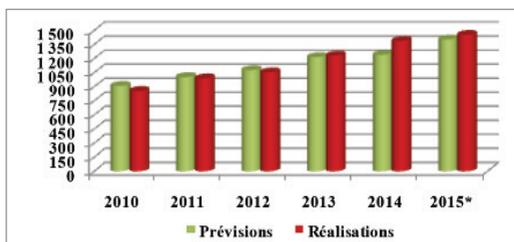
Impôts et taxes intérieurs

A fin juillet 2015, les recouvrements cumulés des impôts et taxes intérieurs se chiffrent à 947,8 milliards, soit un taux de réalisation de 67,5%. Elles s'accroissent de 94,1 milliards (+11%) en glissement annuel, en raison notamment de la révision à la hausse de l'acompte de l'impôt sur le bénéfice des sociétés passé de 1% à 2%, et de l'augmentation du taux des droits d'accises sur les boissons alcoolisées et les cigarettes. Cette hausse s'observe au niveau des principales rubriques suivantes : impôt sur les sociétés non pétrolières (+47,1 milliards) ; droits d'accises (+30,4 milliards) ; IRPP (+10,6 milliards) ; droits d'enregistrement et du timbre (+5,2 milliards) ; et TVA (+4,3 milliards). Par contre, les recettes au titre de la TSPP diminuent de 13,1 milliards. Les restes à recouvrer d'un montant de 63,2 milliards ont été enregistrés sur la période janvier-juillet 2015. A fin décembre 2015, les recettes des impôts et taxes sont estimées à 1 453,8 milliards.

Recettes douanières

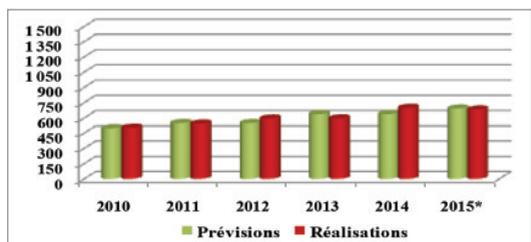
A fin juillet 2015, les recettes douanières recouvrées sont de 400,6 milliards, soit un taux de réalisation de 57,8% par rapport aux prévisions de la loi de finances. Il s'agit principalement de 194,3 milliards de TVA à l'importation et de 181,8 milliards de droits de douane. Ces recettes sont en hausse de 22,5 milliards par rapport à fin juillet 2014. Au 31 décembre 2015, elles sont estimées à 683,7 milliards. Sur la période janvier-juillet 2015, les restes à recouvrer d'un montant de 50 milliards ont été enregistrés, dont 26,3 milliards sur les importations des administrations.

Graphique 26 : Prévisions et réalisations des impôts et taxes de 2010 à 2015 (en milliards)



Source : MINFI/DAE *Estimations

Graphique 27 : Prévisions et réalisations des recettes douanières de 2010 à 2015 (en milliards)



Source : MINFI/DAE *Estimations

Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales comprennent les revenus du domaine, les recettes des services, les dividendes, les cotisations pour la retraite et le droit de transit pétrolier. Au terme des sept premiers mois de l'année 2015, elles se chiffrent à 76,6 milliards, soit un taux de réalisation de 66,2%. Elles augmentent de 17,1 milliards (+28,7%) par rapport à la même période de l'année 2014. Au 31 décembre 2015, les recettes non fiscales sont estimées à 140,4 milliards.

Recettes de privatisations

En 2015, le Gouvernement a procédé aux renouvellements des concessions des opérateurs de téléphonie mobile MTN et ORANGE, à travers la cession des licences 3G et 4G. Cette opération va générer des recettes exceptionnelles d'un montant total de 150 milliards.

Emprunts et dons

La loi de finances de l'exercice 2015 a prévu des ressources d'emprunts et dons d'un montant de 783,2 milliards, dont 405 milliards de prêts projets, 320 milliards d'émission de titres publics et 58,2 milliards de dons. L'ordonnance du 6 février 2015 a relevé le plafond d'émission de titres publics de 320 à 900 milliards. Au 31 juillet 2015, les ressources mobilisées sont de 268,9 milliards, soit un taux de réalisation de 34,3%. Le Gouvernement compte procéder au courant du dernier trimestre de l'exercice 2015, à l'émission de titres publics à l'international (Eurobonds).

Tableau 63 : Ressources budgétaires de l'exercice 2015 (en milliards)

RUBRIQUES	L.F.	Réalisations	Réalisations	Estimations	Taux de réal.	Ecart au	Variations	
	2015	au 31/07/14	au 31/07/15	au 31/12/15	au 31/07/15	31/12/15	(c/b)	(c/b)
		(b)	(c)	(d)	(c/a) (%)	(d-a)	(abs)	(%)
A- RECETTES INTERNES	2 963,4	1 644,3	1 773,5	2 810,0	59,8	-153,4	129,2	7,9
I-Recettes pétrolières	751,2	353,0	318,5	502,1	42,4	-249,1	-34,5	-9,8
1-Redevance SNH	549,9	249,9	204,8	331,1	37,2	-218,8	-45,1	-18,0
2- IS pétrole	201,3	103,1	113,7	171,0	56,5	-30,3	10,6	10,3
II- Recettes non pétrolières	2 212,2	1 291,3	1 455,0	2 307,9	65,8	95,7	163,7	12,7
1- Recettes Fiscales	2 096,5	1 231,8	1 348,4	2 137,5	64,3	41,0	116,6	9,5
a- Recettes des impôts et taxes int.	1 403,8	853,7	947,8	1 453,8	67,5	50,0	94,1	11,0
dont - IRPP	280,5	167,8	178,4	290,0	63,6	9,5	10,6	6,3
- TVA	470,0	258,7	263,0	475,0	56,0	5,0	4,3	1,7
- IS non pétrole	307,0	225,0	272,1	335,0	88,6	28,0	47,1	20,9
- Droits d'accises	114,0	63,1	93,5	135,0	82,0	21,0	30,4	48,2
- Droits d'enreg. et timbre	79,2	44,1	49,3	83,3	62,2	4,1	5,2	11,8
- TSPP	107,0	73,7	60,6	107,2	56,6	0,2	-13,1	-17,8
b- Recettes douanières	692,7	378,1	400,6	683,7	57,8	-9,0	22,5	6,0
dont - Droit de douane/import.	306,7	168,7	181,8	302,0	59,3	-4,7	13,1	7,8
- TVA import	350,0	189,2	194,3	343,0	55,5	-7,0	5,1	2,7
- Droits d'accises/import.	15,0	7,3	8,1	13,9	54,0	-1,1	0,8	11,0
- Droits de sortie	13,5	8,8	10,1	13,0	74,8	-0,5	1,3	14,8
2- Recettes non fiscales	115,7	59,5	76,6	140,4	66,2	24,7	17,1	28,7
3-Recettes des privatisations	0,0	0,0	30,0	30,0	-	30,0	-	-

B- EMPRUNTS ET DONS	783,2	447,6	268,9	1 022,8	34,3	239,6	-178,7	-39,9
- Prêts projets	405,0	334,9	175,5	405,0	43,3	0,0	-159,4	-47,6
- Dons	58,2	22,7	8,9	17,8	15,3	-40,4	-13,8	-60,8
dont C2D	40,4	19,2	0,0	0,0	0,0	-40,4	-19,2	-100,0
- Emission titres publics	320,0	90,0	84,5	600,0	26,4	280,0	-5,5	-6,1
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES	3 746,6	2 091,9	2 042,4	3 832,8	54,5	86,2	-49,5	-2,4

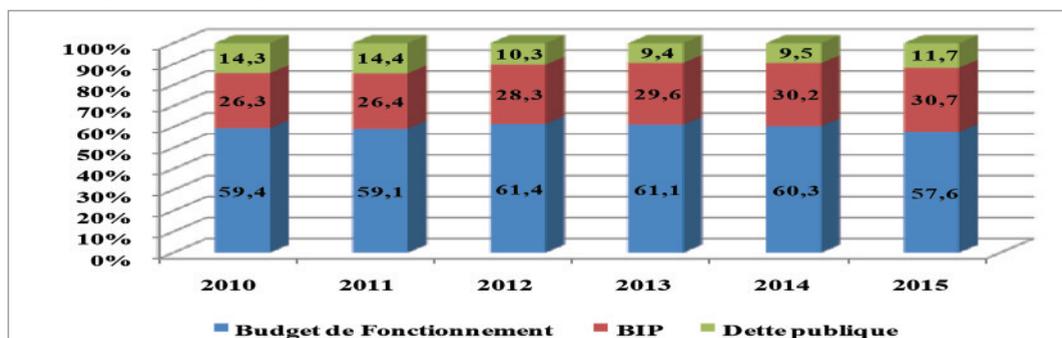
Source : MINFI/DAE

8.2.2. Exécution des dépenses budgétaires

Le Gouvernement augmente les dépenses d'investissement public afin d'agir durablement sur la croissance et l'emploi. Depuis 2010, leur part dans le budget est passée de 26,3% à 30,7% en 2015, respectant ainsi une des considérations clés du DSCE. Dans la loi de finances 2015, les prévisions de dépenses budgétaires sont de 3 746,6 milliards et comprennent 2 159,9 milliards de dépenses courantes hors intérêts (57,6% du total), 1 150 milliards de dépenses d'investissement public (BIP) et 436,7 milliards pour le service de la dette publique (11,7%).

A fin juillet 2015, les dépenses budgétaires s'élèvent à 2 032,9 milliards, soit un taux d'exécution de 54,3%. Elles sont en hausse de 2,7% en glissement annuel, du fait de l'accroissement de 162 milliards des dépenses courantes hors intérêts et de 38,2 milliards du service de la dette publique, conjugué à la baisse de 148,4 milliards des dépenses d'investissement. Les dépenses budgétaires sont estimées à 3 778,1 milliards à la fin de l'exercice, en dépassement de 31,5 milliards par rapport aux prévisions de la loi de finances.

Graphique 28 : Parts du budget de fonctionnement, du BIP et de la dette publique dans le budget de l'Etat (en % du total)



Source : MINFI/DAE

8.2.2.1. Dépenses de fonctionnement

Elles sont constituées des dépenses de personnel et des dépenses en biens et services. Leur dotation au titre de l'exercice 2015 s'élève à 1 615,6 milliards, dont 900 milliards pour les dépenses de personnel et 715,6 milliards pour les dépenses en biens et services. A fin juillet 2015, elles se chiffrent à 1 043,8 milliards, soit un taux d'exécution de 64,6%. Par rapport à fin juillet 2014, les dépenses de fonctionnement croissent de 24,8%. Par rubriques, les dépenses de personnel et les

dépenses en biens et services augmentent respectivement de 10,8% et 43,5% en glissement annuel. Par rapport à la loi de finances, leurs taux d'exécution respectifs sont de 59% et 71,7% à fin juillet 2015. Au 31 décembre 2015, les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1602,6 milliards.

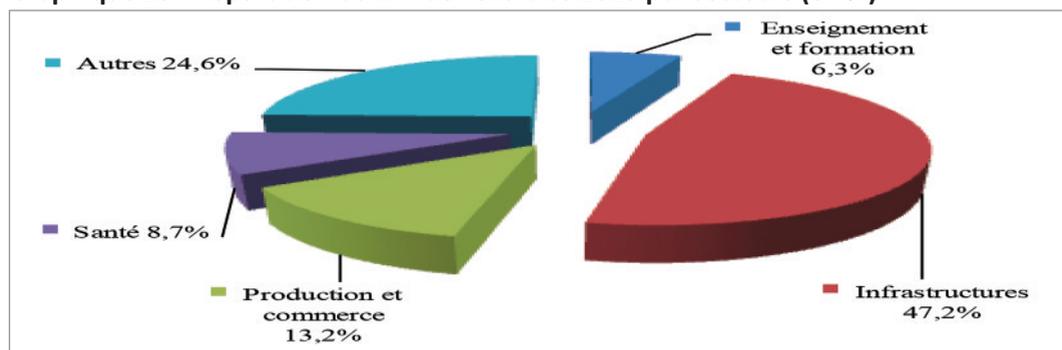
8.2.2.2. Dépenses de transferts et chapitres communs

Les dotations budgétaires au titre des pensions, transferts et subventions sont de 544,3 milliards. La dotation prévue au titre de la subvention des prix des carburants à la pompe ne sera pas utilisée, du fait de la chute des cours mondiaux de pétrole. Au 31 juillet 2015, les dépenses effectuées s'élèvent à 302,7 milliards, soit un taux d'exécution de 55,6%. Elles sont en baisse de 13% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les estimations de cette catégorie de dépenses à fin décembre 2015 sont de 413 milliards.

8.2.2.3. Dépenses d'investissement public

Les dépenses d'investissement public se répartissent en 425 milliards sur financements extérieurs, 650 milliards sur ressources propres et 75 milliards de dépenses de restructuration. Au regard de la répartition sectorielle du BIP, le secteur des infrastructures bénéficie de l'allocation budgétaire la plus importante en 2015, avec 47,2% du BIP total. Il est suivi du secteur « production et commerce » (13,2%).

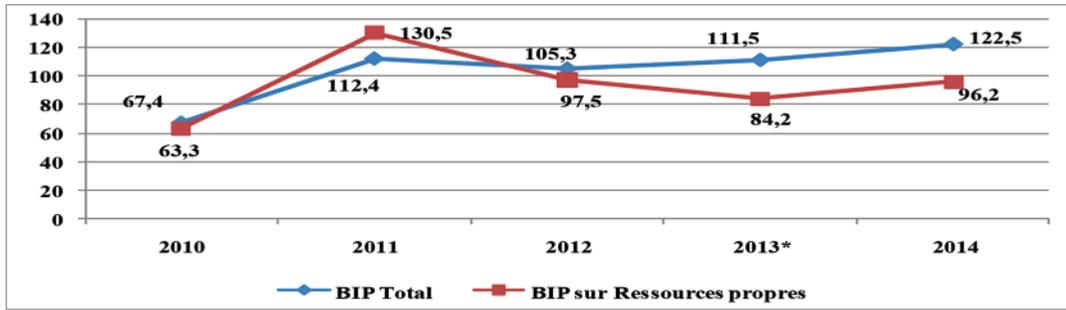
Graphique 29 : Répartition du BIP de l'exercice 2015 par secteurs (en %)



Source : MINFI/DAE

A fin juillet 2015, ces dépenses sont exécutées à hauteur de 42,4%, soit un montant de 487,7 milliards. Elles sont en baisse de 146,4 milliards (-23,1%) en glissement annuel, essentiellement du fait des dépenses d'investissement sur financements extérieurs qui diminuent de 153,6 milliards ; à noter que l'exécution et la comptabilisation de ces dépenses sont assez irrégulières. Les dépenses d'investissement sur ressources propres augmentent de 5,9 milliards et leur taux d'exécution est de 41,7%. Le taux d'exécution des dépenses de restructuration est de 42,8%. Au terme de l'exercice, les dépenses d'investissement public sont estimées à 1 185,8 milliards.

Graphique 30 : Evolution du taux d'exécution du BIP (en %)



Source : MINFI/DAE

(*) y/c prorogation de la période complémentaire.

8.2.2.4. Dette publique

La loi de finances 2015 a prévu le service de la dette publique à 436,7 milliards, dont 109,5 milliards pour la dette extérieure et 327,2 milliards pour la dette intérieure. A fin juillet 2015, les paiements s'élevaient à 198,7 milliards, soit un taux d'exécution de 45,5%. Le service effectif de la dette extérieure est de 103,1 milliards et le taux d'exécution de 94,2%. Il comprend 40 milliards d'intérêts et 63,1 milliards de principal. Les paiements au titre de la dette intérieure sont de 95,6 milliards, dont 26,7 milliards d'amortissement du principal, 46 milliards de remboursement de crédits TVA et 21,8 milliards d'arriérés intérieurs ; le taux d'exécution est de 29,2%. A fin décembre 2015, le service de la dette publique est estimé à 576,7 milliards.

Au 31 décembre 2014, l'encours de la dette publique (hors dette garantie) s'établissait à 3 470 milliards (21,9% du PIB), dont 2 530 milliards de dette extérieure et 940 milliards de dette intérieure. L'encours de la dette garantie par l'Etat est de 147 milliards. Ainsi, l'encours total de la dette publique et à garantie publique est évalué à 3 617 milliards. Au 30 juin 2015, l'encours de la dette publique est estimé à 3 811 milliards, soit 23,4% PIB.

Tableau 64 : Dépenses budgétaires de l'exercice 2015 (en milliards)

RUBRIQUES	L.F. 2015	Réalisations	Réalisations	Estimations	Taux de réal.	Ecart au	Variations	
		au 31/07/14	au 31/07/15	au 31/12/15	au 31/07/15	31/12/15	(c/b)	(c/b)
		(b)	(c)	(d)	(c/a) (%)	(d-a)	(abs)	(%)
DEPENSES								
I-Dépenses courantes (hors intérêts)	2 159,9	1 184,5	1 346,5	2 015,6	62,3	-144,3	162,0	13,7
Dépenses de personnel	900,0	479,3	531,0	917,0	59,0	17,0	51,7	10,8
Dépenses de Biens & Services	715,6	357,4	512,8	685,6	71,7	-30,0	155,4	43,5
dont - C2D	12,6	5,8	11,0	12,6	87,3	0,0	5,2	89,7
Transferts et pensions	544,3	347,8	302,7	413,0	55,6	-131,3	-45,1	-13,0
II- Dépenses d'investissement	1 150,0	634,1	487,7	1 185,8	42,4	35,8	-146,4	-23,1
Sur financements extérieurs	425,0	337,9	184,3	425,0	43,4	0,0	-153,6	-45,5
Sur ressources propres	650,0	265,4	271,3	695,8	41,7	45,8	5,9	2,2
1- Investissement hors C2D	622,2	248,2	263,9	668,0	42,4	45,8	15,7	6,3
2- C2D	27,8	17,2	7,4	27,8	26,6	0,0	-9,8	-57,0
Dépenses de restructuration	75,0	30,8	32,1	65,0	42,8	-10,0	1,3	4,2

III- Service de la dette publique	436,7	160,5	198,7	576,7	45,5	140,0	38,2	23,8
Dette extérieure	109,5	82,2	103,1	109,5	94,2	0,0	20,9	25,4
Dette intérieure	327,2	78,3	95,6	467,2	29,2	140,0	17,3	22,1
dont - amortissement du principal	96,6	23,0	26,7	96,6	27,6	0,0	3,7	16,1
- Remboursement crédits TVA	100,0	44,0	46,0	100,0	46,0	0,0	2,0	4,5
- Arriérés intérieurs	116,1	10,0	21,8	106,1	18,8	-10,0	11,8	118,0
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	3 746,6	1 979,1	2 032,9	3 778,1	54,3	31,5	53,8	2,7

Source: MINFI/DAE

8.3. Projet de budget de l'exercice 2016

Le Le projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2016 repose sur les hypothèses macroéconomiques clés suivantes : i) une croissance réelle du PIB de 6% ; ii) un taux d'inflation projeté à 3% ; iii) un cours du baril de pétrole camerounais à 40,4 dollars (prenant en compte une décote de trois dollars et une prudence de 7 dollars sur le prix mondial de 50,4 dollars) et une production de 34,6 millions de barils ; iv) un taux de change du dollar à 586,4 FCFA ; vii) un déficit du solde budgétaire (hors Don) de 4,5% du PIB ; viii) un déficit extérieur courant plafonné à environ 4,3% du PIB.

Sur la base de ces éléments, le projet de budget 2016 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 4 234,7 milliards contre 3 746,6 milliards dans la loi de finance initiale de 2015, soit une augmentation de 488,1 milliards en valeur absolue et de 13% en valeur relative. Les recettes non pétrolières représentent 58,3% du budget.

8.3.1. Analyse des recettes

Tableau 65 : Ventilation des recettes (en millions)

IMPUTATIONS	LIBELLES	2015	2016
	A - Recettes propres	3 022 483	2 986 500
	I - Recettes fiscales	2 096 530	2 316 580
721	Impôts sur les revenus des personnes physiques	211 015	239 000
723	Impôts sur les bénéficiaires des sociétés non pétrolières	307 000	315 100
724	Impôts sur les revenus servis aux personnes domiciliées hors Cameroun	92 500	107 700
728	Impôts sur les mutations et les transactions	40 400	46 850
730	Taxe sur la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires	820 000	875 800
731	Taxes sur des produits déterminés et droits d'accises	236 000	299 200
732	Taxes sur des services déterminés	2 285	2 820
733	Impôts sur le droit d'exercer une activité professionnelle	10 150	11 820
734	Impôts sur l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	30	30
735	Autres impôts et taxes sur les biens et services	11 920	11 180
736	Droits et taxes à l'importation	306 650	339 450
737	Droits et taxes à l'exportation et autres impôts sur le commerce extérieur	21 050	25 100
738	Droit D'enregistrement Et De Timbre	37 530	42 530

IMPUTATIONS	LIBELLES	2015	2016
	A - Recettes propres	3 022 483	2 986 500
	II - Autres recettes	925 953	669 920
171	Remboursements à l'Etat de la dette avalisée	9 377	0
172	Remboursements à l'Etat de la dette r�troced�e	49 706	0
201	Produits des cessions de droits		120 000
710	Droits et frais administratifs	13 453	14 329
714	Ventes accessoires de biens	79	79
716	Ventes de prestations de services	16 666	17 916
719	Loyers des immeubles et revenus des domaines	3 981	3 981
741	Revenus du secteur p�trolier	774 900	442 200
745	Produits financiers � recevoir	17 376	25 000
761	Cotisations aux caisses de retraite des fonctionnaires et assimil�es relevant des APU	39 000	45 000
771	Amendes et condamnations p�cuniaires	1 415	1 415
	B - emprunts et dons	724 117	1 248 200
150	Tirages sur les emprunts multilat�raux directs � l'ext�rieur	132 800	405 000
151	Tirages sur les emprunts bilat�raux directs � l'ext�rieur	213 117	100 000
161	Emissions des bons du Tr�sor sup�rieurs � deux ans	320 000	600 000
769	Dons exceptionnels de la coop�ration internationale	58 200	143 200
	Total g�n�ral des recettes de l'Etat (a+b)	3 746 600	4 234 700

Source: MINFI/DGB

8.3.1.1. Recettes fiscales

Les recettes fiscales s' l vent   2 316,6 milliards, en augmentation de 10,5%. Cette importante variation est due, d'une part, au fait que ses plus importantes composantes que sont la TVA et les droits et taxes   l'importation, affichent respectivement des hausses de 6,8% et 10,7% et d'autre part,   l'accroissement important des autres composantes   savoir : l'IRPP (+13,3%), l'imp t sur les b n fices des soci t s non p troli res (+2,6%) et les taxes sur les produits d termin s et droits d'accises (+26,8%) qui se situent   299,2 milliards.

8.3.1.2. Autres recettes

Les autres recettes de l'Etat sont en diminution de 27,7% en raison essentiellement de la baisse importante des revenus du secteur p trolier qui passent de 774,9 milliards en 2015   442,2 milliards en 2016, soit une diminution de 42,9%. Les revenus du secteur p trolier sont compos s de la redevance SNH qui chute de 55%, des droits de passage du pipeline qui augmentent de 15,4% et de l'imp t sur les b n fices des soci t s p troli res qui diminue de 25,5% pour se situer   150 milliards. A ces grandes recettes traditionnelles, on note dans cette rubrique un apport substantiel de 120 milliards provenant du reliquat du renouvellement des licences des soci t s de t l phonie mobile MTN et ORANGE Cameroun.

8.3.1.3. Emprunts et dons

Les ressources attendues au titre des emprunts et dons se chiffrent à 1 248,2 milliards contre 724,1 milliards en 2015, soit une augmentation de 72,4%. Elles comprennent 505 milliards de prêts et 143,2 milliards de dons, dont 40,4 milliards au titre du C2D. A ces deux rubriques, il faut ajouter d'une part l'émission des obligations par l'Etat à hauteur de 300 milliards et d'autre part, 50 milliards de réserve sur euro bonds et 250 milliards provenant des prêts bancaires.

8.3.2. Analyse des dépenses

Le tableau ci-dessous présente la structure des dépenses du projet de budget de l'exercice 2016. Cette structure est dictée par la nécessité de réconcilier l'exigence d'honorer les charges récurrentes, d'assurer un minimum de dépenses pour le bon fonctionnement des administrations, d'honorer à nos obligations d'endettement et de mener à bien les projets en conformité avec le DSCE, le plan d'urgence pour l'accélération de la croissance et les préparatifs des Coupes d'Afrique des nations de football 2016 et 2019.

Tableau 66 : Structure des dépenses de l'Etat (en milliards)

RUBRIQUES	2015	2016	Variations	
			%	Absolues
Dépenses de personnel	900,0	955,2	6,1	55,2
Achats de biens et services	715,6	667,0	-6,8	48,6
Transferts et subventions	544,3	359,0	-34,0	185,3
Dépenses en capital	1 150,0	1 525,8	32,7	375,8
Dette publique	436,7	727,7	66,6	291,0
TOTAL	3 312	3 746,6	13,1	434,6

Source: MINFI/DGB

8.3.2.1. Dépense de personnel

Les dépenses de personnel augmentent de 55,2 milliards en liaison avec la prise en charge complète de nouveaux enseignants sortis des Ecoles Normales Supérieures ainsi que des élèves des grandes écoles ; les recrutements annoncés dans les forces armées et la police ; la poursuite de la prise en charge des Chefs traditionnels dans le fichier solde de l'Etat.

8.3.2.2. Achat de biens et services

Les achats de biens et services sont destinés au fonctionnement des administrations. Ils connaissent une diminution de 48,6 milliards, soit 6,8%. Cette diminution s'explique par la mise en œuvre des hautes directives du Chef de l'Etat prescrivant la réduction du train de vie de l'Etat.

8.3.2.3. Transferts et subventions

Afin d'entreprendre les opérations de transfert aux autres organismes publics, de prendre en charge les pensions et de respecter les engagements de contributions aux organismes internationaux, l'Etat dispose pour l'année 2016 d'une enveloppe de 359 milliards, en baisse de 34% (-185,3 milliards) par rapport à l'année précédente. Cette importante baisse s'explique par l'arrêt du soutien au prix à la pompe des produits pétroliers.

8.3.2.4. Dépenses en capital

Les crédits alloués aux dépenses en capital s'élèvent à 1 525,8 milliards, soit une augmentation de 32,7% (+ 375,8 milliards) par rapport à l'exercice 2015. Cet accroissement est en droite ligne avec l'option du Gouvernement d'augmenter les dépenses en capital, d'au moins 1% du PIB. La répartition des dépenses en capital est la suivante :

- (i) 1 470,8 milliards d'opérations de développement, dont 525 milliards sur financements extérieurs et 134 milliards pour les interventions en investissements (port en eau profonde de Kribi, projet acropole, taxes et droits de douane,...) ; il est important de souligner qu'en 2015, ce chapitre continue de ne pas prendre en charge les fonds de contrepartie d'un grand nombre de projets ventilés par chapitre ;
- (ii) 30 milliards pour les réhabilitations ;
- (iii) 25 milliards pour les participations.

Les dépenses en capital liées à la mise en œuvre du plan d'urgence et aux préparatifs de la CAN s'élèvent respectivement à 275 milliards et 120 milliards.

8.3.2.5. Dette publique

Le service prévisionnel de la dette publique pour l'exercice 2016 est en augmentation de 66,6% et se chiffre à 727,7 milliards. Il se répartit ainsi qu'il suit : (i) 335 milliards pour la dette extérieure contre 109,5 milliards en 2015 ; (ii) 392,7 milliards pour la dette intérieure contre 327,2 milliards en 2015.

La répartition par chapitre de l'ensemble des prévisions de dépenses nécessaires aux opérations du budget général de l'Etat se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 67 : Propositions de crédits ouverts pour l'exercice 2015 (en millions)

CHAPITRES	LIBELLES	2014	2015	Variations %
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	55 231	48 002	-13,1
02	SERVICES RATTACHES A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	11 617	11 019	-5,1
03	ASSEMBLEE NATIONALE	19 021	18 523	-2,6
04	SERVICES DU PREMIER MINISTRE	15 022	13 327	-11,3
05	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	1 837	1 570	-14,5
06	RELATIONS EXTERIEURES	30 605	30 017	-1,9
07	ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DECENTRALISATION	45 343	42 162	-7,0
08	JUSTICE	47 992	44 810	-6,6
09	COUR SUPREME	4 728	4 387	-7,2
10	MARCHES PUBLICS	23 479	22 730	-3,2
11	CONTRÔLE SUPERIEUR DE L'ETAT	5 167	4 605	-10,9
12	DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE	96 799	93 529	-3,4
13	DEFENSE	209 264	229 727	9,8
14	CULTURE	4 072	4 059	-0,3
15	EDUCATION DE BASE	188 583	206 160	9,3
16	SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	23 786	177 667	646,9
17	COMMUNICATION	9 544	8 411	-11,9
18	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	51 944	47 644	-8,3
19	RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE	13 847	12 837	-7,3
20	FINANCES	48 424	46 250	-4,5
21	COMMERCE	6 174	5 801	-6,0
22	ECONOMIE, PLANIFICATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	40 763	32 225	-20,9
23	TOURISME ET LOISIRS	9 704	19 663	102,6
25	ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	251 478	246 068	-2,2
26	JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE	9 868	9 272	-6,0
28	ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	7 161	7 512	4,9
29	MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	9 811	10 019	2,1
30	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	108 692	110 162	1,4
31	ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES	31 712	39 113	23,3
32	EAU ET ENERGIE	125 988	214 166	70,0
33	FORETS ET FAUNE	18 756	18 466	-1,5
35	EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	19 185	18 724	-2,4
36	TRAVAUX PUBLICS	320 753	403 931	25,9
37	DOMAINES, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	22 586	20 570	-8,9
38	DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT	103 226	177 580	72,0
39	PME, ECONOMIE SOCIALE ET ARTISANAT	12 360	11 869	-4,0
40	SANTE PUBLIQUE	207 066	236 167	14,1
41	TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	4 632	4 427	-4,4
42	AFFAIRES SOCIALES	6 210	5 919	-4,7
43	PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	5 008	6 887	37,5
45	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	43 673	44 156	1,1
46	TRANSPORTS	8 163	8 772	7,5
50	FONCTION PUBLIQUE ET REFORME ADMINISTRATIVE	13 456	13 096	-2,7
51	ELECTIONS CAMEROON	10 636	9 576	-10,0
52	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES	1 220	1 256	3,0
53	SENAT	15 200	14 975	-1,5

CHAPITRES	LIBELLES	2014	2015	Variations %
95	REPORTS DE CREDITS	7 500	2 500	-66,7
	TOTAL CHAPITRES ET ORGANISMES	2 332 286	2 760 308	18,4
	dont DEPENSES COURANTES (i)	1 410 286	1 423 508	0,9
	dont DEPENSES EN CAPITAL	922000	1 336 800	45,0
55	PENSIONS	183 000	194 000	6,0
60	INTERVENTIONS DE L'ETAT	331 300	135 000	-59,3
65	DEPENSES COMMUNES	235 314	228 592	-2,9
	TOTAL CHAPITRES COMMUNS FONCTIONNEMENT (ii)	749 614	557 592	-25,6
	TOTAL DEPENSES COURANTES (i) + (ii) [A]	2 159 900	1 981 100	-8,3
56	DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	109 500	335 000	205,9
57	DETTE PUBLIQUE INTERIEURE	327 200	392 800	20,0
	TOTAL SERVICE DE LA DETTE [B]	436 700	727 800	66,7
	DEPENSES EN CAPITAL CHAPITRES ET ORGANISMES	922 000	1 336 800	45,0
	dont FINANCEMENT EXTERIEUR	425 000	525 000	23,5
92	PARTICIPATIONS	45 000	25 000	-44,4
93	REHABILITATION/RESTRUCTURATION	30 000	30 000	0,0
94	INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENT	153 000	134 000	-12,4
	TOTAL DEPENSES EN CAPITAL [C]	1 150 000	1 525 800	32,7
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE L'ETAT [A]+[B]+[C]	3 746 600	4 234 700	13,0

Source: MINFI/DGB

GLOSSAIRE DES SIGLES

ADC	Aéroports du Cameroun
AFD	Agence Française de Développement
ALUCAM	Compagnie Camerounaise d'Aluminium
ANAFOR	Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier
APU	Administration Publique
ARV	Antirétroviraux
BAD	Banque Africaine de développement
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BICEC	Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit
BIP	Budget d'Investissement Public
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
BTA	Bons du Trésor Assimilables
C2D	Contrat Désendettement Développement
CAMRAIL	Cameroon Railways
CAMTEL	Cameroon Télécommunications
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAPIEMP	Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire
CAPIET	Certificat d'Aptitude pédagogique d'Instituteurs de l'Enseignement Technique
CBC	Commercial Bank Cameroon
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CETIC	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CICAM	Cotonnière Industrielle du Cameroun
CIMENCAM	Les Cimenteries du Cameroun
CFC	Crédit Foncier du Cameroun
CFCE	Centre de Formalités et de Création d'Entreprises
CGA	Centre de Gestion Agréé
COBAC	Commission Bancaire d'Afrique Centrale

DAE	Direction des Affaires Economiques
DGD	Direction Générale des Douanes
DGTCFM	Direction Générale du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSX	Douala Stock Exchange
ECMR	Emprunt Cameroun
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EMF	Etablissement de Micro finance
ENIEG	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général
ENIET	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
ENS	Ecole Normale Supérieure
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FEICOM	Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale
FMI	Fonds Monétaire International
FNE	Fonds National de l'Emploi
GCE	General Certificate of Education
GIC	Groupe d'Initiative Commune
HEVECAM	Société d'Hévéa du Cameroun
IADM	Initiative d'Allégement de la Dette Multilatérale
IARDT	Incendies, Assurances, Risques Divers et Transport
IDA	Association Internationale de Développement
IDE	Investissements Directs Etrangers
INS	Institut National de la Statistique
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
IS	Impôt sur les Sociétés
MAETUR	Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux
MINADER	Ministère de L'Agriculture et du Développement Rural
MINMIDT	Ministère des Mines et du Développement Technologique
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINESec	Ministère des Enseignements Secondaires
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune

MINMAP	Ministère des Marchés Publics
MINTOUL	Ministère du Tourisme et de Loisirs
N.C.A.	Non comptabilisé ailleurs
N.D.	Non disponible
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OT	Obligation du Trésor
OTA	Obligation du Trésor assimilables
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
RFA	Redevance Forestière Annuelle
SAFACAM	Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun
SCB	Société Commerciale de Banques au Cameroun
SCBC	Standard Chartered Bank Cameroon
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures
SOCATRAL	Société Camerounaise de transformation d'aluminium
TSPP	Taxe Spéciale sur la vente des Produits Pétroliers
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

REDACTION

SUPERVISION

BELA Lazare Directeur des Affaires Economiques /MINFI

SECRETARIAT TECHNIQUE

EYEFFA EKOMO Sylvie M.L.	Chef de Division des Synthèses Macroéconomiques/MINFI/DAE
AWONO Frédéric	Chef de Cellule informatique/MINFI/DAE
MANGA Thierry	Chargé d'Etudes Assistant/MINFI/DAE
MEKIA Félicité Linda	Cadre/MINFI/DAE
ONANA René Carole	Cadre/MINFI/DAE
DJOPNANG TCHIEGUE A.	Cadre/MINFI/DAE

REDACTION ET RELECTURE

DJOUFACK Yves	Chef de Division de la Balance des Paiements/MINFI/DAE
MANDENG	Chef de Division de suivi des Finances Publiques/MINFI/DAE
OHAMBA BEKONO	Chef de Division de suivi de l'Economie Réelle/MINFI/DAE
YANGAM Emmanuel	Chef de Division de l'Analyse Monétaire et du Secteur Extérieur/MINFI/DAE

MOHAMADOU AMINOUC	Chargé d'Etudes/MINFI/DAE
NANA Jacques	Chargé d'Etudes/MINFI/DAE
NGOUNE DJEUTSOP Victor	Chargé d'Etudes/MINFI/DAE
NKAKE EDINGUELE	Chargé d'Etudes/MINFI/DAE

BANGUE Charles	Chargé d'Etudes Assistant/MINFI/DAE
BEBINE ETOGA Michel	Chargé d'Etudes Assistant/MINFI/DAE
DONGMO TSANGUE Christian	Chargé d'Etudes Assistant/MINFI/DAE
LELE TAGNE Berlin	Chargé d'Etudes Assistant/MINFI/DAE
NGBWA Thierry	Chargé d'Etudes Assistant/MINFI/DAE

ABBA SANDJABE	Cadre/MINFI/DAE
ABESSOLO Petit Raoul	Cadre/MINFI/DAE
ASSENA NYANO Clémentine	Cadre/MINFI/DAE
BAKELINGUIN BATANKEN Justin	Cadre/MINFI/DAE
FOTSING SIELINOUC Idriss	Cadre/MINFI/DAE
KAMSEUC TCHOUTAT Joseltine	Cadre/MINFI/DAE
MENDOUGA Serge	Cadre/MINFI/DAE
MOUSSA Joseph	Cadre/MINFI/DAE
MOUTHE Joseph Janvier	Cadre/MINFI/DAE
NDOUMBE LOBE Benoit	Cadre/MINFI/DAE
NGOUCING NGOUCING Moise	Cadre/MINFI/DAE

OMBE Antoinette	Cadre/MINFI/DAE
PENDA Simon	Cadre/MINFI/DAE
PIIM Bonaventure	Cadre/MINFI/DAE
TCHINDA Christine	Cadre/MINFI/DAE
TEGUEM TSAFACK Hermann	Cadre/MINFI/DAE
TONYE Jacques	Cadre/MINFI/DAE
WAKAM Ignace	Cadre/MINFI/DAE
WAYANG Jérémie	Cadre/MINFI/DAE
ZINGA LEBOGSO Roseline	Cadre/MINFI/DAE
ZOA Marc	Cadre/MINFI/DAE

ABDOULAYE HAYATOU	Chargé d'Etudes Assistant/MINFI/SG/DS
AMOUGOU René Aymar B	Chef de Cellule/INS
BIKAY Salomé	Cadre/MINADER
DJIENOUASSI Sébastien	Chef de Cellule/MINEPIA
DONGFACK NZEKO Alain	Cadre/MINFOF
FOHOPA KUE Remond	Chef de Cellule/MINEPAT
HAMADJAM Raphael	Chargé d'Etudes Assistant /MINFI/DGD
KAMEGNI Marcel Laurier	Chargé d'Etudes Assistant /MINFOF
MATENE SOB Angélique	Chef de Cellule/INS
MENDO Paulin F.	Chef de Cellule/MINEPAT
NGOPEYOU YUE	Chargé d'Etudes /CTS
OMGBA OYONO Lionel	Sous-Directeur/MINEE
OUMAROU IBN EL HAMID	Chargé d'Etudes Assistant/INS
BEYINA EDZANA Yves	Stagiaire/ISSEA

